Radio-Télévision

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14784 – 7 F

DIMANCHE 9 - LUNDI 10 AOÛT 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Un pas vers la paix au Mozambique

DEUX ans de pourparlers n'ont pas mis fin tout à fait à seize ans de guerre civile. Mais le Mozambique n'a jamais été aussi proche de la paix : vendredi 7 août, le président Joaquim Chissano et le chef des rebelles de la Résistance nationale mozambicaine (RENAMO), M. Afonso Dhlakama, ont signé à Rome une déclaration commune les engageant à parvenir à un accord de paix d'ici au 1er octobre (nos dernières éditions du 8 août).

Les deux frères ennemis ne s'étaient pas rencontrés depuis l'indépendance du pays, en 1975. A Rome, au terme de trois jours d'intenses négociations, ils se sont donné du « cher frère », en se serrant la main. Certes, le cessez-le-feu n'est pas encore signé. Mais les belligérants se sont fait une promesse devant témoins : les ministres des affaires étrangères italien et botswanais, ainsi que le président du Zimbabwe, M. Robert Mugabe.

LE succès – relatif – du sommet de Rome est à mettre à l'actif de ce dernier. Soucieux de redorer un blason terni par de graves difficultés internes, M. Mugabe a tout fait pour que son homologue mozambicain et le chef de la rébellion acceptent de se rendre en Italie afin d'y parler de paix. Le gouvernement sud-africain, qui avait pendant des années fortement soutenu la RENAMO, a joué aussi un rôle sur la voie de l'apaisement.



Sans cette rencontre au sommet, aucun progrès décisif n'était envisageable. Entamées il y a deux ans, sous l'égide du gouvernement italien et de la communauté catholique de Sant Egidio, bien implantée au Mozambique, les discussions entre les dirigeants de Maputo et la RENAMO piétinaient, sans que prenne fin le conflit qui a fait près d'un million de morts et complètement détruit l'économie d'un pays vivant, depuis plusieurs années, de la générosité internationale.

Les deux parties étaient déjà arrivées à des compromis, garantissant notamment la sécurité dans le couloir de communication de Beira, qui relie l'océan Indien à Harare, et le long du fleuve Limpopo. Le moment des premières élections pluralistes a également été fixé : elles auront lieu dans un délai d'un an à compter de la signature d'un cessez-le-feu. Et, le 16 juillet dernier, un accord est intervenu permettant à la Croix-Rouge et aux Nations unies de distribuer une aide dont les Mozambicains ont grand besoin.

LES discussions de Rome n'avaient cependant jamais abouti à un projet concret de cessez-le-feu. Sur le terrain, la population n'a jamais connu de trêve. Vendredi encore, la radio mozambicaine annonçait que, la veille, des rebelles avaient fait dérailler un train et attaqué une ville de province, tuant neuf personnes.

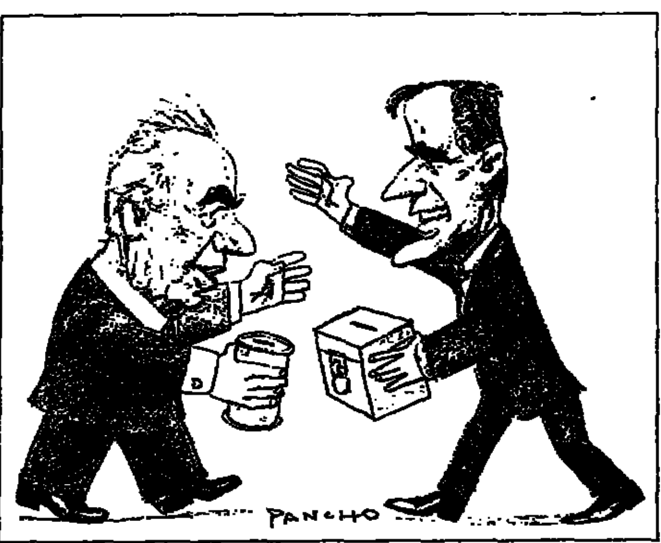
Aussi longtemps qu'un cessez-le-feu en bonne et due forme ne sera pas signé, ces exactions continueront. Le Mozambique ne pourra prétendre à la démocratisation et à l'essor économique qu'une fois la paix instaurée. MM. Chissano et Dhlakama se doivent de respecter le rendez-vous qu'ils ont donné le 1er octobre à la communauté internationale pour mettre un terme au dernier conflit armé de l'Afrique australe.

M 0147 - 0811 0 - 7,00 F

Pour un emprunt souhaité de 10 milliards de dollars

Washington accorderait sa garantie à Israël

Avant de rencontrer le président George Bush, lundi 10 août, le premier ministre israélien, M. Itzhak Rabin, arrivé vendredi aux Etats-Unis, était presque assuré d'obtenir la garantie jusqu'à présent refusée de l'administration américaine à un emprunt de 10 milliards de dollars qu'Israël veut contracter auprès de banques privées. L'amélioration des relations entre l'Etat juif et Washington pourrait conforter le président Bush dans sa campagne électorale.



Lire l'article de DOMINIQUE DHOMBRES page 16

Alors que l'aéroport de Sarajevo a été rouvert

L'ONU définit les modalités d'une intervention en Bosnie

Les représentants des pays occidentaux membres du Conseil de sécurité se sont entendus, dans la nuit du 7 au 8 août à New-York, sur le principe d'un recours à la force pour protéger l'acheminement de l'aide humanitaire en Bosnie-Herzégovine. Les modalités d'une telle opération n'ont pas encore été arrêtées et font l'objet d'approches différentes. L'ONU a également décidé d'envoyer 850 « casques bleus » supplémentaires dans les zones qui sont placées sous son contrôle en Croatie. Enfin, des avions chargés de vivres et de médicaments ont pu se poser, samedi matin 8 août, à Sarajevo. L'aéroport avait été fermé pendant trois jours en raison des combats.

Divergences entre les Occidentaux

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

Réunis dans la nuit de vendredi à samedi à New-York, les représentants des Etats-Unis, de France, de Grande-Bretagne et de Belgique se sont mis d'accord sur la nécessité d'utiliser la force pour « au minimum » protéger les convois humanitaires et « au maximum » imposer un cessez-le-feu en Bosnie-Herzégovine. Le texte final n'avait pas encore été rédigé et les quatre ambassadeurs occidentaux n'attendent pas d'instructions définitives de leurs capitales avant lundi. Le projet de résolution américain, que certains diplomates trouvent « ambigu », exige un cessez-le-feu immédiat, sans lequel « tous les moyens nécessaires » seraient utilisés pour imposer la paix. Les Britanniques ne seraient pas favorables à l'utilisation des forces armées et la France n'accepterait que la protection armée des convois humanitaires.

Selon des diplomates à New-York, Londres estime que la protection aérienne des convois humanitaires serait « très peu efficace » car les vraies menaces dans une guerre de ce genre sont les « embuscades, les mines et les barricades ». La délégation française avait initialement proposé l'élargissement de la force de protection de l'ONU déjà sur place en Bosnie-Herzégovine et une redéfinition de sa mission . Cette idée a été « aussitôt » écartée, M. Boutros-Ghali s'y étant fermement opposé.

Le compromis, qui est survenu tard vendredi soir, semble porter sur une opération conjointe des forces de l'OTAN pour protéger les convois humanitaires par voie aérienne et la protection des convois terrestres par des forces européennes, coordonnées par l'Union de l'Europe occidentale. Washington refuse, comme l'a dit clairement le président George Bush vendredi matin, « d'entraîner l'Amérique dans une guérilla ».

AFSANÉ BASSIR POUR

Lire la suite page 3

CHEZ LES PEINTRES

Martial Raysse le « primitif »

Dans les années 1960, Martial Raysse participait à toutes les manifestations des Nouveaux Réalistes. Employant montages photographiques, sérigraphies et néons, il décrivait sur le mode de la parodie les mythologies de ses contemporains. Aujourd'hui, il vit à l'écart du monde de l'art, dans le sud-ouest de la France. Là, il entend élaborer une œuvre picturale dans le sillage de la « trinité sacrée » : Fouquet, Poussin et David.

Lire page 11 l'article de PHILIPPE DAGEN

Terreur organisée à Bagdad

Accusés d'enrichissement illicite, quarante-deux commerçants ont été exécutés

NICOSIE

de notre correspondante au Proche-Orient

La terreur s'est emparée des commerçants irakiens après l'exécution de quarante-deux d'entre eux, le 25 juillet dernier, à Bagdad et l'emprisonnement de cinq cents autres, viennent de rapporter des témoins récemment sortis d'Irak et contactés en Jordanie. Accusés de s'enrichir aux dépens de la population, ces négociants qui, selon le président du Parlement irakien, M. Saadi Mahdi Saleh, « ont été jugés et condamnés » ont en fait été brutalement arrêtés puis exécutés en l'espace de quatre heures. Leurs corps ont été pendus devant le magasin de chacun d'eux, et leurs commerces ont été livrés au pillage. Leurs familles ont été mises à la rue et leurs maisons confisquées. Parmi les victimes figurent un septuagénaire, un paralytique qui se trouvait dans la boutique de son père et deux employés. Cette mesure, qui a frappé de gros commercants sunnites et chiites, a entraîné, le jour des funérailles, une manifestation de protestation réprimée dans le sang – il y aurait eu des morts et des blessés sans qu'on puisse en préciser le nombre. Si les familles ont pu enterrer leurs morts, elles n'ont pas été autorisées à recevoir les condoléances.

Ce massacre, qui paralyse le secteur privé, semble indiquer la volonté du président irakien de remettre entre les mains de sa seule famille l'approvisionnement en vivres de l'Irak.

FRANÇOISE CHIPAUX

Lire la suite page 4

« Magic », le passeur de rêves

Earvin Johnson est la grande vedette du basket-ball aux Jeux de Barcelone

BARCELONE

de notre envoyée spéciale

Earvin Johnson Junior est né le 14 août 1959 à Lansing, Michigan. Son père travaillait à la chaîne dans l'industrie automobile. Sa mère a eu dix enfants. S'il n'avait pas été basketteur, dit-il, il aurait été éducateur ou disc-jockey. Entre deux compétitions olympiques, le joueur est allé remettre 5 000 dollars de jouets, le 5 août, aux enfants de Badalone, une banlieue de Barcelone où l'on aime la boxe et le *baloncesto*. Il a été surpris. Même les enfants de Badalone connaissent le *high five*, la claque qu'échangent les joueurs de basket en entrant sur le terrain. Earvin Jonhson est un passeur. Un passeur de rêves. Et Barcelone, où il devait disputer samedi soir 8 août, avec ses camarades du *dream team* américain, la finale contre la Croatie, l'a accueilli comme un saint.

Earvin Johnson a toujours rêvé d'or. A l'âge d'aller au *drive-in*, son premier investissement a été une tondeuse à gazon, et il s'est fait de l'argent de poche sur les pelouses du quartier. Vigile pendant le week-end, grâce à sa carrure, il a joué au patron dans le fauteuil du patron. Un jour, une gloire locale du basket-ball l'a emmené manger une glace dans une Cadillac rose. C'est toujours son meilleur souvenir. En 1990, sa propre gloire lui a assuré un revenu estimé à 12 millions de dollars, dont les deux tiers d'origine extra-sportive. Il en a reversé 2,6 millions, soit pratiquement son salaire avec les Lakers, à des associations humanitaires, dont le United Negro College Fund, qu'il parraine. Il dit aux jeunes Noirs que les sportifs ne sont pas que « des tas de muscles ».

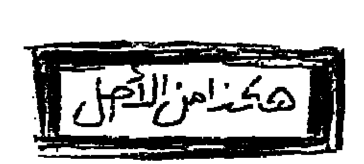
Earvin Jonhson doit son surnom au journaliste Fred Stabley, du *Lansing State Journal*, qui l'a vu marquer trente-six points éblouissants avec l'équipe de l'Everett High School à l'âge de quinze ans. Et qui est allé dans le vestiaire lui expliquer qu'un nom ne suffit pas pour entrer dans la légende du sport. « D'accord, monsieur », a répondu le collégien. Aujourd'hui, le basketteur a à ce point perdu son prénom que son ami et attaché de presse Josh Rosenfeld se sent obligé de l'épeler. « Magic » a toujours remercié les médias, même si quelques-uns, après le 7 novembre 1991, lui ont conseillé de faire du tennis. Réciproquement, la télévision américaine lui a rendu hommage pour avoir contribué à donner au basket-ball toute sa place « en prime-time ».

« Magic » Johnson est devenu professionnel en 1980, une année olympique, après avoir hésité à signer. Il rêvait de participer aux Jeux, et l'olympisme, à l'époque, était une chapelle intégriste à côté du show planétaire d'aujourd'hui.

CORINE LESNES

Lire la suite page 9 et les articles de nos autres envoyés spéciaux pages 8 et 9

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 95 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



هكذا من الأصل

LES FINS D'EMPIRES

1557, dans un couvent d'Estrémadure. Charles Quint, le « roi des Romains » et de toutes les Espagnes, le maître du Saint Empire, médite après son abdication. Le nom d'« empire », dira Erasme, n'est plus alors que « l'ombre vaine d'une grande renommée ». Charles avait voulu aller « plus oultre ». Mais il a dû se résigner à n'être jamais le « souverain du monde ».

18. – Charles Quint à Yuste

Par SERGE GRUZINSKI

En 1556, Charles Quint s'enferma à Yuste après s'être dépouillé de ses diverses couronnes et du titre impérial. Son retrait de la scène politique s'était point par point déroulé selon une longue et méticuleuse mise en scène qui s'achevait dans un *couvent écarté, aux confins de cette Estrémadure* d'où étaient partis les conquistadors du Nouveau Monde. On s'est imaginé un empereur de légende cloîtré dans l'obscurité sépulcrale d'un monastère. Le thème avait de quoi séduire les romantiques. Mais l'histoire apparaît plus stupéfiante encore que la fiction. Côté panache, en un peu plus de dix ans, Charles Quint avait réduit à sa merci les maîtres du Mexique, de la France et des Andes : *Moctezuma, François Ier et l'Inca Atahualpa.* A six années de distance, ses troupes avaient mis à sac la Rome des papes et Mexico-Tenochtitlan. Côté drame bourgeois, le tout jeune homme avait commencé sa carrière en se débarrassant de sa mère Jeanne, pour ramasser les couronnes qu'elle avait héritées. Accusée de démence, la reine Jeanne la Folle attendit la mort plus de quarante années, recluse dans le château de Tordesillas.

A Yuste, dans les bâtiments qu'il s'était fait construire près du couvent des hiéronymites, Charles continua de mener une vie de grand seigneur, entouré d'œuvres d'art, au fait des événements qui secouaient la scène européenne, l'œil sur la carrière de son fils, le roi Philippe II. César, c'est ainsi qu'on l'appelait, conservait une voracité insatiable. Mais l'homme était usé à l'extrême et souffrait d'une goutte qui ne lui laissait aucun répit. Quand une mauvaise fièvre l'emporta par un jour de septembre 1558, Charles avait depuis des mois, sinon des années, mis de l'ordre dans ses affaires. Dans une succession de cérémonies à la fois fastueuses et austères, il avait renoncé à ses possessions d'Italie, d'Espagne, des Pays-Bas et à son titre d'empereur du Saint Empire romain germanique. Mais qu'exprimaient ces abdications en cascade ?

La trajectoire de Charles Quint fut jalonnée de renoncements et d'impasses, dont l'accumulation brisa le souverain le plus puissant de l'Occident. Tout pourtant avait fort bien débuté. C'est peut-être la raison pour laquelle la résidence de Yuste avait été bâtie sur le modèle du palais de Gand, où Charles avait vu le jour en l'an 1500. Charles était né dans une des plus grandes cités marchandes des Pays-Bas. L'enfant était, par son père, l'héritier des ducs de Bourgogne et des Habsbourg d'Autriche et par sa mère Jeanne celui des Rois Catholiques Ferdinand et Isabelle. L'héritage bourguignon réunissait la Franche-Comté et les Pays-Bas, la Castille lui apportait les Indes découvertes par Colomb et l'Aragon lui offrait ses dépendances italiennes, la Sicile, Naples et la Sardaigne.

Or, à dix-neuf ans, Charles avait ajouté à ces couronnes le titre de roi des Romains et bientôt celui d'empereur du *Saint Empire romain germanique*. Faut-il s'étonner que le prince et certains de ses conseillers aient alors rêvé d'une monarchie universelle *« qui rassemblerait la chrétienté sous une seule houlette »* ? La devise *« plus oultre »* et les colonnes d'Hercule du blason impérial proclamaient l'orgueil d'avoir dépassé les bornes de l'Empire romain et suggéraient des ambitions planétaires. Le climat humaniste des vingt premières années du seizième siècle s'y prêtait. Mais la monarchie universelle, voire européenne, en resta au stade des songes et des projets. Elle suscitait les sarcasmes d'Erasme, pour qui le nom d'« empire » n'était plus que *« l'ombre vaine d'une grande renommée ».* L'Empire de Charles Quint n'eut d'existence que dans la personne de l'empereur. L'appellation d'« empire » était d'ailleurs à l'époque exclusivement réservée aux terres germaniques, et Charles ne conçut jamais ses domaines comme un État unique soumis à une administration ou à une bureaucratie monolithiques. Seule sa personne sacrée et le catholicisme romain pouvaient fournir un dénominateur commun à ce qui n'était qu'une étonnante mosaïque de nations, de langues et de cultures.

La France de François Ier et de Henri II avait constamment brouillé les cartes européennes de l'empereur, en s'alliant tour à tour aux princes italiens aux Allemands ou au Grand Turc.

Une mosaïque que Charles, à vrai dire, avait incarnée à merveille. Il parlait le flamand, sa langue natale, et le français, langue de la cour. Il apprit le castillan et l'italien, sut à peine le latin. Pour connaître ses domaines et s'y faire respecter, il eut sans cesse à se déplacer : il passa le quart de son règne sur les mers et les routes, se rendit cinq fois en Italie, six fois en Espagne, neuf fois en Allemagne. L'allure cosmopolite de son entourage, le recrutement européen de ses conseillers, le respect des institutions, des traditions et des identités régionales, la pluralité des langues, ne sont *pas sans éveiller aujourd'hui* quelques résonances. En comparaison, la petite France des Valois paraît bien marginale.

A vingt ans tout était possible. A cinquante-trois ans, las et furieux de ne pouvoir reprendre Metz au roi de France, Charles décidait d'abdiquer. Est-ce à dire que la France de François Ier et de Henri II avait anéanti ses ambitions ? Elle avait du moins constamment brouillé les cartes européennes de l'empereur, en s'alliant tour à tour aux princes italiens, aux princes allemands ou au Grand Turc. Dix ans avant sa mort, Charles en faisait le constat : *« La France n'a jamais respecté les traités qu'elle a signés, mais a toujours tenté de me nuire. Ces rois de France ont de tout temps tendu la main vers les pays de leurs voisins ».* Les interventions des Français avaient suffi à mettre *en échec les combinaisons dynastiques les plus* prometteuses autant qu'elles avaient usé les armées et les finances de Charles. Cependant, d'autres obstacles avaient entravé ses entreprises.

Le rêve universel vola en éclats à la suite d'une fissure qui devint lézarde, puis cassure irréversible de l'Allemagne et de l'Europe du Nord : le schisme protestant. Quand en 1521 Charles mit Martin Luther au ban de l'Empire, il ignorait que l'action et les écrits du moine augustin feraient tache d'huile et qu'ils ébranleraient non seulement la papauté, mais la cohésion même du monde germanique. Les tentatives de conciliation échouèrent les unes après les autres, les princes allemands acquis à la Réforme attaquèrent les forces impériales, et Charles à Innsbruck évita de justesse le désastre. En 1555, la paix d'Augsbourg avait mis un terme aux guerres qui ravageaient l'Allemagne, les belligérants avaient accepté le principe *cujus regio ejus religio,* qui contraignait les sujets à suivre la religion de leur prince. C'était le glas de l'unité religieuse de l'empire.

Charles Quint ne visita jamais ses possessions du Nouveau *Monde*, mais il eut l'occasion de rencontrer à sa cour *Hernan Cortés* et Francisco Pizarro qui lui avaient apporté le *Mexique* et les Andes.

La Réforme s'était diffusée hors des frontières germaniques et avait traversé la Manche. Pour tenter de ramener l'Angleterre dans le giron catholique, Charles Quint avait tablé sur le mariage de son fils Philippe avec la reine Marie Tudor. Il y voyait aussi le moyen de resserrer l'étau autour de la France. Nouvelle infortune : les noces furent célébrées en 1554, mais l'union demeura sans progéniture et sans lendemain. L'Angleterre resterait protestante.

Y avait-il pire que les luthériens ? Les Turcs, sans nul doute. L'islam dans sa version ottomane fut l'obsession des Européens et de Charles, de part en part de son règne. Là encore l'échec est patent, notamment en Méditerranée. Les Turcs de Soliman le Magnifique avaient pris Rhodes en 1522. La défaite des chrétiens à la Prevesa (1538) assura la maîtrise de la mer à leurs adversaires. L'expédition lancée contre Alger en *octobre 1541* tourna au désastre. Les années 1550 ne furent guère plus brillantes : perte de Tripoli, arraché aux chevaliers de Malte, victoire navale turque à Ponza, invasion de la Corse par les Français avec le concours de la flotte du sultan. Le Penon-de-Velez et Bougie, deux possessions espagnoles sur la côte algérienne, tombèrent quelques années avant l'abdication.

La Méditerranée occidentale, les côtes ibériques et italiennes, étaient exposées aux razzias des Barbaresques, qui pillaient les villages et capturaient les habitants. Pour tenter d'enrayer la menace, en Sicile, dans les Pouilles et en Calabre, les représentants de l'empereur firent élever des tours de guet équipées de canons. Les rangs turcs et barbaresques comptaient une foule de renégats qui avaient renié le christianisme pour embrasser l'islam et offrir au sultan leurs connaissances techniques et leur expérience militaire. Cette fuite vers le monde abhorré des Turcs était d'autant *plus alarmante qu'elle rappelait aux chrétiens de* la Méditerranée qu'il existait une alternative à la société chrétienne et donc au pouvoir de l'empereur Charles. Attrait réel ou imaginaire d'une existence plus libre, assortie parfois d'une brusque ascension sociale ? Quoi qu'il en soit, il est vraisemblable que la rivalité avec Soliman a rongé l'esprit de Charles autant que la haine de l'islam. Ses contemporains ne cessèrent de dresser des parallèles entre les deux titans, pas toujours d'ailleurs à l'avantage du prince chrétien.

A Yuste, les rumeurs des Indes nouvelles – l'Amérique espagnole – parvenaient-elles jusqu'à Charles ? Ce grand voyageur n'y mettrait jamais les pieds, pas plus d'ailleurs qu'aucun de ses successeurs sur le trône d'Espagne. Ses premiers contacts avec le Nouveau Monde remontaient à *son arrivée dans la péninsule Ibérique, lorsqu'il* avait pris la relève de son grand-père Ferdinand d'Aragon. Un gentilhomme de sa suite y avait rencontré un prêtre agité qui implorait l'aide des Flamands contre les Castillans : Bartolomé de Las Casas pénétrait dans sa vie et ne cesserait plus de se dresser entre Charles et les Indiens du Nouveau Monde. Puis c'est de Bruxelles qu'il avait suivi la conquête du Mexique par un *hidalgo* d'Estrémadure, Hernan Cortés, dont il s'était vite méfié avant de l'écarter de la Nouvelle-Espagne. Un autre aventurier, Francisco Pizarro, lui apporta les Andes et l'empire des Incas. Charles avait eu l'occasion de rencontrer à sa cour ces deux terrifiants fossoyeurs d'empires.

En quelques années, ses possessions d'Amérique s'étaient accrues de millions de kilomètres carrés. D'innombrables peuples indigènes s'étaient empressés d'accepter sa suzeraineté, à en croire les lettres qui mettaient des mois à parvenir entre les mains de ses secrétaires. Les lisait-il lui-même ? L'empereur avait pu contempler les trésors reçus de Moctezuma, mais comment se figurait-il Mexico-Tenochtitlan, la capitale de sa Nouvelle-Espagne, traversée de canaux comme sa bonne ville de Gand ? Son imagination l'entraîna-t-elle vers les sommets des Andes ou les splendeurs de l'Eldorado ?

A vrai dire, l'Amérique fut le cadet de ses soucis. Ce qui ne l'empêcha pas, en 1550, de convoquer une junte pour examiner le bien-fondé de ses conquêtes américaines. En ce domaine comme dans les affaires d'Allemagne ou la guerre contre les Turcs, l'empereur possédait un sens aigu de sa responsabilité de leader de la chrétienté. C'est ce qui l'incita, cas presque unique dans les annales des empires, à s'interroger sur la légitimité de son intervention et même, un bref moment, à suspendre le processus de conquête. Paradoxalement, c'est dans les terres américaines qu'un empire moderne était en train de s'ébaucher, même si le terme ne fut jamais employé pour éviter de froisser les Habsbourg d'Autriche. Une même législation et une même langue, le castillan, une même organisation urbaine, des institutions identiques, étaient appelées à se déployer de la Terre de Feu à la Floride ; une bureaucratie uniforme s'installait à l'échelle d'un continent. Des centaines de sociétés et de cultures étaient soumises aux assauts de l'occidentalisation. Mais cette création prodigieuse était sans doute trop éloignée des rêves et des idéaux de Charles pour qu'il s'en préoccupât.

Gardons-nous de confondre l'usure d'un homme aux portes de la vieillesse avec le déclin de sa dynastie. La mise en scène funèbre qui entoura la retraite de l'empereur ne doit pas obscurcir une relève que Philippe II, son fils et son héritier, sut rendre brillante. La fin de l'Europe impériale s'accompagna de l'essor d'une Espagne hégémonique. Non contente de posséder le premier empire « colonial » du monde, même si le terme de « colonie » est à l'évidence anachronique, elle jouissait sur le Vieux Continent d'une prééminence incontestée. L'Espagne, il est vrai, avait mal vécu les absences prolongées de Charles, ne prêtant qu'un soutien réticent à la mise en œuvre de la politique impériale. Elle n'avait guère apprécié l'introduction de l'étiquette bourguignonne, qui allait pourtant marquer d'un sceau indélébile la vie de la cour. Le pays néanmoins était calme et fidèle. Succédant à l'impératrice, c'est le futur Philippe II qui avait gouverné l'Espagne en l'absence de Charles. Cela suffisait pour tisser des liens étroits entre l'héritier en titre et ses terres ibériques.

ROGER-VIOLLET

Charles Quint dans sa retraite de Yuste. Portrait par Auguste François Ghislain Lévêque.

Avec la disparition de Charles et la cession de la couronne *impériale à Ferdinand,* l'Espagne de Philippe II s'émancipa de l'Empire. Elle renforçait son identité, fût-ce à ses dépens. Philippe II n'était plus en Flandre ce qu'avait été son père, un *« seigneur naturel »,* né et élevé au pays. La présence des troupes espagnoles dans les Pays-Bas deviendrait la source d'un malaise grandissant, qui se solderait par la fameuse révolte des Flandres et la répression spectaculaire menée par le duc d'Albe. L'Angleterre, quant à elle, voyait d'un mauvais œil la trop puissante Espagne. A la mort de Marie Tudor, Philippe n'obtint pas la main de l'héritière du trône, Elisabeth Ire. Mais la suprématie espagnole, qui s'appuyait sur la meilleure armée du monde, était hors de question. La victoire de Lépante sur les Turcs offrit à Philippe II le triomphe que Charles avait en vain cherché à remporter. Il faudra attendre la bataille de Rocroi (1643) pour que s'amorce le déclin militaire de l'Espagne et son effacement progressif de la scène européenne.

L'abdication puis la disparition de Charles Quint enterraient définitivement l'ambition d'une Europe bourguignonne et impériale au profit de la montée des États-nations et de leurs empires coloniaux. Le seizième siècle serait espagnol. En venant mourir à Yuste, Charles s'y résignait, comme il avait renoncé vingt ans plus tôt à être le *« souverain du monde »*.

L'empire de Charles Quint 1519 - 1556

Limites du Saint Empire | Héritage bourguignon | Héritage espagnol (dont l'Amérique) | Héritage autrichien | Autres possessions ou conquêtes

Mexico · Lima · Buenos Aires · ROYAUME D'ANGLETERRE · ROYAUME DE POLOGNE · PAYS-BAS · ROYAUME DE FRANCE · Pest · Buda · EMPIRE OTTOMAN · RÉP. DE VENISE · Rome · ROYAUME DU PORTUGAL · ÉTATS DE L'ÉGLISE · RÉP. DE NAPLES · RÉP. DE SICILE

POUR EN SAVOIR PLUS

■ *Erasme et l'Espagne*, de Marcel Bataillon, Paris, 1937.
■ *L'Espagne de Charles Quint*, de Pierre Chaunu, Sedes, 1973.
■ *La Civilisation de la Renaissance*, de Jean Delumeau, Fayard, réédition 1984.

Sous la direction de Jean-Pierre Rioux

Prochain épisode : « La tête sans corps de Tupac Amaru », par Carmen Bernand

La situation en Bosnie-Herzégovine et les initiatives diplomatiques

Les Occidentaux refusent d'être entraînés dans le conflit

Les témoignages diffusés ces derniers jours sur les camps de détention en Bosnie-Herzégovine ont amené la communauté internationale à accroître la pression sur les forces serbes. Les Occidentaux, dont les représentants membres du Conseil de sécurité de l'ONU se sont réunis, vendredi 7 août à New-York, refusent cependant d'être entraînés dans le conflit et examinent avec une extrême prudence le recours à des moyens militaires.

C'est à l'initiative des Etats-Unis que cette réunion a eu lieu. Elle devrait déboucher sur une résolution de l'ONU évoquant le recours à la force, mais dont les termes ne sont pas encore arrêtés. Le président George Bush a répété dans une conférence, vendredi à la Maison Blanche, qu'il ne voulait pas voir des forces américaines *«s'embourber dans une guérilla»* et qu'il n'était pas question d'envoyer en Bosnie des troupes terrestres. Il a déclaré qu'il existait d'autres options et qu'elles étaient à l'étude. Une partie de l'opinion américaine ainsi que le candidat démocrate à la présidence, M. Bill Clinton, sont favorables à une forme d'intervention militaire.

L'ancien secrétaire d'Etat, M. Henry Kissinger, a estimé que le soutien de cette opinion à une intervention *«disparaîtrait à une vitesse folle»* si l'opération était de type terrestre et que les Etats-Unis *«y perdraient cent hommes par mois»*. Le sous-secrétaire d'Etat, M. Lawrence Eagleburger, a de son côté estimé que le conflit dans l'ex-Yougoslavie était *«une guerre tribale»* : *«Si ces gens ne peuvent vivre ensemble sans s'entretuer, il est très difficile pour la communauté internationale de mettre un terme à une telle lutte.»*

A Paris, le ministre délégué aux affaires étrangères, M. Georges Kiejman, a estimé vendredi qu'une intervention militaire en Bosnie serait *«extrêmement difficile»* et qu'y contrôler la situation supposerait qu'on y envoie 500 000 hommes. Il a rappelé les deux objectifs qui ont été fixés par le président de la République : *«Premièrement, assurer l'acheminement des convois humanitaires ; deuxièmement, permettre le contrôle des camps.»*

Pour sa part, le ministre allemand de la défense, M. Volker Rühe, s'est montré sceptique à l'égard d'éventuelles opérations aériennes contre les Serbes : *«Ceux qui nous engagent à tenter des raids aériens sous-estiment ce qui pourrait se produire au sol, par exemple des attaques contre les soldats de l'ONU. Il n'y a pas de solution militaire simple.»* A propos des camps, la Russie a exprimé vendredi sa *«grande inquiétude»* et demandé que les organisations internationales puissent y accéder, pour vérification. Si des faits analogues à ceux qui ont été rapportés ces derniers jours sont établis, *«la Russie les condamnera très sévèrement, quelle que soit la partie responsable»*, selon le ministère des affaires étrangères à Moscou. Le Saint-Siège a de nouveau appelé, vendredi, la communauté internationale à intervenir pour arrêter le conflit en Bosnie : *«Rester silencieux sans faire tout ce qui est possible pour arrêter l'agression contre des populations sans défense est un péché»*, affirme un communiqué du Vatican. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Un nouveau document montre que l'ONU avait été alertée sur les sévices dans les camps

Un nouveau document interne de l'ONU, daté du 8 juillet, et qui fait état de «persécutions, déportations, intimidations» et «tortures» de Musulmans par des forces serbes de Bosnie depuis la fin avril, a été rendu public, vendredi 7 août, par l'ambassadeur de Bosnie-Herzégovine à l'ONU, M. Muhamed Sacirbey.

Il avait été établi par un membre de la FORPRONU, sur la base de témoignages. Un autre document montrant que l'ONU avait été alertée voici plusieurs semaines avait déjà circulé la veille à New-York. Le leader des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, a reconnu, vendredi, dans un entretien à la BBC que les prisonniers «manquent de nourriture». Il a affirmé que les camps n'hébergeaient ni femmes ni enfants, mais «uniquement des prisonniers de guerre» et a déclaré que les Serbes sont prêts à «coopérer avec les Nations unies» et trouveraient «parfaitement acceptable» de placer les camps sous administration directe de l'ONU.

Echange de prisonniers

GENÈVE

de notre correspondante

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a obtenu, vendredi 7 août à Budapest, l'accord des premiers ministres de la nouvelle Yougoslavie, M. Milan Panic, et de la République de Croatie, M. Fra[illegible] projet prévoyant la libération et le rapatriement de 1 207 prisonniers de guerre avant le 14 août. L'ensemble du processus de rapatriement sera contrôlé par le CICR. Selon cet accord, aucun prisonnier ne sera rapatrié de force et les parties au conflit s'engagent à prendre les mesures voulues en vue d'une amnistie générale – à l'exception des crimes de guerre. Les Musulmans ne sont pas concernés par l'accord, car ils avaient décidé de ne pas assister à la réunion. Selon le président du CICR, M. Cornelio Sommaruga, *«cet accord constitue un gage d'humanité dans la situation conflictuelle de l'ancienne Yougoslavie, où le droit international humanitaire est chaque jour bafoué. Tout effort allant dans le sens du respect de ce droit ne peut que contribuer à l'apaisement»*.

Il n'en reste pas moins que l'atmosphère au siège du CICR à Genève est au pessimisme, si ce n'est au désespoir. M. Peter Fuchs, directeur de l'organisation, interrogé sur les témoignages qui circulent au sujet des camps d'internement en Bosnie, nous a déclaré : *«Nous tentons de vérifier toutes les informations et rumeurs venant de personnes qui disent avoir été témoins d'atrocités. Nous n'avons pas obtenu le droit de visiter les camps, mais, dans les lieux de détention auxquels nous avons eu accès, nous avons constaté la présence de civils, de femmes, d'enfants, de vieillards, ce qui constitue en soi une violation flagrante des conventions de Genève. Lorsque nous entendons préconiser la purification ethnique, nous retombons dans le pire des obscurantismes. C'est une honte pour l'humanité. Les bombardements indiscriminés, les rafles de civils, les tirs de francs-tireurs sur tout ce qui bouge, sont autant de violations du droit humanitaire.»*

«La région est truffée de dépôts énormes d'armement, explique M. Fuchs, *des fabriques d'armes fonctionnent toujours et il faut y ajouter le trafic privé clandestin.»*

Il met en garde cependant contre une intervention militaire : *«Sauver des gens en en tuant d'autres? Cela risque de coûter beaucoup de vies. Une intervention militaire ne peut pas être planifiée. Tout le monde, et naturellement les gouvernements, savent ce qui se passe, mais personne ne trouve de solution politique. C'est désespérant. Quand y aura-t-il enfin une prise de conscience politique?»*

ISABELLE VICHNIAC

Divergences

Suite de la première page

Paris aurait insisté pour que l'aide humanitaire protégée soit également apportée aux détenus des *«camps de concentration»*.

Selon des diplomates occidentaux, le choix serait maintenant entre une intervention militaire pour imposer un cessez-le-feu, comme le demande *«vaguement»* Washington, ou une opération *«plus modeste mais pragmatique»* consistant à assurer le ravitaillement de la population civile, comme le propose Paris. Dans les deux cas, l'envoi des forces terrestres paraît nécessaire *«pour des raisons purement pratiques»*. Il reste à savoir quels seront les pays prêts à participer à une intervention militaire sur le terrain. L'Allemagne, selon sa Constitution, ne peut pas déployer de soldats en dehors des territoires de l'OTAN. Le gouvernement de la Bosnie-Herzégovine refuse la participation des forces italiennes. Les Britanniques ont déjà clairement exprimé leur réticence à engager leurs soldats dans ce conflit et la Russie ne serait pas prête à participer à une guerre *«contre un autre Etat slave»*. Selon un diplomate à l'ONU, *«les Américains semblent vouloir à nouveau se battre jusqu'aux derniers soldats français et belges»*. Le rôle que joueraient éventuellement les forces armées des pays musulmans reste à définir. Pour certains observateurs à New-York, on assiste au *«début d'une guerre psychologique»* pour convaincre les milices serbes de *«réfléchir à deux fois»* avant d'attaquer des soldats occidentaux.

Un problème reste à résoudre avec le secrétaire général, celui du rôle des «casques bleus» déjà présents sur le terrain. Pour des raisons de sécurité, M. Boutros-Ghali souhaite retirer les «casques bleus» stationnés en Bosnie-Herzégovine avant toute éventuelle opération militaire, *«surtout si des forces terrestres européennes sont impliquées»*. L'ex-commandant de la FORPRONU, le général canadien Lewis Mackenzie estime que dans l'hypothèse d'une opération militaire, les «casques bleus» seraient *«pris en otages»* par les Serbes. Les Occidentaux estiment en revanche qu'une opération militaire, quelle qu'elle soit, doit *«obligatoirement se faire en collaboration avec la FORPRONU»*.



Un deuxième projet de résolution est également envisagé sur les *«camps de concentration»*. Ce projet *«exige»* l'accès immédiat aux camps par la Croix-Rouge, en coordination avec l'ONU à qui l'on demande également d'établir un registre. A ce sujet, le président de la fédération yougoslave (Serbie-Monténégro), M. Dobrica Cosic, a envoyé vendredi une lettre au secrétaire général proposant la création d'une commission internationale composée de *«personnalités de marque, par exemple M. Elie Wiesel»* afin d'examiner la *«plausibilité»* de l'existence des camps de concentration.

D'autre part, au cours d'une réunion formelle vendredi, les membres du conseil ont adopté une résolution approuvant le rapport du secrétariat général dans lequel il propose de renforcer les contingents de l'ONU en Croatie de 850 hommes. Il s'agit de protéger les frontières de la Croatie, pour empêcher l'arrivée massive de Serbes qui s'installent dans les maisons abandonnées par les non-Serbes dans les zones placées sous contrôle de l'ONU.

AFSANE BASSIR POUR

Les réactions en France

Plusieurs responsables politiques pressent le gouvernement d'agir

Plusieurs personnalités politiques françaises ont invité le gouvernement, vendredi 7 août, à réagir avec fermeté à l'aggravation de la situation dans l'ex-Yougoslavie, y compris, le cas échéant, par une intervention militaire. M. Jean Lecanuet, président (Union centriste) de la commission des affaires étrangères du Sénat, estime que *«les atrocités commises dans l'ex-Yougoslavie exigent une action politique et si nécessaire militaire de plus grande ampleur»*. Il demande *«aux autorités françaises d'examiner dans les plus brefs délais les moyens les plus efficaces (...) pour neutraliser les armes lourdes qui placent de nombreuses villes de Bosnie dans un cercle de feu et de mort»*. Pour sa part, M. Jacques Barrot, président UDC de l'Assemblée nationale, exige que *«la Communauté européenne, et notamment la France et l'Allemagne, demandent sans délai à l'ONU de fixer un ultimatum aux responsables serbes en l'assortissant clairement de menaces de sanctions militaires immédiates»*. *«L'Europe de Maastricht doit faire reculer l'esprit de Munich»*, conclut-il.

Mme Michèle Alliot-Marie, déléguée générale du RPR chargée des affaires étrangères, député au Parlement européen, estime dans le quotidien *Sud-Ouest* du 8 août qu'une intervention *«est un problème de volonté, de morale et de lucidité politiques»*. *«Le reste,* affirme-t-elle, *est affaire de moyens techniques. Quelle crédibilité a, vis-à-vis des pays tiers ou de l'Est européen, un groupe d'Etats riches, puissants économiquement, mais incapables de se faire entendre sur leur propre continent?»* M. Gérard Le Gall, membre du bureau exécutif du PS, qui se réfère aussi à la situation en Somalie, affirme qu' *«il est urgent pour la communauté internationale et pour l'Europe de prouver que le nouvel ordre international et le droit d'ingérence»* utilisés lors de la guerre contre l'Irak *«ne sont pas que des formules de circonstance»*.

En revanche, M. Francis Wurtz, membre du bureau politique du PCF, député européen, *«s'élève avec la plus grande fermeté contre une aventure militaire en Yougoslavie»*. Pour M. Wurtz, une intervention militaire *«ferait franchir un nouveau seuil à l'horreur que vivent déjà quotidiennement les populations»* et *«plongerait ces peuples dans une nouvelle tragédie»*.

M. Jacques Roseau, porte-parole de l'association de rapatriés Recours-France, demande *«au gouvernement et à la classe politique française de manifester un peu plus de préoccupation, de détermination et d'imagination face au dramatique développement de la situation dans les Balkans»* afin de *«stopper ce qui pourrait vite devenir le troisième grand génocide du vingtième siècle après celui des Arméniens et ceux des juifs et des Tsiganes»*. Le Conseil national des Français musulmans, qui rappelle qu'il a soutenu sans réserve l'intervention française au Koweït, fait appel au président de la République *«pour qu'une initiative significative de la France ait lieu, ce qui serait conforme à son histoire et à ses valeurs»*.

POINT DE VUE

L'insulte et l'abandon

par Alain Finkielkraut

PLUS le temps passe, moins l'on comprend que les Alliés n'aient jamais songé à enrayer ou à ralentir la mise en œuvre de la Solution finale en bombardant, par exemple, les voies ferrées qui menaient aux camps d'extermination. Mais au moins les Alliés faisaient-ils la guerre aux nazis. Aujourd'hui, les Occidentaux veulent avoir la paix, et ni la destruction de Vukovar, ni les épouvantables sièges de Sarajevo ou de Gorazdé, ni même la découverte de camps de concentration dans la « République serbe autoproclamée de Bosnie-Herzégovine » ne sauraient les détourner de cet objectif prioritaire.

La paix qu'ils défendent, autrement dit, n'est pas, comme ils le prétendent, la paix du progrès et de la civilisation, c'est la paix du « ne pas déranger », la paix du « foutez-moi la paix » avec vos villes saccagées, vos mosquées rasées, vos bébés assassinés par des francs-tireurs, vos enterrements bombardés et vos détenus expiant le péché de ne pas être serbe en mangeant de l'herbe pour rester vivants.

Au règne de la force brute, les Etats-Unis et l'Europe des Douze n'opposent pas, comme ils s'en targuent, l'exemple du droit. Plus prosaïquement, dès lors que leurs intérêts vitaux ne sont pas en cause, ils répondent à la force par des protestations indignées et des mesures symboliques ou humanitaires sans aucun effet dissuasif même si elles ne sont pas sans risque pour ceux qui en ont la charge : ainsi la force peut-elle aller, sans encombres, jusqu'au bout de son projet dévastateur.

Mais cet égoïsme n'étant, malgré les grands mots dont il se pare, pas très présentable, on ajoute qu'en l'occurrence tous les belligérants sont possédés par le même démon de la haine, on dissout la réalité du crime dans la « complexité » de la situation, on efface par l'expression « factions rivales » la différence entre assiégés et assiégeants, on s'inquiète du sort des minorités quand ce sont les majorités qui sont chassées de chez elles, massacrées ou affamées dans des camps, on accuse systématiquement les Croates des mêmes forfaits que leurs agresseurs, et l'on transforme ainsi en « chaos yougoslave » la guerre totale, conquérante et ethnocidaire, menée depuis un an, au vu et au su de tous, par la Serbie.

Bref, on insulte les victimes pour justifier leur abandon. Et ce « on » hélas, c'est, en premier lieu, la France, son Quai d'Orsay et ses experts. S'il y avait une once de mémoire vraie dans nos commémorations, le cinquantième anniversaire de la rafle du Vel' d'Hiv' nous aurait dicté un autre comportement.

► **Alain Finkielkraut est philosophe.**

Réouverture de l'aéroport de Sarajevo

L'aéroport de Sarajevo a été rouvert aux vols humanitaires, samedi matin 8 août, après plus de trois jours de fermeture. Un premier avion s'est posé vers 8 heures du matin dans la capitale bosniaque. La décision avait été prise, vendredi, par le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, qui avait reçu un rapport du général français Philippe Morillon, adjoint au commandant de la FORPRONU, chargé par le secrétariat général d'une mission d'évaluation sur le terrain.

L'aéroport avait été fermé le 4 août, à 18 heures, après avoir été la cible de tirs de mortier visant ses intallations, ainsi que la route qui les relie à la ville. Dans la nuit de jeudi à vendredi, l'aéroport avait encore été touché par des tirs d'artillerie et de mortier, tout comme le quartier général de la FORPRONU, où quatre soldats français avaient été blessés (*le Monde* du 8 août).

Selon le général Morillon, qui a négocié la réouverture de l'aéroport, les belligérants auraient accepté d'ouvrir des corridors routiers pour permettre aux convois humanitaires de rejoindre Sarajevo et ensuite de tenter de gagner Gorazde, dans le sud-est de la Bosnie. Plus de cent mille personnes sont, depuis le 21 mars, assiégées dans cette ville par les forces serbes. Fin juillet, un convoi du HCR avait essayé d'atteindre Gorazde, mais avait dû rebrousser chemin en raison des combats.

Le général Morillon a déclaré, vendredi, avoir bon espoir que les forces serbes et bosniaques s'abstiendraient désormais de tirer sur l'aéroport et sur la route qui le relie à Sarajevo. Il a ajouté que les deux camps s'étaient engagés à coopérer pour rétablir la distribution d'eau, ainsi que pour réparer les lignes téléphoniques et électriques. *«Il faudra voir maintenant si cette bonne volonté se concrétisera, comme je l'espère»*, a ajouté le général qui estime qu'une solution militaire siginifierait cent mille pertes de plus. *«Nous n'avons plus que trois semaines à attendre avant l'ouverture de la conférence internationale* [de Londres], *et j'espère qu'une solution politique pourra être trouvée»*, a-t-il conclu.

La situation n'en reste pas moins instable dans la capitale bosniaque où, vendredi soir, un obus s'est écrasé dans un quartier tenu par les Serbes, faisant cinq morts et une vingtaine de blessés, dont cinq gravement. Ce même jour, alors que le général Morillon avait à peine annoncé la prochaine reprise des vols humanitaires, sept « casques bleus » ukrainiens étaient blessés, dont deux grièvement, lors d'une violente attaque au mortier dirigée contre une caserne de Sarajevo, occupée par la Force de protection des Nations unies et située dans une zone assiégée par des Serbes. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Confirmation de la reconnaissance de la Macédoine par Moscou.** – Le ministère russe des affaires étrangères a confirmé, samedi 8 août, que la Russie avait officiellement reconnu cette semaine l'ex-République yougoslave de Macédoine, comme l'avait annoncé, mercredi dernier, l'agence officielle macédonienne (*le Monde* du 7 août). La Russie est le septième pays à reconnaître la Macédoine après la Bulgarie, la Turquie, la Slovénie, la Croatie, les Philippines et la Lituanie. – *(AFP.)*

EUROPE

GRÈCE : remaniement du gouvernement

Le ministère des affaires étrangères est confié à un Macédonien

Le premier ministre grec, M. Constantin Mitsotakis, a procédé, vendredi 7 août, à un remaniement restreint de son cabinet, notamment en cédant à M. Michel Papaconstantinou, qui est Macédonien, le portefeuille des affaires étrangères. Son prédécesseur avait été limogé pour des divergences sur l'affaire macédonienne.

ATHÈNES

de notre correspondant

Politicien chevronné, M. Papaconstantinou est macédonien de naissance et farouche défenseur de «la grécité» de la Macédoine, une question qui mobilise depuis plus de dix mois *toutes les énergies de la diplomatie* grecque. Il a écrit plusieurs ouvrages sur l'affaire macédonienne et passe pour un expert de la question. Depuis près d'un an, il n'a cessé d'intervenir dans les journaux et à diverses tribunes pour fustiger *«les falsificateurs»* de Skopje (ex-Yougoslavie) qui veulent s'approprier *«le nom historique grec»* de Macédoine et qui ont des «visées territoriales» *sur la Grèce.*

Né en 1919 à Kozani (ouest de la province grecque de Macédoine), une ville de quelque vingt-cinq mille habitants, il y a fait ses études avant *de terminer son droit à Salonique. Il* se spécialise à Cambridge, à Manchester puis à Heidelberg, sur le droit des minorités et des étrangers. En 1961, il revient à Kozani où il est élu député de l'Union du centre qui, à l'époque comptait dans ses rangs M. Mitsotakis. Après la dictature, il rejoindra la Nouvelle démocratie (conservateur) dont il sera le secrétaire du comité exécutif jusqu'à 1981. Après *la* victoire des conservateurs aux élections d'avril 1990, il prendra en charge les ministères de l'agriculture puis de la justice.

Ses connaissances et son expérience lui seront utiles : la question de la Macédoine est loin d'être réglée. Si la Grèce a pu obtenir le soutien de ses partenaires européens au dernier sommet de Lisbonne sur le problème du nom de l'ex-République yougoslave que les Grecs refusent d'appeler Macédoine, la question de la reconnaissance de Skopje risque de s'envenimer. Le récent appel du président russe à la CEE à reconnaître cette République préoccupe vivement les dirigeants grecs. *«Une bataille a été gagnée* (à Lisbonne) *mais la lutte continue»*, a déclaré M. Mitsotakis en confiant le portefeuille des affaires étrangères à M. Papaconstantinou.

Message libéral

Sur le plan intérieur, le chef du gouvernement a créé un «super ministère» de l'économie et des finances qui sera conduit par M. Stéphanos Manos, déjà en charge de l'économie depuis février dernier. Pressé par la CEE et le FMI qui recommandent davantage de rigueur et d'efficacité, M. Manos n'aura pas une tâche facile. Sa première mesure a été d'annoncer un nouveau train de hausses fiscales sur l'essence, les automobiles, les cigarettes, les alcools et *les dépôts bancaires, provoquant* un tollé dans les rangs de la gauche socialiste et communiste.

Pour tenter d'améliorer l'image de l'équipe au pouvoir, ternie par deux ans d'austérité, le chef du gouvernement a fait appel à M. Andréas Andriannopoulos, ministre du commerce et de l'industrie au sein du cabinet sortant et champion du pro*gramme de privatisations. Nommé* ministre d'Etat chargé de la presse et de l'information, il devra faire passer le message libéral du gouvernement. M. Mitsotakis a également rappelé sa fille, Mme Dora Bakoyannis, pour coordonner ses relations avec les ministres. Il avait dû l'écarter, il y a un an exactement, à la suite des accusations de népotisme portées par la presse.

DIDIER KUNZ

ESPAGNE : ancien ministre

Francisco Fernandez Ordonez est mort

Ministre des affaires étrangères de 1985 à juin 1992, *Francisco Fernandez Ordonez*, est mort, vendredi 7 août à Madrid, d'un cancer du foie, à l'âge de soixante-deux ans. Il fut l'une des personnalités politiques les plus importantes d'Espagne durant la transition démocratique.

MADRID

de notre correspondant

«Tous les matins, j'ai envie d'arrêter parce que je me considère déjà comme un homme politique amorti. J'ai fait ce que j'avais à faire et je crois que j'ai mérité le repos... De toute façon, il me reste peu de temps» (1). Huit mois après ces paroles prononcées en janvier de cette année, Francisco Fernandez Ordonez, contraint par la maladie de démissionner, est mort, vendredi, à Madrid.

Depuis longtemps, il savait que ses jours à la tête de la diplomatie espagnole étaient comptés. *«J'ai cessé de boire du vin, de jouer au tennis, de fumer des cigares... Je suis dans une période de ma vie où je ne compte plus qu'en jours.»* A la fin de l'année dernière, il avait dû interrompre ses activités pendant un mois et demi après une opération.

Cet homme de soixante-deux ans a un jour confessé qu'il *«était dans la politique mais qu'il n'était pas un politicien»*. Commis de l'Etat, littéraire par goût, il a été en définitive rattrapé par la politique et s'est laissé séduire à tel point qu'il ne l'a quittée que parce qu'il ne pouvait plus faire autrement.

Homme de centre-gauche

Avocat, expert des questions fiscales, membre d'une famille de dix enfants, Francisco Fernandez Ordenez n'entre en politique qu'à l'âge de quarante-quatre ans, quand il est nommé en 1974 président de l'Institut national de l'industrie après avoir occupé divers postes techniques au ministère des finances. Il n'y restera que huit mois, préférant démissionner pour *«incompatibilité politique»* avec le gouvernement de Arias Navarro.

Homme de centre-gauche, humaniste se réclamant de la pensée de Pierre Mendès France, il fonde le Parti social-démocrate, l'une des douze formations de l'UCD (Union du centre démocratique) de M. Adolfo Suarez. Elu député lors des premières élections libres de 1977, *Paco* comme on le surnomme déjà, se verra offrir le portefeuille des finances et quatre ans plus tard celui de la justice. Il devient ainsi l'artisan de la réforme fiscale et de la loi sur le divorce, laquelle a mis fin à une hypocrisie morale mais qui lui attira de solides inimitiés.

Après la rupture, sa nouvelle formation, le PAD (Parti d'action démocratique) s'est peu à peu fondu dans le sein du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) à la suite de sa victoire aux élections de 1982. Nommé à la direction d'une banque, il attendra pendant trois ans son retour aux «affaires», à un poste qu'il convoitait déjà en 1980 et dont il fit l'outil de la réintégration de l'Espagne *dans le monde moderne* : celui des affaires étrangères.

Atlantiste, pro-européen, ce diplomate aimable, serviable et tranquille est toujours resté le serviteur de son pays et le fidèle compagnon de Felipe Gonzalez. Tout au long de sa vie, il n'a pas varié. Social-démocrate il était, social-démocrate il est resté. *«J'ai toujours pensé ce que je pense aujourd'hui»*, disait-il.

Bien que déjà *affaibli par la* maladie, il connut son heure de gloire en octobre dernier, à Madrid, lors de la conférence de paix sur le Proche-Orient. Comme on lui demandait s'il referait le chemin qu'il a parcouru, sa réponse fut : *«Exactement le même. Avec le même début et peut-être la même fin. Mais cela n'a pas d'importance. Ce qui compte, c'est le plaisir de le faire.»*

MICHEL BOLE-RICHARD

(1) Citations extraites d'une entretien publié dans le quotidien *El Mundo* le 26 janvier 1992.

□ **IRLANDE : l'information sur l'avortement reste illégale.** – La Haute Cour de Dublin a confirmé, vendredi 7 août, un jugement interdisant la distribution en Irlande d'informations sur les possibilités d'avortement à l'étranger. L'avortement est interdit en Irlande, et l'on estime que 5000 femmes se rendent *chaque année en Grande-Bretagne* pour y subir une interruption volontaire de grossesse. – *(AFP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

IRAK

Le Conseil de sécurité va débattre de la répression dans le pays

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

Les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne, ont demandé, vendredi 7 août, une réunion urgente et publique du Conseil de sécurité des Nations unies pour entendre un rapporteur spécial M. Max Van Der Stoel *et débattre de la situation* des droits de l'homme en Irak. Selon des diplomates occidentaux, la réunion devrait avoir lieu mardi prochain et la délégation irakienne sera invitée à prendre la parole.

Dans un rapport, publié la semaine dernière à Genève, M. Van Der Stoel accusait Bagdad de bombarder systématiquement des villages dans le sud du pays. *«Il est d'une extrême urgence que la communauté internationale prenne des mesures concrètes pour répondre à la violation grave des droits de l'homme au sud de l'Irak»*, soulignait-il. Mais l'ambassadeur chinois à l'ONU, M. Li – qui dispose du droit de veto – estime que la question relève de la commission spéciale des droits de l'homme à Genève.

Les Occidentaux ont pu obtenir les 9 voix nécessaires à l'ouverture du débat pour faire adopter la motion. En revanche, s'ils veulent, comme ils le laissent entendre, intervenir militairement en faveur des chiites, dans le sud de l'Irak, ils auront du mal à faire voter une résolution. Aussi pensent-ils que la résolution 688, du 5 avril 1991, *«couvre»* tout le territoire irakien, dans la mesure où elle *«exige»* de Bagdad de mettre fin à ses agressions contre la population civile.

L'opposition irakienne a suggéré la création d'une région au sud de l'Irak surveillée par les forces alliées. Une autre idée circule, qui envisage, comme au nord pour les Kurdes, des vols de surveillance alliés *«pour dissuader»* l'armée irakienne de poursuivre les attaques contre les civils.

A. B. P.

Terreur organisée à Bagdad

Suite de la première page

Et ceci, au moment où, la Jordanie ayant resserré sévèrement les contrôles à ses frontières pour faire respecter l'embargo de l'ONU, des pénuries sont constatées sur les marchés libres de Bagdad. Depuis l'instauration de l'embargo, le 2 août 1990, ces marchés avaient toujours été bien approvisionnés, et seuls les prix prohibitifs empêchaient la grande majorité de la population d'y avoir accès. Tous les gros commerçants, qui dès le début de la crise avaient été encouragés à faire de la contrebande et à acheter ce qu'ils voulaient à l'étranger, agissaient en liaison avec des membres du clan du président Saddam Hussein, qui profitaient donc largement de cet état de fait. La raréfaction des devises, des manquements dans le paiement des commissions, sont peut-être à l'origine de ce drame, mais il semble bien que cette terreur organisée soit aussi destinée à étouffer tout éventuel mouvement de mécontentement.

Des soutiens qui se raréfient

Cette affaire est en effet survenue après une tentative de coup d'Etat, le 2 juillet, par une unité de la garde républicaine, à la suite de laquelle cent vingt officiers auraient été exécutés dans la petite cité d'Alam, au nord de Bagdad. La télévision irakienne avait quelques jours plus tard montré, fait rarissime, le président Saddam Hussein dansant et tirant en l'air en signe de réjouissance, sans préciser toutefois que la scène se déroulait dans cette même ville. Ces deux tragédies qui se sont déroulées dans ce qu'on appelle le «triangle sunnite», celui-là même que le président Saddam Hussein avait appelé à la rescousse contre les chiites et les Kurdes, lors des soulèvements de mars 1991, tendent à confirmer les informations selon *lesquelles les soutiens au* régime se raréfient.

Cela peut-il expliquer l'attitude du pouvoir, qui ne cesse de défier les résolutions de l'ONU, comme pour prouver sa force? *Même si le* président irakien demeure, avec un circuit de distribution très bien organisé, le seul pourvoyeur des rations alimentaires et même s'il *tente de jouer sur la fierté des Ira*kiens, trop souvent négligée par l'étranger; notamment à propos du tracé des frontières, il est peu vraisemblable que le peuple croit encore au discours officiel. La crainte d'une opération militaire américaine ou alliée et la terreur exercée par le régime ont conduit la semaine dernière à une très forte augmentation des passages d'Irakiens en Jordanie, seul point de sortie vers l'extérieur. Mais, pour l'immense majorité des Irakiens, l'Occident, qui n'a pas su se débarrasser du président Saddam Hussein *au lendemain* de la guerre du Golfe, est aussi, sinon plus, coupable que ce dernier de la situation présente.

Le président irakien, qui devait fêter la *«victoire»* de son pays sur l'Iran, samedi 8 août, par un discours qualifié d'*«important»* par les médias gouvernementaux, aura peut-être du mal à mobiliser les Irakiens pour poursuivre, comme il le dit, *«la mère de toutes les batailles»*, qui n'a causé que malheurs. Mais en a-t-il encore cure, lui qui se ferait construire sept nouveaux palais à Bagdad?

FRANÇOISE CHIPAUX

ISRAËL : après la décision de faire évacuer deux maisons arabes

Colère des colons de Jérusalem-Est

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Baptisée en hébreu Hagaï depuis la prise de la vieille ville de Jérusalem par l'armée israélienne en juin 1967, la rue Al Ouad est l'une des principales voies de *passage vers l'Esplanade* des Mosquées et le Mur des Lamentations. Musulmans pratiquants et juifs religieux s'y côtoient quotidiennement en se rendant à la prière. Les garde-frontière israéliens, les «bérets verts», arpentent le pavé inégal, le doigt sur la gachette de leur M-16.

Dans cette rue très passante, deux bâtisses, datant de la période ottomane, sont occupées depuis le 28 février 1991 par des colons de la *yeshiva* (école talmudique) Ateret Cohanim. Quelques heures après le meurtre d'un des leurs, dont le corps mutilé fut retrouvé dans l'une de ces deux maisons, les colons prirent possession des lieux avec la bénédiction de M. Ariel Sharon, l'entreprenant ministre du logement dans le gouvernement de M. Itzhak Shamir.

Un gouvernement «dangereux»

La récente décision du ministre de la police dans le nouveau cabinet travailliste a fait l'effet d'une bombe : M. Moshe Shahal a fait part de sa volonté de faire évacuer ces deux immeubles, avec l'assentiment du maire de la ville, M. Teddy Kollek (*le Monde* du 7 août). *Les policiers doivent en* prendre le contrôle dans les prochains jours, pour une période de deux mois, le temps nécessaire aux juristes pour en fixer le statut définitif.

A en croire certains experts, l'affaire risque de se transformer en véritable imbroglio juridique. Les colons brandissent en effet un jugement rendu le 6 mars 1991 par le tribunal de district de Jerusalem, saisi par les propriétaires arabes des deux maisons. Les juges avaient alors autorisé les étudiants de la *yeshiva* à *continuer d'occuper les lieux* . L'argumentation des avocats des colons avait été renforcée par la présentation devant la cour d'un document du ministère israélien de la défense, remontant à 1983 et permettant à Ateret Cohanim de s'installer dans ces maisons.

M. Yossi Baumel, un des responsables de la *yeshiva*, justifie la présence des colons en se référant à une autre décision datant de 1969. *«Ces habitations,* explique-t-il, *avaient été réquisitionnées par l'armée pour des raisons de sécurité, puis partiellement murées par les soldats.»* L'ordre avait été donné par le général Rehavam Zeevi qui, depuis, s'est reconverti dans la politique et anime un parti d'extrême droite prônant le transfert des Palestiniens hors des territoires occupés.

«Nous savions que le gouvernement d'Itzhak Rabin était dangereux. Nous ne pouvions cependant pas imaginer qu'il entreprendrait d'évacuer des juifs vivant à moins de cinquante mètres du Mur des Lamentations», s'exclame M. Baumel. L'atmosphère est lourde dans la yeshiva. Les étudiants refusent de parler et préfèrent se plonger dans l'étude des livres saints. Le rabin Shlomo Aviner, directeur de Ateret Cohanim, conserve son sang-froid. Sous son impulsion, une trentaine de maisons ont déjà été occupées dans la vieille ville de Jérusalem depuis juin 1967. *«Il serait judicieux d'assurer une présence juive dans ces maisons, comme d'ailleurs dans le reste du quartier musulman. Bien sûr, cette décision est fâcheuse. Mais ce n'est pas elle qui empêchera le retour du peuple juif sur toute sa terre»*, affirme avec un lourd accent alsacien cet ancien de l'Ecole des Mines. Et il ajoute : *«Nous devons faire preuve de patience.»*

Tous les colons ne partagent pas cette opinion. Lors d'une grande manifestation, contre la *politique de M. Rabin, jeudi* 6 août à Jérusalem, beaucoup ont laissé entendre que l'évacuation des deux maisons entraînerait de leur part des représailles *foudroyantes. Autrement* dit, l'occupation de nouvelles habitations arabes dans d'autres secteurs de la partie orientale de la ville sainte. – *(Intérim.)*

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :

Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :

Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :

Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX-15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

ASIE

VIETNAM

Pour vol d'un câble électrique...

Un voleur de câble électrique a été condamné à mort, et un *de ses complices à la prison à* perpétuité, à Viet-Tri, au nord de Hanoï, a rapporté, samedi 8 août, le quotidien du PC vietnamien, *Nhan Dan*. MM. Kim *Ngoc Thanh et Bui Dinh Bang* étaient accusés d'avoir *«détruit des ouvrages importants liés à la sécurité nationale»* pour avoir dérobé, entre novembre 1991 et février 1992, un total de 7389 mètres de câbles en aluminium et cuivre qu'ils avaient ensuite revendu à un marchand de ferraille pour la somme de 5,7 millions de dongs (550 dollars). Cinq autres personnes, dont trois femmes, marchands de ferraille, se sont vu infliger des peines de cinq à vingt ans de prison. – *(AFP.)*

□ **AFGHANISTAN : poursuite des combats à Kaboul.** – Au moins treize civils ont été tués et soixante-dix blessés, vendredi 7 août, à Kaboul, dans des affrontements entre le parti fondamentaliste Hezb et la milice ouzbèke du général Dostom. L'opération de retrait de la capitale des forces irrégulières se poursuit, laissant espérer une cessation des attaques à la roquette, indique le ministère de la défense. Des représentants des groupes de *moudjahidins tentent* de persuader des combattants de se regrouper dans des casernes installées à l'extérieur de la capitale. A la fin de l'opération, il ne devrait plus rester que 500 combattants dans les douze *«zones de sécurité»* récemment créées. – *(AFP.)*

□ **INDE : un dirigeant sikh tué par la police.** – Un dirigeant indépendantiste sikh, accusé de trois cents assassinats, a été tué, vendredi 7 août, par la police au Pendjab. M. Partap Singh Sabra appartenait à la faction Babbar Khalsa, l'un des groupes les plus influents dans la lutte pour la création au Pendjab d'un Etat théocratique, le Khalistan («pays des purs»). Il est le troisième chef sikh tué en quelques jours. – *(AFP.)*

□ **JAPON : espionnage industriel au profit de la Russie.** – Selon le *Yomiuri Shimbun* du vendredi 7 août, le chef adjoint de la mission commerciale russe à Tokyo s'est enfui du Japon à la *mi-mai pour échapper* à un interrogatoire de la police alors qu'il cherchait à se procurer du matériel électronique interdit à l'exportation (puces électroniques et matériel pour satellites). M. Vladimir Davidov serait, affirme le quotidien japonais, un ancien officier du KGB. Le porte-parole du ministère japonais des affaires étrangères s'est refusé à confirmer cette information, se contentant de déclarer que le départ de M. Davidov *«coïncide avec la fin de son affectation à Tokyo»*. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Après dix ans de travaux

Les négociations sur l'élimination des armes chimiques sont pratiquement terminées

Les négociations sur une convention d'interdiction et d'élimination totale des armes chimiques ont pratiquement pris fin, vendredi 7 août, au Comité chimique de la Conférence *du désarmement à Genève*, après dix ans de travaux. Techniquement, les négociations ne sont toutefois pas totalement terminées. Vers la fin du mois, les membres de la Conférence feront savoir s'ils acceptent le texte, qui sera analysé dans les différentes capitales avant d'être transmis à l'Assemblée générale des Nations unies, en septembre, et signé à Paris en janvier. Une majorité de *pays – dont les Occidentaux –* se montrent globalement satisfaits du projet, qui fera date dans l'histoire du désarmement. Des mécanismes sans précédent de vérifications seront institués, ce qui a suscité de très vives réserves de la part de quelques pays, tels la Chine, Cuba, l'Iran et le Pakistan. – *(AFP.)*

□ **L'Irak et l'Azerbaïdjan établissent des relations diplomatiques.** – L'Irak et l'Azerbaïdjan ont établi la semaine dernière des relations diplomatiques, a-t-on appris, vendredi 7 août, de source diplomatique russe à Bagdad. Le consulat irakien à Bakou fait désormais office d'ambassade. – *(AFP.)*

AFRIQUE

SOMALIE : un entretien avec l'envoyé spécial des Nations unies

« On peut éviter le recours à la force »

nous déclare M. Mohamed Sahnoun

M. Mohamed Sahnoun, représentant spécial du secrétaire général des Nations unies en Somalie, estime les besoins de la population de ce pays, où la famine menace d'une mort prochaine un million et demi de personnes, à 40 000 ou 50 000 tonnes de vivres et d'aide par mois, alors qu'il n'arrive actuellement que 10 000 tonnes. Algérien, M. Sahnoun, soixante ans, a été secrétaire général adjoint de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) puis de la Ligue arabe. Ancien ambassadeur, il a servi d'intermédiaire lors des négociations secrètes pour la libération des otages occidentaux au Liban. Il était le conseiller pour les relations extérieures de l'ancien président algérien, M. Chadli Bendjedid, jusqu'à la démission récente de celui-ci.

« Quel jugement portez-vous sur la situation actuelle en Somalie ?

– On s'imagine qu'il s'agit d'une famine classique qui fait beaucoup de victimes sur fond de déstabilisation politique. En fait, on assiste à une véritable désintégration de la société, à une décomposition de l'Etat. Il n'y a pratiquement pas de gouvernement. Il y a un prétendu gouvernement intérimaire qui ne contrôle qu'une banlieue de la ville de Mogadiscio. Il faut tout faire en faveur d'une population qui a été trop longtemps laissée à l'abandon. En réalité, on a trop attendu pour aider la Somalie. La guerre civile a, en fait, commencé en 1988. Syaad Barre *[l'ancien président qui gouvernait depuis 1969]* a quitté Mogadiscio en janvier 1991. On aurait pu intervenir dès cette époque.

– Combien de victimes ce conflit a-t-il fait ?

– On estime que 50 000 civils ont déjà péri du fait des violences et de la famine. Sans compter ceux qui sont morts les armes à la main, dont il est difficile d'apprécier le nombre, certainement considérable. 4,5 millions de personnes sont actuellement dans le besoin total, et 1,5 million sont pratiquement condamnées.

– Les Somaliens ne sont pas totalement abandonnés à leur sort. La solidarité internationale se manifeste. Quel bilan faites-vous de l'aide dont ils bénéficient ?

– L'aide dont la Somalie a bénéficié est d'abord le fait du Comité international de la Croix-Rouge, auquel il faut rendre hommage. C'est lui qui a répondu le plus rapidement aux problèmes posés par la situation sur place (1). Cette aide a commencé à être acheminée au mois de janvier. Les Nations unies, elles, ne sont intervenues de manière notable qu'à partir du mois de mars. En ce qui concerne l'ONU, il faut souligner le rôle de l'UNICEF dont la présence a été presque constante, comme celle de plusieurs organisations non gouvernementales.

» La configuration géographique de la Somalie est un obstacle à l'acheminement de cette aide. Le pays s'étire en longueur. Il est difficile de s'y implanter partout. Du coup, certaines régions ont été privilégiées, surtout celle de Mogadiscio. En même temps, l'afflux de l'aide dans la capitale crée des problèmes inextricables. Sa population a pratiquement doublé en quelques mois.

» Depuis un certain temps, on parvient à approvisionner quelques villes de l'intérieur, comme Baidoa (*le Monde* du 7 août), mais le sud du pays ne reçoit pratiquement aucune aide alors que c'est la région la plus peuplée. Il faudrait pouvoir rééquilibrer géographiquement cette aide. Du reste, elle est très insuffisante. On estime les besoins à 40 000 ou 50 000 tonnes par mois et il n'arrive que 10 000 tonnes.

– Pourquoi avez-vous critiqué, dans un rapport au secrétaire général des Nations unies, le comportement de cette organisation ?

– J'ai constaté, même si cela était déjà connu, que les Nations unies utilisent un personnel salarié qui exige des garanties sur ses conditions de travail avant de partir quelque part. Les organisations non gouvernementales, elles, sont constituées de volontaires qui acceptent de travailler dans des conditions difficiles. D'où leur efficacité. A l'exception de l'UNICEF (2), les agences des Nations unies ne semblent pas préparées à faire face aux situations d'urgence. Je préfère ne pas les nommer, mais il y a de leur part une insuffisance très claire.

« Prise de conscience »

– Le Conseil de sécurité a adopté, le 27 juillet, une résolution qui prévoit l'acheminement d'une aide massive en Somalie. Quand cette aide sera-t-elle effective ?

– Cette résolution est extrêmement importante. Elle traduit une prise de conscience de la gravité de la situation. Une commission technique est arrivée le 6 août à Mogadiscio qui doit remettre son rapport le 15 de ce mois. Elle doit faire des recommandations sur le genre de structures qui seront mises en place pour distribuer l'aide en question dans les différentes régions de Somalie. Il faut souhaiter qu'elle y sera acheminée le plus tôt possible.

– La même résolution du Conseil de sécurité prévoit un éventuel recours à la force si l'aide internationale ne peut être distribuée dans des conditions satisfaisantes. Avez-vous le sentiment qu'on en arrivera là ?

– Si cela se révèle nécessaire oui, car il s'agit de sauver des vies humaines. J'estime néanmoins qu'on peut éviter le recours à la force, car la situation n'est pas celle qui prévaut aujourd'hui sur le territoire de l'ex-Yougoslavie. Il n'y a pas de conflit, sur une large échelle, entre les différents clans qui se partagent le pays. Chaque mouvement contrôle un territoire précis dont les dimensions correspondent à peu près à ses aspirations. C'est donc le *statu quo*. Le vrai problème est celui du banditisme, des bandes qui pillent une partie de l'aide humanitaire pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles.

» La solution à ce problème consisterait à céder à bas prix 60 à 70 % de cette aide humanitaire aux marchands locaux, à charge pour eux de la commercialiser. C'est comme cela qu'on fera redémarrer l'économie tout en décourageant les pillards. Certains commerçants ne sont pas fâchés, du reste, de ces pillages, tant ils sont exaspérés de la concurrence que leur font les organisations humanitaires en distribuant gratuitement les vivres.

» Si on devait recourir à la force ce serait la première fois que les Nations unies interviendraient pour garantir l'acheminement d'une aide humanitaire. Il ne s'agirait pas d'une force chargée de maintenir la paix, comme cela s'est vu ailleurs, mais de s'assurer que les secours parviennent bien à destination. »

Propos recueillis par
BERTRAND LE GENDRE

(1) Le CICR maintient en Somalie 68 délégués secondés par 1 500 volontaires du Croissant-Rouge. Il consacrera cette année le quart de son budget, qui est de 500 millions de dollars, à ce pays.

(2) Le 15 juillet, l'UNICEF – Fonds des Nations unies pour l'enfance – a demandé à la communauté internationale de lui fournir en urgence 17,7 millions de dollars (88 millions de francs). Dans un communiqué daté du 6 août, l'agence a lancé un nouvel appel, en signalant que la communauté internationale ne lui avait fourni que 9 millions de dollars, soit seulement la moitié des fonds nécessaires à la poursuite et à l'élargissement de son action.

□ **Une mise au point du représentant du Somaliland à Paris.** – Après la publication dans *le Monde* du 7 août de l'article intitulé : « Baidoa, ville-mouroir de Somalie », le représentant de la République du Somaliland en France, M. Galéry Gourret-Hussein, nous indique, que *« le Somaliland est un Etat respectueux des droits de l'homme et qu'il n'a aucune intention d'attaquer qui que ce soit »*. M. Gourret-Hussein réfute les termes *« d'ennemis du Sud »*, à propos des dissidents qui ont proclamé un Etat indépendant dans le nord de la Somalie.

ALGÉRIE

La police investit une mosquée d'Alger

De violents incidents ont éclaté, vendredi 7 août, à Alger, lorsque la police a investi, à l'issue de la grande prière hebdomadaire, la mosquée Es Sunna, à Bab-el-Oued, traditionnel fief intégriste. Les unités antiémeute, appuyées par des policiers en civil et des gendarmes, avaient encerclé le bâtiment pour arrêter l'imam, qui y tenait un prêche *« politique violent et subversif »* retransmis par haut-parleur. Les forces de l'ordre ont pénétré dans la mosquée en tirant des coups de feu de sommation. Une centaine de fidèles ont été arrêtés, tandis que l'imam réussissait à s'enfuir.

Plusieurs milliers de personnes ont alors investi les rues du quartier, érigé des barricades et affronté la police, qui a fait usage de ses armes. Selon l'agence officielle APS, quatre personnes ont été blessées par balles. Des rumeurs – non confirmées – faisant état de cinq morts ont circulé toute la soirée dans ce quartier surpeuplé, contribuant à entretenir la tension.

Es Sunna était une des rares mosquées encore aux mains des partisans du FIS après l'interdiction par les autorités des discours politiques dans les lieux de culte. A plusieurs reprises, et pour les mêmes raisons, la mosquée avait déjà été occupée par la police ces derniers mois. Jeudi dernier, un policier avait été assassiné à quelques mètres du bâtiment. – *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

BRÉSIL : le scandale de la corruption

Le président Collor et ses accusateurs souhaitent un débat rapide sur la procédure de destitution

L'aggravation de la crise politique brésilienne, au fil des accusations de corruption qui ne cessent de se multiplier devant la Commission *ad hoc*, a au moins rapproché l'opposition et le pouvoir sur un point : la nécessité d'une mise en œuvre rapide de la procédure de destitution du président Fernando Collor de Mello. Chaque camp obéit toutefois à des motivations diamétralement opposées.

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Persuadée qu'elle tient dorénavant le moyen de renverser le chef de l'Etat, l'opposition commence déjà à envisager un futur gouvernement de coalition. Les autorités de Brasilia savent, pour leur part, qu'elles peuvent encore compter sur une minorité de blocage à l'Assemblée (un tiers des députés) pour faire échec à cette procédure. L'entourage du président craint cependant l'effritement rapide de ce fragile consensus minimal et veut donc en finir le plus vite possible.

La commission d'enquête parlementaire n'a pourtant pas encore terminé ses auditions, et son rapport ne doit être rendu public que le 26 août. Les dernières accusations qu'elle a enregistrées mettent un peu plus en difficulté M. Collor. Le quotidien *Globo* affirme que 93 millions de dollars ont, en deux ans, transité sur des comptes appartenant à des proches du pouvoir, d'après les relevés de chèques fournis à la commission. Le principal dirigeant de Votorantim, une importante holding de matériaux de construction, M. Antonio Ermirio de Moraes, a confirmé les nombreux trafics d'influences de M. Paulo Cesar Farias, le financier de la campagne électorale du président.

La « veillée pour l'éthique » de l'Eglise

Plusieurs juristes étudient les modalités légales de mise en œuvre de la procédure d'*« impeachment »*. La Constitution de 1988 en prévoit la possibilité théorique, mais la loi spéciale qui devait compléter le dispositif n'a jamais été rédigée. C'est donc sur un texte législatif datant de 1951 que travaillent les experts, alors que le président de l'Assemblée nationale, M. Ibsen Pinheiro, commence à enregistrer des requêtes émanant de citoyens.

La société brésilienne commence à réagir et l'Eglise catholique, ainsi que plusieurs mouvements protestants font clairement entendre leurs voix. Un document publié par la Coordination œcuménique (CESE) souligne que *« le peuple assiste impuissant et indigné à l'avalanche de dénonciations de corruption et de mensonges officiels »*. Il affirme que *« la patience de ce peuple appauvri a atteint ses limites »*. Au cours d'une *« veillée pour le retour de l'éthique politique »* à Belo-Horizonte, le président de la Conférence épiscopale du Brésil, Mgr Luciano Mendes de Almeida, a pour sa part qualifié de *« lamentable »* l'intention prêtée au gouvernement de dégager des ressources budgétaires pour les députés, en échange d'un vote contre la destitution du président.

Parmi les membres du gouvernement fidèles au ministre de l'économie et des finances, M. Marcilio Marques Moreira, un fragile *statu quo* semble avoir été accepté. La demi-douzaine de ministres concernés ne devraient pas démissionner avant la conclusion des travaux de la commission et la publication de son rapport. Les nouvelles révélations les mettent cependant dans une position chaque jour plus difficile.

Seul le Parti du front libéral (PFL, droite) défend ardemment le président. Le PFL, issu de la scission du parti ayant soutenu le régime militaire (1964-1985), détient dorénavant quatre ministères. L'un de ses dirigeants les plus connus, le gouverneur de l'Etat de Bahia, M. Antonio Carlos Magalhaes, multiplie les mises en garde à l'intention de l'influent ministre de l'économie, lui demandant de rompre avec la politique de rigueur qui a favorisé le rééchelonnement de la dette brésilienne : *« Le pays ne peut pas supporter cette situation pendant très longtemps »*, a-t-il affirmé.

Le vice-président, M. Itamar Franco, continue, lui, ses consultations avec les principaux partis d'opposition. L'ancien gouverneur de Sao-Paulo, M. Orestes Quercia, chef du Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB, centre), qui dispose du groupe parlementaire le plus important, a d'ores et déjà affirmé qu'il était prêt à participer à un gouvernement de coalition.

Cette situation instable continue de provoquer des remous tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du pays. Déjà le FMI a retardé l'envoi d'une mission technique à Brasilia dans le cadre de l'accord signé l'an dernier avec le Brésil pour l'octroi d'un prêt stand-by de 2,1 milliards de dollars. Les industriels de Sao-Paulo ont fait part de leur inquiétude. Le président de leur fédération, M. Mario Amato, a confirmé son appui au ministre de l'économie, soulignant la nécessité d'un *« plan d'urgence pour survivre, tant que les problèmes politiques ne seront pas résolus »*.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

□ **CUBA : M. Aldana aurait réapparu.** – L'idéologue du Parti communiste cubain, M. Carlos Aldana, qui n'avait pas été vu en public depuis plusieurs semaines et dont des milieux cubains de Miami avaient annoncé l'arrestation, aurait reçu une délégation du PC vietnamien, selon le quotidien officiel *Granma* du vendredi 7 août. Le journal ne précise pas la date de l'entretien et ne publie pas de photographie de la rencontre. – *(Reuter.)*

□ **GUATEMALA : progrès sur les droits de l'homme dans les négociations de paix.** – Le gouvernement guatémaltèque et les représentants de la guérilla ont trouvé un terrain d'entente, vendredi 7 août, à Mexico, sur l'un des principaux points de divergence depuis le début des négociations de paix. Il a été convenu que les *« patrouilles de défense civile »*, formées par les autorités, n'obligeraient plus les paysans à participer à la lutte anti-subversion et que ces derniers verraient leur liberté de mouvement garantie. Le gouvernement s'est engagé à ne pas augmenter le nombre de ces patrouilles, accusées de nombreuses violations des droits de l'homme. – *(UPI.)*

LOIN DES CAPITALES

Pointe-Noire : nostalgies d'« avant le pétrole »

POINTE-NOIRE

de notre envoyé spécial

« *POINTE-NOIRE, 9 août, 7 heures du matin : ville à l'état larvaire, qui semble encore dans le sous-sol.* » C'est en ces sobres termes qu'André Gide décrivait, en 1926, celle qui deviendrait, moins d'un demi-siècle plus tard, la capitale économique du Congo, grâce au pétrole – 90 % des recettes d'exportation du pays. En ce dimanche 2 août 1992, date du premier tour de l'élection présidentielle, l'infinie torpeur qui règne sur la ville semble donner raison aux tristes mots de Gide.

Ici, la consigne de « ville morte » lancée par les autorités afin d'assurer le bon déroulement du scrutin a été respectée à la lettre. Il faut dire que Pointe-Noire, contrairement à Brazzaville, a pris ses précautions. Les services de l'administration ont travaillé jusque fort tard dans la nuit de samedi à dimanche pour régler les derniers litiges et satisfaire les électeurs à qui il manquait encore des papiers. Résultat garanti : dimanche, du matin au soir, pas un rideau ne bouge, hormis ceux des isoloirs.

Seuls ceux qui disposent d'un sauf-conduit peuvent circuler en voiture. Quant aux commerces, ils sont fermés. Même la gare, si grouillante d'ordinaire, affiche un calme désolé. Construite « *à un mètre près* » sur le modèle de la gare de Deauville, l'étrange bâtisse et son beffroi normand surveillent d'un air inutilement sévère les nids de poule de l'avenue Charles-de-Gaulle.

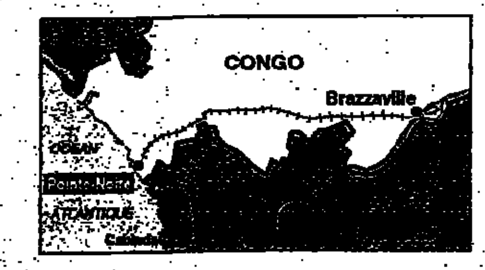
Le Chemin de fer Congo-Océan (CFCO), inauguré en 1934 et dont la construction coûta la vie à quelque vingt mille « indigènes » victimes des fatigues et des mauvais traitements, assure deux liaisons poussives mais quasi quotidiennes avec Brazzaville. Le port, mis en service en 1939, constitua pendant très longtemps le passage obligé pour les exportations d'alors : caoutchouc, manganèse, bois, potasse, huile de palme. C'était l'époque des grandes compagnies concessionnaires, quand le Congo n'était encore que le Moyen-Congo et que l'actuelle République centrafrique, s'appelait l'Oubangui-Chari. L'or noir n'avait pas encore remplacé l'or vert.

« Après l'indépendance, l'activité portuaire a beaucoup diminué. Et aujourd'hui le transit des marchandises se fait essentiellement par avion, c'est-à-dire par Brazzaville », explique André Tchicaya. Ancien secrétaire de la police municipale, ce fils de fonctionnaire (*« mon père l'était déjà en 1899 »*) a l'allure imposante et le crâne dégarni d'un Manu Dibango. Avec ses soixante-quatorze ans et sa prodigieuse mémoire, il est une des rares « bibliothèques » encore vivantes de la ville.

Le bon temps

Il se rappelle comme si c'était hier l'histoire de ce juge français qui, dans les années 30, avait osé envoyer en prison un *« cadre européen du chemin de fer »*. Accusé d'avoir *« giflé et insulté un de ses collaborateurs »*, ledit cadre ne resta pas longtemps derrière les barreaux. *« Finalement, c'est le magistrat qui a été rappelé à Paris...* soupire le vieux Tchicaya. *Même après guerre, certains Français se comportaient comme des brutes avec les originaires,* tempête-t-il ; *ces gens-là, ils n'avaient vraiment aucune culture, tout Français qu'ils étaient ! »*.

Le rond-point de la Cité (aujourd'hui rond-point Lumumba) coupait déjà la ville en deux : le quartier européen d'un côté, la « cité indigène » de l'autre. *« Mais enfin, il y avait quand même quelques Européens qui y habitaient. Chez nous, ça n'a jamais été comme chez Mandela ! »*, note le vieux Tchicaya, l'œil malicieux. Après guerre, tandis que les premiers fonctionnaires congolais s'installaient dans les *« cases en dur »* de ce qu'on baptiserait aussitôt *« le quartier chic »* (le *« premier quartier qui ait eu l'eau et l'électricité »*), les jeunes Noirs les plus argentés commençaient à fréquenter le Cercle africain, créé pour répondre au Cercle civil des Blancs.



C'est au Cercle africain que la *« veuve Djembo »*, autre grande figure de Pointe-Noire, s'initia au tango, à la valse et au boléro, avant de se mettre au cha-cha-cha et, *« plus tard encore, dans les années 60 »*, au twist. Ce ne sont pas pourtant ses qualités de danseuse émérite qui valurent à la veuve sa réputation, mais ses audaces de cuisinière. Rompant avec les habituelles brochettes de viande grillée qui font l'ordinaire des « estancots » de la cité, l'ancienne directrice d'école lança la première, en 1967, la vogue du poisson braisé.

Les Congolais *« de toutes les ethnies »* puis un fan-club de coopérants firent rapidement leurs délices des chinchards et des carpes *« badigeonnés avec une sauce aux fines herbes »* dont la veuve eut longtemps le secret. C'est cette même année, 1967, que s'ouvrait, côté européen, le restaurant Chez Paulette, resté fameux pour ses langoustes grillées et ses hôtes cosmopolites – de l'Ougandais Idi Amin Dada au cégétiste français Georges Séguy.

« Je ne vais pas dire du mal des Blancs : c'était ma meilleure clientèle ! », s'esclaffe la veuve Djembo, assise dans son salon-salle à manger où une bonne quinzaine de ses petits-enfants regardent, médusés, un clip très déhanché de musique zaïroise. *« A l'époque, j'étais jeune*, soupire-t-elle, tout en suivant d'un œil critique les balancements télévisés. *C'était avant le pétrole... »*

CATHERINE SIMON

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

En contradiction avec l'avis du Comité national d'éthique

Le ministère de la santé pourrait autoriser les laboratoires privés à créer des banques de sperme

Un projet de décret encore confidentiel, rédigé par les services du ministère de la santé et de l'action humanitaire, prévoit d'autoriser les laboratoires privés d'analyses de biologie médicale à créer des banques de sperme humain. Ce projet est en contradiction avec l'avis du Comité national d'éthique émis sur ce thème en juillet 1990. Il commence à alimenter une polémique, les responsables de la Fédération française des CECOS (Centres d'étude et de conservation des œufs et du sperme humains) étant fermement opposés à cette autorisation qui risquerait de conduire à faire du sperme humain le produit d'un circuit à but lucratif.

« Les activités de recueil, traitement, conservation et cession de sperme humain provenant de dons sont pratiquées par les établissements de santé et les laboratoires d'analyses de biologie médicale autorisés dans les conditions prévues ci-après. » La rédaction du premier article du projet de décret est sans équivoque. En l'état, ce texte autorise les laboratoires privés à but lucratif à créer des banques de sperme humain.

A l'initiative du professeur Georges David, les premières banques de sperme ont été créées en France au début des années 70 dans le cadre de la Fédération française des CECOS. Elles sont toujours aujourd'hui implantées en secteur hospitalier public. Les responsables se sont inspirés des principes qui régissaient le don du sang : gratuité du don, anonymat des donneurs, non-profit dans la préparation et le conditionnement. Les CECOS assurent, par ailleurs, un contrôle des indications médicales (1) et assument la responsabilité de l'ordre des délivrances en fonction des dates d'enregistrement des demandes. *« Ainsi*, résume le Comité national d'éthique, *tout en permettant l'utilisation du sperme indifféremment en secteur privé ou hospitalier, était obtenue une totale garantie de non-commercialisation des spermes provenant de donneurs bénévoles. »*

Jusqu'à ces derniers temps, seuls vingt et un établissements étaient autorisés à pratiquer en France les *activités de banque de sperme. Il* s'agissait des dix-neuf CECOS, ainsi que de la Fondation de recherche en hormonologie (Paris) et d'un laboratoire de Toulouse. En septembre dernier, une polémique éclatait à propos de deux banques privées situées, l'une à Marseille (Nature et Fertilité), l'autre à Montpellier (Eurosperme), dont le fonctionnement était sujet à contestations. Après avoir ordonné à l'association marseillaise – qui *travaillait dans toute* la France avec de nombreux établissements privés pratiquant des procréations médicalement assistées – de suspendre ses activités, le ministère de la santé revenait, dans un second temps, sur sa décision. Pour leur part, les responsables d'Eurosperme annonçaient fort prudemment qu'ils cessaient toute activité.

Une situation anarchique

En décembre dernier, l'attention était attirée sur les activités d'une autre banque privée officiant dans la capitale : la banque de sperme de Paris. A Marseille comme à Paris, on découvrit les imbroglios administratifs résultant des décrets qui, depuis 1988, entendent – en vain – réglementer efficacement la pratique de la procréation médicalement assistée (2).

Inquiet d'une situation à ce point anarchique, tant d'un point de vue sanitaire qu'éthique, et en l'absence de textes de loi sur la bioéthique, le ministère de la santé fit promulguer, dans le cadre d'un texte portant diverses mesures d'ordre sanitaire et social, un article de loi définissant les conditions dans lesquelles les banques de sperme peuvent être créées. Ce texte, publié au *Journal officiel* du 4 janvier 1992, prévoyait notamment le caractère *« gratuit »* des dons de sperme (la banque privée indemnise généralement les donneurs à hauteur de 350 francs.). C'est le projet de décret fixant les conditions de recueil et d'utilisation du sperme provenant de dons qui soulève aujourd'hui une nouvelle polémique. Il autorise en effet les laboratoires privés à développer une activité vis-à-vis de laquelle les CECOS disposent de fait d'une situation de quasi-monopole.

Les risques de dérapage éthique

« L'avis du Comité national d'éthique en date du 18 juillet 1990 recommandait de n'autoriser, pour ce type d'activité, que les centres de caractère public (établissements publics, établissements privés sans but lucratif) et associés au service public. Ces dispositions garantissant, selon le Comité, l'exigence de la non-commercialisation, explique le professeur Jacques Lansac, président de la Fédération française des CECOS. *Il nous semble donc discutable d'autoriser les laboratoires à but lucratif à pratiquer les dons de sperme. Pour le don de sang, ces laboratoires ne sont pas autorisés, pas plus que pour les dons d'organes. Il nous apparaît contestable de mettre le don des gamètes, qui eux aussi sont un produit du corps humain et doivent être gratuits, dans un circuit à but lucratif. »*

Au-delà des risques de commercialisation du sperme (et demain des ovules) humain, le problème soulevé est à nouveau celui de l'éthique même des procréations médicalement assistées. Le développement d'un circuit parallèle à celui des CECOS serait inquiétant dans la mesure où il permettrait tout d'abord à de nombreux laboratoires privés de faciliter la pratique de l'insémination artificielle avec donneur (ou encore de la fécondation *in vitro* avec sperme de donneur), d'augmenter le recrutement des patients et de multiplier le nombre des examens – très rémunérateurs – d'analyse biologique effectués dans ce cadre.

Il risquerait ensuite de délivrer les équipes médicales nouvellement concernées des règles morales imposées par les CECOS. Ces derniers estiment notamment que le recours au sperme de donneurs ne peut être qu'un traitement de la stérilité masculine – et non la réponse à une demande de convenance – à partir du don d'un couple fertile (les donneurs sont des hommes mariés ayant déjà eu des enfants) à un couple stérile. Tout, dès lors, deviendrait possible, qu'il s'agisse de l'insémination d'une femme seule, de l'insémination *post mortem* ou, comme dernièrement en Italie, de la fécondation *in vitro* chez une femme ménopausée.

« Comment l'agrément de structures telles que les laboratoires d'analyses médicales, non soumises à la règle du non-profit, sera-t-il dorénavant compatible avec l'exigence fondamentale de non-commercialisation des organes humains ? » s'inquiétait déjà le Comité national d'éthique. Devant la justesse d'une telle question, on indique, dans l'entourage de M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, que la pratique de la procréation médicalement assistée n'étant malheureusement pas mise en œuvre de la même manière que celle des transplantations d'organes (en secteur exclusivement public), il est difficile d'interdire aux laboratoires privés d'exercer une telle activité. Du moins dans l'attente des lois sur la bioéthique dont on espère qu'elles seront examinées par le Parlement avant la fin de cette année.

JEAN-YVES NAU

(1) Chaque année, l'ensemble des CECOS français pratiquent chez des couples dont l'homme est stérile environ 4 000 inséminations artificielles avec sperme de donneurs. Ces établissements assurent par ailleurs l'autoconservation d'un millier de dons par an pour des hommes qui, devant subir différents traitements anticancéreux, risquent, à terme, de devenir stériles.

(2) Ces deux décrets (n° 88-327 et 88-328) ne font aucune distinction entre les activités de procréation médicalement assistée intraconjugales et les activités de procréation médicalement assistée ayant recours à des gamètes étrangers aux couples. Une telle distinction ne pourrait en effet que s'appuyer sur une disposition législative toujours inexistante.

La commercialisation du Centoxin ayant suscité une vive controverse

La mise sur le marché des médicaments devrait faire l'objet d'une vigilance accrue

Les deux firmes rivales des Etats-Unis, Centocor et Xoma, qui se disputent le brevet d'un médicament produit par génie génétique – le Centoxin et son concurrent E5 – utilisé dans le traitement des chocs infectieux, ont décidé d' « enterrer la hache de guerre », vient de rapporter le *Wall Street Journal*. Les poursuites, engagées en 1990, auraient déjà coûté entre six et dix millions de dollars chaque année aux deux fabricants. La Food and Drug Administration n'a toujours pas autorisé la vente du Centoxin et du E5 Xoma aux Etats-Unis, alors qu'en France, la mise sur le marché du Centoxin a suscité une vive controverse.

Dans l'attente d'un nouvel essai thérapeutique américain, le Comité national d'éthique en France vient de rendre un avis (*le Monde* daté 19-20 juillet), qui, au-delà du cas spécifique du Centoxin, ouvre la voie à de nouvelles procédures d'autorisation de mise sur le marché de tous les médicaments.

L'avis était attendu, il fera date. *En répondant*, vendredi 17 juillet (*le Monde* daté 19-20 juillet), à la question de savoir si une nouvelle *évaluation* du Centoxin, *un produit* déjà autorisé sur le marché, était opportune, et si oui, comment, les membres du Comité consultatif national d'éthique ont esquissé les contours d'une future procédure d'autorisation de mise sur le marché (AMM) de tous les médicaments innovants produits par génie génétique.

Saisi le 3 février dernier par M. Bruno Durieux, alors ministre de la santé, le Comité a dû résoudre un cas d'espèce complexe qui met en jeu aussi bien la recherche *scientifique* que la loi du marché et l'éthique. L'affaire remonte au 2 juillet 1991, quand la France autorise, sur une *« présomption d'efficacité »*, la vente du Centoxin, un anticorps monoclonal destiné à diminuer la mortalité des chocs septiques secondaires aux infections à bacille Gram négatif (BGN). Ces infections, mortelles pour près de la *moitié*, atteignent environ 30 000 personnes chaque année.

L'autorisation du médicament, réservé à l'usage hospitalier, a suivi la publication dans le *New England Journal of Medicine*, le 14 février 1991, des résultats d'une étude américaine tendant à prouver l'efficacité du Centoxin. Or, comme le rappelle le Comité, cette démonstration *« a fait l'objet de vives controverses sur le plan méthodologique. Cela, joint au prix élevé du produit, a suscité de sérieuses réserves sur son utilisation »*, si bien qu'une quinzaine de réanimateurs de l'Assistance publique des Hôpitaux de Paris ont réclamé une étude complémentaire de confirmation. A 21 500 francs la dose, l'Assistance publique de Paris devrait en effet consacrer au Centoxin un budget annuel approchant les 100 millions de francs (*le Monde* du 4 février).

Mais le nouvel essai thérapeutique n'a pas lieu, à cause notamment d'un vide juridique. L'enquête consisterait en effet à comparer l'efficacité du produit sur un groupe de malades réellement traités et sur un autre dit « placebo ». *Que faire dans le cas où la* famille d'un patient décédé alors qu'il avait été mis sous placebo *porte plainte ?* La « perte de chance » généralement évoquée au stade des tests ne peut ici jouer, le médicament étant autorisé et... présumé efficace.

Aujourd'hui, le Comité national *d'éthique estime qu'« en l'état actuel des connaissances, l'efficacité du Centoxin dans les cas de syndrome septique à BGN est plausible, mais non prouvée »*. Il dénonce cette *« incertitude »* et ses *« conséquences néfastes, pour les malades d'abord, parce que le doute entraîne des hésitations thérapeutiques », « pour la santé publique ensuite »*, arguant que *« l'usage du médicament entraînera des dépenses non justifiées, au détriment d'autres dépenses peut-être plus utiles »* et que *« l'obligation de comparer les produits à venir à un produit de référence d'efficacité non prouvée exigera des essais d'effectif très important et d'interprétation difficile, compromettant leur évaluation »*.

Essai français caduc

Sur ces bases, le Comité recommande *« un essai de confirmation (dit « répétitif ») de l'étude »* qui a présidé à l'autorisation du Centoxin, mais reconnaît aussitôt qu'il serait *« difficilement réalisable »*. Sur le plan éthique, la constitution d'un groupe placebo est jugée *« délicate »*, et, surtout, *« du fait de l'AMM et de la disponibilité du médicament, il ne serait pas acceptable d'en priver la moitié des patients (...) »*.

Or entre-temps un fait nouveau est apparu. La Food and Drug Administration (FDA) américaine, qui, dans le doute, n'a pas autorisé la vente du médicament, a demandé des informations complémentaires à la firme Centocor. Les conclusions d'un nouvel essai thérapeutique en cours *« pourraient être obtenues rapidement »*, précise le Comité, qui ajoute : *« Ou les conclusions de l'essai seront positives, et le Centoxin sera considéré comme efficace, ou elles seront négatives, et l'AMM devra logiquement être supprimée. »* Quoi qu'il en soit, l'essai français est caduc.

Partant, l'instance consultative a *« étendu sa réflexion et examiné les moyens susceptibles d'éviter que des situations analogues se présentent dans l'avenir »*. Quatre recommandations générales sont formulées. En premier lieu, *« sauf hypothèses ou faits nouveaux »*, le principe des essais « répétitifs » de confirmation postérieurs à l'AMM est rejeté, la possibilité restant ouverte pour des essais *« de type non répétitif »* qui porteraient, non plus sur l'efficacité du produit, mais *« sur d'autres indications ou sur des comparaisons de dose »*. Le Comité consultatif national d'éthique préconise ensuite *« au moins deux essais, chacun de taille suffisante »* pour justifier l'AMM, et souhaite, *« dans la mesure du possible »*, qu'ils se déroulent de façon simultanée. L'idée défendue par certains d'une *« AMM précoce, ou de pré-AMM conditionnelle, c'est-à-dire d'AMM exigeant, pour devenir définitive, des essais de confirmation de l'efficacité du produit »*, est elle aussi écartée.

LAURENCE FOLLÉA

JUSTICE

Après un avertissement de la CNIL

La situation informatique de 300 tribunaux de police va être régularisée

Le ministère de la justice a indiqué, vendredi 7 août, que les procès-verbaux dressés par trois cents tribunaux de police, qui sont en infraction avec la loi de 1986 dite « informatique et libertés », ne sont pas entachés d'illégalité. *« La validité des procès-verbaux ayant constaté les contraventions n'est en rien affectée par ce problème, qui porte exclusivement sur la mise en œuvre de loi informatique et libertés »*, a précisé le ministère, en réponse à un communiqué publié la veille par la CNIL (Commission nationale informatique et libertés) qui dénonçait cette situation d'infraction.

Le ministère a également rappelé qu'il s'était déjà engagé, dans un *arrêté adressé à la CNIL le 1er juillet* dernier, à régulariser la situation qui a mis hors la loi trois cents tribunaux français de simple police dotés de fichiers informatisés non déclarés à la Commission.

L'affaire remonte à la *plainte* d'un automobiliste, déposée en 1990 devant la CNIL. Sans contester le bien-fondé de son amende, celui-ci signalait à la Commission l'existence d'un fichier informatisé au tribunal de police de Châteauroux (Indre). Après enquête, la CNIL découvrait que ce fichier n'avait fait l'objet d'aucune autorisation par arrêté ministériel, ni d'aucune déclaration à ses services. Le tribunal était en infraction avec la loi « informatique et libertés » et donc passible de sanctions pénales. La chancellerie allait mener sa propre enquête et découvrir l'illégalité, dans les mêmes conditions, de deux cent quatre-vingt dix-neuf autres tribunaux de police français chargés de recouvrer les amendes, notamment de stationnement.

La mise en place d'un système informatique dans les tribunaux de police, destiné à faciliter la gestion du recouvrement des amendes, avait été décidée en 1983. En 1984, la CNIL avait émis un avis favorable au projet et prévoyait, pour chacun des tribunaux de police à équiper, une demande individuelle. En 1986, devant la lenteur de la procédure – trois ou quatre cents dossiers à traiter un à un – le ministère de la justice proposait de publier un arrêté ministériel régularisant la situation de trente premiers tribunaux.

« Depuis cette date, a précisé, jeudi 6 août, M. Patrice Billaud, attaché à la direction juridique de la CNIL, *il n'y a pas eu de déclaration individuelle, ni d'arrêté à propos de l'informatisation des fichiers de 299 tribunaux de simple police. »* Un arrêté devrait être publié au *Journal officiel* à la rentrée, contenant la liste des tribunaux de police utilisateurs du système et rappelant les règles d'accès au fichier, en particulier pour la police municipale, qui ne pourra pas consulter les informations, notamment d'identité.

REPÈRES

FAIT DIVERS

Nouvelle piste dans l'affaire Boutboul

Les avocats de Mme Marie-Elisabeth *Cons-Boutboul, mère de* Mme Darie Boutboul, inculpée et écrouée à Fleury-Mérogis depuis le 10 octobre 1989 pour complicité dans l'assassinat de son gendre – l'avocat Jacques Perrot, – ont affirmé, vendredi 7 août, qu'il existait une nouvelle piste dans l'instruction de l'affaire. Il s'agirait d'une nouvelle expertise selon laquelle Me Perrot n'a pas été tué, le 27 décembre 1985 à Paris, par un individu qui l'attendait en bas de l'escalier, mais par quelqu'un qui se trouvait plus haut que lui et auquel la victime, qui allumait une cigarette, tournait le dos aux trois quarts. Se fondant sur ce fait nouveau, les avocats de Mme Cons-Boutboul et de Mme Darie Boutboul, partie civile, estiment aujourd'hui que le crime a été commis par un familier plutôt que par un tueur à gages, comme l'avaient jusqu'à présent établi les enquêteurs et la justice.

NUCLÉAIRE

Le surgénérateur britannique sera arrêté en 1994

Le surgénérateur britannique de Dounreay, sur la côte nord de l'Ecosse, devra fermer en 1994, a confirmé, mercredi 5 août, le gouvernement britannique. Le ministre de l'énergie, M. Tim Eggar, rejette ainsi les appels de l'industrie nucléaire, qui demandait un sursis jusqu'en 1997 pour l'unique réacteur à neutrons rapides de Grande-Bretagne.

En 1988, le gouvernement britannique avait décidé une réduction drastique du programme de développement de ce type de réacteurs. Les travaux devaient désormais se limiter à la recherche à long terme et Dounreay devait être arrêté définitivement en 1993 ou 1994. D'une puissance de 270 mégawatts, un peu supérieure à celle du réacteur français Phénix (250 mégawatts), le surgénérateur britannique avait été mis en service en février 1974. – (AFP.)

ENVIRONNEMENT

Plus de 150 000 hectares brûlés dans des incendies de forêts aux Etats-Unis

Des dizaines de maisons détruites, des centaines d'autres évacuées et plus de 150 000 hectares de bois et de maquis partis en fumée en une semaine : c'est le premier bilan des incendies de forêts qui ravagent l'ouest des Etats-Unis, *notamment* l'Oregon et l'Idaho, depuis le début du mois d'août. Le feu se propage d'autant plus facilement que ces régions souffrent de sécheresse depuis six ans.

Plus de quinze mille pompiers, appuyés par des avions et des hélicoptères, continuaient à la fin de la semaine de lutter contre le feu dans l'Oregon, l'Etat de Washington, la Californie, l'Idaho, l'Utah, le Nevada et le Colorado. – (AFP.)

Des pinèdes détruites dans le Var

Un incendie de forêt, le premier de cette ampleur, s'est déclaré, vendredi 7 août, près de Vidauban dans le Var. Le sinistre, qui a commencé, au début de l'après-midi à dix kilomètres au sud de Martigues (Bouches-du-Rhône), a détruit au total trente hectares de pins et de broussailles. Il n'a été circonscrit qu'à la nuit tombante, après avoir été combattu par trois cents hommes au sol et une flottille de *quatorze bombardiers d'eau*, avions et hélicoptères. Un pompier a été intoxiqué et un autre légèrement blessé dans une chute.

□ **Arrêt des recherches de deux ouvriers victimes d'un éboulement sur un chantier à Paris.** – Les sapeurs-pompiers, qui tentaient de dégager, depuis jeudi 6 août après-midi, deux ouvriers ensevelis sous les décombres après l'effondrement d'un puits de fondation à Paris, ont abandonné les recherches, vendredi 7 août dans la soirée (*le Monde* du 8 août). Les deux hommes travaillaient dans ce puits de 10 mètres de profondeur sur le chantier de construction d'un immeuble situé 7, rue Saint-Georges à Paris (9e). L'un des corps sans vie a été *« aperçu »* par les sauveteurs. L'autre n'a pas été localisé. Les recherches ont été arrêtées en accord avec le juge d'instruction, car elles entraînaient des *« risques importants »* d'éboulement, dangereux *pour les sauveteurs et pour les* immeubles voisins.

□ **Relogement provisoire pour les familles expulsées de Montreuil (Seine-Saint-Denis).** – Vingt-cinq personnes, expulsées le 28 juillet d'un hôtel meublé de Montreuil (Seine-Saint-Denis), ont accepté un relogement provisoire à l'issue d'une *réunion* avec le *maire* de la *ville*, vendredi 7 août. Les familles, hébergées depuis le 3 août à la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul, ont été relogées au groupe scolaire Fabien, de Montreuil, dès le vendredi soir. Les *familles pourront y rester jusqu'au* 21 août. Le député, maire communiste de la ville, M. Jean-Pierre Brard, *maintient* néanmoins ses positions sur le relogement définitif, en affirmant que *« la municipalité ne pourra aller au-delà du relogement de cinq familles »*.

□ **Un policier de Chanteloup-les-Vignes (Yvelines) blessé par un mineur à coups de hachoir.** – Un policier de Chanteloup-les-Vignes (Yvelines), M. Christian Louron, a été blessé, jeudi 6 août dans la soirée, par un mineur de seize ans armé d'un hachoir, alors qu'il intervenait, en compagnie de trois autres policiers, sur les lieux d'un cambriolage. Le policier, touché à la main et au cuir chevelu, a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital de Poissy. Le mineur a été placé en garde à vue.

Le Monde

HEURES LOCALES

Ouessant, la sentinelle solitaire

A l'avant-poste du continent, l'île bretonne reste difficile d'accès. Son isolement lui fait perdre ses forces vives, sauf en été

OUESSANT

de notre envoyé spécial

« *LES femmes vont accoucher sur le continent, mais les vieux meurent sur leur île.* » Encore très jeune grand-mère, Mme Michèle Malgorn, maire (sans étiquette) de Ouessant, unique commune de l'île du même nom, a de l'énergie à revendre. Pourtant, elle égrène sans plaisir les statistiques : « *L'an dernier, 22 décès contre 4 naissances.* » Depuis le début de l'année, elle n'a marié que deux couples.

La trépidante activité estivale, ponctuée par les arrivées et les départs des bateaux blancs de la compagnie Penn Ar Bed et les va-et-vient du Cessna de la Finist'Air, ne doit pas faire illusion. Chaque année, la population sédentaire s'effrite et vieillit. Le phénomène n'a pas encore atteint le fond. Le pire démographique est pour demain... sauf miracle (après tout, possible dans ce bout d'Europe qui ne reconnaît que la mer et Dieu pour maîtres) ou greffe forcée (mais inimaginable tant ces îliens – comme les îliens du monde entier, sont socialement étanches).

Transport scolaire par avion

Cette perte de substance vive laisse son empreinte sur le paysage économique d'Ouessant : très peu d'initiatives privées, pas d'activité manufacturière, un tourisme à la fois salutaire et mal-aimé, une agriculture abandonnée depuis trente ans, le poids financier et familial des retraités. Les maisons blanches, aux volets bleu drapeau, orientées toutes au sud, sont fermées dix mois sur douze, devant des parterres d'agapanthes, ces fleurs bleues du cru devenues orphelines. La friche se répand sur les quelque 50 000 parcelles inconstructibles, parce que propriétés indivises de dix ou quinze héritiers. Et puis des ressources fiscales étroites, mise à part la forte taxe professionnelle qu'acquitte EDF pour sa centrale.

Force de la nature, figure emblématique, suzerain des îliens, M. Jean-Yves Cozan, conseiller général et député (UDF-CDS), a une délicieuse maison familiale avec, au bout du jardin, l'ancienne « crèche à vache ». Mais il habite Quimper. Biscornue, sa circonscription législative lui a été « charcutée » sur mesure, s'étirant jusqu'à Carhaix, au cœur de l'Argoat, et évitant étrangement Molène, l'archipel voisin. Mais a-t-on déjà vu des Bretons qui ne seraient pas compliqués ? Ils perdraient leur charme et leur identité ! Depuis des siècles, les habitants d'Ouessant et ceux de Molène se proclament aussi différents que feu et eau. Pourtant, le curé d'Ouessant a aussi la responsabilité des âmes de Molène. Mais « *il y a dans ce partage ecclésiastique quelque chose d'anormal qui choque les traditions* », constate, mi-sérieux, mi-malicieux, Jean-Yves Cozan, qui a fait des études de sociologie.

Le collège local ne peut conduire les enfants que jusqu'à la troisième. Alors l'hiver, par tous les temps, des cohortes de lycéens, pensionnaires sur le continent, reviennent faire le plein d'iode et de bouffées d'ancêtres, l'espace d'un bref week-end. « *Ouessant est sans doute la seule commune de France où les enfants peuvent prendre l'avion au titre du transport scolaire* », remarque, tout fier, le conseiller général, qui préside par ailleurs la société d'économie mixte Finist'Air.

Il paraît que la République est pingre pour ses îles. Mais le conseil général du Finistère, lui, ne craint pas de s'engager. Pour les seuls transports, au titre du budget solidarité, la collectivité départementale leur a versé 220 millions de francs depuis 1982, dont 95 pour éponger le déficit d'exploitation du service maritime. La gamme des tarifs préférentiels n'en finit pas : les « insulaires » (ceux qui habitent sur l'île et y paient des impôts) ont droit aux meilleures ristournes, mais les « semi-insulaires » (ceux qui y ont seulement des attaches familiales) et les personnes âgées bénéficient aussi d'allégements. Détail : le « tarif chien » s'aligne sur le « tarif vélo ». Quoi qu'il en soit, les loueurs de deux-roues font, l'été, des affaires en or...

Ouessant a toujours vécu de la mer, mais, paradoxalement, pas de la pêche (bien que la géographie lui confère la forme d'une pince de crabe), tenue aujourd'hui à bout de cordage par cinq derniers artisans. Encore une différence avec Molène ou Sein. La fortune maritime, ses hommes l'allaient chercher sur les cargos de la Marchande ou les croiseurs de la Royale. Pendant ce temps, les femmes entretenaient une agriculture de poche et de subsistance sur des champs lilliputiens et filaient la laine des moutons.

Des courants redoutables

Ah, les naufrages qu'on allait oublier ! Les cartes marines ressemblent à des gribouillis illisibles qui désignent en fait les innombrables écueils, récifs, cailloux à moitié visibles, passes dangereuses et surtout épaves qui font la joie des archéologues sous-marins. Au musée, installé dans l'ancienne salle des machines du phare du Créac'h, au milieu des lanternes et lentilles en cristal de roche et des impressionnantes photos des vigies de pierre, les visiteurs peuvent encore relire les dernières heures du *Drumond-Castle*, un vapeur du siècle dernier qui venait d'Afrique du Sud, ou les chapitres essentiels d'un traité de « droit de bris », autrement dit de droit des épaves.

Phares... Les feux de la mer nourrissent la mythologie et la réalité ouessantines avec la même prégnance que le fer ou l'acier l'existence des Lorrains. On vous montrera dans une vitrine la chasuble d'un prêtre sur laquelle a été brodé un grand phare en fil d'or. Vauban, déjà, avait fait ériger le Stiff sur le point culminant d'Enez Eussa, l' « île haute », en breton. A l'ouest, le phare de la Jument marque l'entrée du redoutable passage du Fromveur où les courants peuvent dépasser 12 kilomètres à l'heure. Vers l'est, la tour de Kéréon, l'une des dernières encore habitées par des gardiens, signale les hauts-fonds des Pierres hargneuses.

La nouvelle tour-radar du Stiff surveille tout le trafic maritime qui entre ou sort de la Manche. Amer futuriste, du haut de ses 140 mètres, il défie le clocher ajouré du bourg de Lampaul, qui servit en son temps de repère béni aux barques de bois. Mais ce bijou de la technologie moderne n'en cultive pas moins le ridicule. Les employés du phare relèvent en effet, pour les uns du ministère des transports, pour les autres de celui de la défense. Eh bien ! les militaires utilisent une clé, les civils une autre, car les dépenses d'électricité doivent être imputées à deux compteurs différents ! De quoi faire saliver les fins limiers de la Cour des comptes...

Quand la frénésie estivale sera retombée, Michèle Malgorn et Jean-Yves Cozan devront engager leurs « grands projets » : assainissement, accroissement des capacités d'hébergement, centre de remise en forme avec l'appui de la chambre de commerce de Brest, enfouissement des monstrueuses lignes électriques, remplacement des bordures de jardins en parpaing par des murs en pierre sèche, comme autrefois. Il faut espérer qu'ils n'oublieront pas d'épauler l'époux de la pharmacienne, M. Jean-Yves Moigne, qui cultive avec amour les algues alimentaires, dans des conditions financières et commerciales aléatoires. « *C'est comme l'agriculture, sauf qu'ici le support, c'est la mer, et non la terre* », dit ce paysan du large, rayonnant et optimiste contre vents et marées.

FRANÇOIS GROSRICHARD

La semaine prochaine : L'archipel des Lavezzi (Corse)

Le métro de Rennes contesté

La majorité socialiste a fait le choix du VAL pour la capitale d'Ille-et-Vilaine. Mais la droite et les écologistes réclament un référendum

RENNES

de notre correspondant

Rennes sera-t-elle l'une des plus petites agglomérations du monde à s'équiper du métro ? Le conseil municipal de cette ville, se rendant aux arguments du maire, M. Edmond Hervé (PS), avait décidé, juste après les dernières élections, d'installer le véhicule automatique léger (VAL), de Matra, de préférence au tramway d'Alsthom (*le Monde* du 27 octobre 1989). Or ce projet est de plus en plus contesté.

Sollicité pour une contribution financière, le conseil général d'Ille-et-Vilaine, que préside M. Pierre Méhaignerie (CDS), a considéré, le 15 juin, « *que le projet, dont la qualité technique n'est pas en cause, n'est adapté ni aux spécificités géographiques ni aux capacités financières de l'agglomération rennaise* ». Il a décidé « *de rejeter en l'état la demande de subvention* », tout en proposant de cofinancer « *des études impartiales et complètes étudiant en détail des solutions alternatives et leurs impacts économique et écologique* ».

Un conseiller général (UDF), M. Jean-Pierre Dagorn, s'est lancé, depuis novembre 1990, dans une croisade pour un référendum. Sa pétition a recueilli plus de 45 000 signatures, dont près de 30 000 à Rennes, le reste ayant été collecté dans les vingt-huit autres communes du district urbain, qui doivent participer au financement de l'opération. M. Dagorn estime que le maire de Rennes aurait dû imiter son collègue de Brest, M. Pierre Maille (PS), en lançant une consultation populaire sur le choix du transport en commun le plus souhaitable, avant de voter une délibération. Favorables, eux aussi, à un référendum, les Verts réclament « *deux trams au lieu du VAL* ».

Plus de 2 milliards de francs

Le projet est même contesté par certains socialistes. M. Michel Philipponneau, géographe, ancien président (PS) du district et premier adjoint au maire de Rennes jusqu'en mars 1989, assure que « *le transport commun en site propre est mal adapté à la structure de l'agglomération rennaise* ». Il voit dans le VAL « *une opération essentiellement liée à une volonté de prestige* », risquant de conduire à l'abandon des lignes suburbaines déficitaires, « *qui, pourtant, peuvent limiter les déplacements en voiture entre Rennes et la banlieue* ». Il réclame « *un moratoire jusqu'aux élections municipales de 1995, qui auront valeur de référendum* ».

Le coût des infrastructures et du matériel roulant est évalué à 2,6 milliards de francs. Rien d'excessif, pour la majorité socialiste. M. Jean Normand, adjoint chargé des transports et président de la Société d'économie mixte des transports collectifs de l'agglomération rennaise, souligne qu' « *il entraînera, pour Rennes et l'agglomération, un endettement comparable à celui des villes de même catégorie* ».

En octobre 1989, la solution du VAL avait été adoptée par 43 voix pour (PS, MRG, CDS, RPR et PR), 4 contre (les Verts) et 8 abstentions (7 PC et 1 CDS). Elle avait été voulue par M. Edmond Hervé, qui souhaitait donner à sa ville une image de marque moderne, et précédée d'une très longue campagne d'information sur les avantages respectifs des deux systèmes en concurrence.

Quinze stations prévues

Dans son programme électoral, M. Hervé écrivait : « *Deux systèmes ont été étudiés par le Syndicat intercommunal des transports collectifs de l'agglomération rennaise (SITCAR) : le tramway moderne de type Grenoble, et le métro automatique de type VAL de Lille. Le choix devra être fait en 1989 pour que la mise en œuvre puisse se réaliser au cours de notre prochain mandat.* »

Le démarrage des travaux devrait avoir lieu au début de l'année 1993, le percement du tunnel en 1995, année des élections municipales, et la mise en service en 1998. La ligne de métro reliera les quartiers nord-ouest et sud-est, sur une longueur de 8,5 kilomètres, dont un seul kilomètre en aérien. Elle comptera quinze stations. Le corridor retenu concentre 42 % de la population, et 46 % des emplois rennais.

C'est dans la seconde quinzaine du mois d'août que la commission d'enquête d'utilité publique sur le VAL remettra son avis. S'il est favorable, l'arrêté de déclaration d'utilité publique pourrait intervenir dès septembre, et l'avant-projet détaillé serait examiné à la rentrée par le conseil de district de l'agglomération rennaise.

CHRISTIAN TUAL

Un avis favorable pour la réforme comptable

Le Comité des finances locales vient d'approuver plusieurs mesures devant favoriser la transparence des comptes

Le Comité des finances locales a examiné, le 21 juillet, un avant-projet de réforme de la comptabilité communale. Ce texte reprend les conclusions rendues, voilà quelques mois, par un comité d'experts (*le Monde* daté 8-9 mars). Il permet de mieux évaluer la situation patrimoniale de la commune, et de connaître l'étendue des risques que cette collectivité encourt.

La perspective d'une réforme comptable, envisagée depuis deux ans, a suscité l'inquiétude de nombreux élus locaux qui ont craint, notamment, d'avoir à augmenter la fiscalité pour constituer des provisions budgétaires. Dans un rapport adressé, le 15 avril, à la commission des finances du Sénat, M. Jean Clouet (UDF) estimait que l'apparition de certaines dépenses obligatoires était « *de nature à encadrer l'autonomie* » des communes. Il s'interrogeait sur le coût de la formation nécessaire au dispositif, et soulignait les « *complications* » administratives pouvant être induites. Le Sénat avait alors adopté plusieurs recommandations cherchant à limiter la portée de la réforme.

Le projet a subi un certain retard par rapport au calendrier initial. Mais, au début du mois de juillet, le premier ministre lui-même a souhaité que le Comité des finances locales se réunisse, afin d'examiner la première mouture d'un texte de loi. Est-ce parce que la modernisation de la comptabilité publique locale sera de nature à favoriser la transparence des comptes préconisée dans le rapport sur la corruption ? M. Pierre Bérégovoy désire que la réforme comptable soit discutée dès la prochaine session parlementaire.

L'amortissement obligatoire

Le Comité que préside M. Jean-Pierre Fourcade (UDF) s'est déclaré favorable à ce que la gestion financière locale s'inspire du plan comptable général. Il en a retenu les principes essentiels : amortissement obligatoire des biens renouvelables, constitution de provisions pour garanties d'emprunt, rattachement des produits et des charges à l'exercice auquel ils se rapportent. Le Comité a approuvé le principe de l'inscription d'annuités fictives pour les emprunts faisant l'objet d'un remboursement différé. Cette mesure devrait permettre de mieux apprécier l'endettement réel des communes.

Le Comité des finances locales a souhaité qu'un compromis puisse être trouvé sur le problème de la nomenclature comptable. Ce plan de classement des dépenses et des recettes a une certaine incidence sur le vote du budget. La présentation des crédits « par nature » offre une lisibilité politique moindre que la présentation « par fonction », qui retrace les grandes orientations du budget. Le Comité des finances locales est hostile à la généralisation du classement « par nature », bien qu'elle permette l'exercice d'un meilleur contrôle des comptes. Il veut que les élus locaux puissent, au choix, voter leur budget « par nature » ou « par fonction ».

Le Comité souhaite que la réforme comptable entre en vigueur un an plus tard que prévu, en 1996, et qu'elle se mette en place de façon progressive. Il s'oppose à ce qu'elle soit rétroactive, afin d'en limiter les incidences budgétaires.

Le Comité a approuvé trois dispositions étrangères à la réforme comptable, et destinées à renforcer les mécanismes de contrôle de l'Etat sur les collectivités locales. Deux d'entre elles empêchent que les ordonnateurs puissent s'affranchir des règles du contrôle de légalité et s'opposer à l'exécution des décisions de justice. La troisième instaure un contrôle de sincérité des inscriptions comptables par le préfet.

R. Rs.

REPÈRES

BOURGOGNE

La Côte-d'Or ouvre ses églises

PAR crainte du vandalisme, les portes des églises de campagne restent souvent closes, en dehors des rares offices. Au grand dam des touristes. Avec l'accord de l'évêché, propriétaire, plusieurs collectivités locales ont décidé d'ouvrir, cet été, une quarantaine d'édifices religieux, trois après-midi par semaine.

L'opération, baptisée « Eglises de nos campagnes », ne sera pas très coûteuse, puisque ce sont des bénévoles qui assureront la surveillance des édifices. Sa promotion coûtera 30 000 francs. Bien que modique, elle a fait l'objet d'un financement fort complexe.

Le comité départemental de tourisme de Côte-d'Or, association dépendant du conseil général, versera 15 000 francs. La direction régionale des affaires culturelles (DRAC) en paiera 10 000. Le syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM) du canton de Précy-sous-Thil, compétent en matière de tourisme, ainsi que les offices de tourisme des communes de Pouilly-en-Auxois et de Sainte-Cène-l'Abbaye, se partageront les 5 000 francs restants. Ces multiples partenaires vont éditer un guide en quatre langues proposant plusieurs parcours de découverte de leur patrimoine religieux.

BRETAGNE

Le conseil régional crée une bourse d'études

LE conseil régional (RPR) de Bretagne a créé, au début de l'année, une bourse d'études destinée à des jeunes de niveau bac + 2 ayant l'intention de monter une entreprise à l'issue de leur formation. Il vient de sélectionner 21 dossiers et doit examiner 25 nouvelles candidatures à l'automne.

Pour lancer ce qu'il appelle le « Passeport pour l'an 2000 », le conseil régional s'est associé aux principaux chefs d'entreprise de Bretagne, réunis au sein du Club des trente, et il bénéficie du soutien de deux banques (Crédit mutuel et Crédit agricole). Les jeunes qui seront sélectionnés obtiendront un prêt bancaire de 30 000 francs à un taux extrêmement intéressant (3,5 %), ainsi qu'un chèque de 5 000 francs. Ils seront parrainés, tout au long de leurs études, par des chefs d'entreprise qui leur proposeront des stages en France ou à l'étranger afin de leur faire découvrir la culture d'entreprise. En contrepartie, les bénéficiaires prennent l'engagement moral d'œuvrer au développement de la péninsule Armoricaine, en Bretagne ou ailleurs.

► **Demandes de renseignements à la chambre régionale de commerce et d'industrie, tél. : (16) 99-25-41-73.**

CENTRE

Une université à Orléans

UN institut universitaire professionnalisé (IUP) d'administration des collectivités territoriales ouvrira ses portes à Orléans (Loiret), cet automne.

Cet institut accueillera des étudiants de niveau bac + 1. Il leur proposera trois niveaux de formation, sanctionnés par trois diplômes nationaux : le diplôme d'études universitaires professionnalisé (bac + 2), la licence (bac + 3), ouvrant l'accès au concours d'attaché territorial, et le diplôme d'ingénieur-maître en administration publique (bac + 4), donnant accès au concours d'administrateur territorial. Une centaine d'étudiants seront recrutés sur dossier, le 15 septembre.

La promotion de l'IUP a été prise en charge par la ville d'Orléans. Les locaux ont été fournis par l'Université. Le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) a mis à disposition l'un de ses attachés.

M. Sueur, secrétaire d'Etat aux collectivités locales et maire (PS) d'Orléans, a précisé, en présentant l'IUP, le 23 juillet, que le rythme des créations d'emplois d'encadrement dans la fonction publique territoriale restait « *soutenu* ». Mais, « *faute de candidats qualifiés* » une bonne partie des postes ne seraient pas pourvus.

► **IUP d'administration des collectivités territoriales, faculté de droit, d'économie et de gestion de l'université d'Orléans, BP 6739, 45067 Orléans Cedex 2. Tél. : (16) 38-41-71-52.**

Cette page a été réalisée avec la collaboration de Guillaume Clément et de nos correspondants Chris Maisiat (Dijon) et Christian Tual (Rennes).

Sans voiles

Les organisateurs des championnats du monde d'athlétisme 1991 à Tokyo avaient programmé la finale du 1 500 mètres féminin avant celle du 1 500 mètres masculin. Ce hasard chronologique a permis à Hassiba Boulmerka de monter sur la plus haute marche du podium avant son compatriote Noureddine Morcelli. Elle y a reçu la première médaille d'or jamais gagnée par un sportif algérien lors de championnats du monde.

Pour défiler lors des cérémonies officielles de ces championnats, Hassiba Boulmerka avait revêtu un costume traditionnel kabyle. Elle avait couru avec une tenue de sport, maillot et short verts flottants, qui avaient laissé voir aux spectateurs dans le stade nippon et aux téléspectateurs dans le monde entier la sécheresse de ses bras et la nervosité de ses cuisses. Lors d'une prière du vendredi qui avait suivi la victoire de Hassiba Boulmerka, l'imam de la mosquée de Kouba s'était indigné de la « tenue scandaleuse » de la championne. Cela n'avait pas empêché Alger de lui réserver un accueil triomphal. Le président Bendjedid Chadli lui avait remis la médaille du Mérite algérien.

Depuis son retour de Tokyo, Hassiba Boulmerka a reçu des centaines de lettres de jeunes femmes qui lui demandaient une photo. Elle leur expédia des clichés dans des enveloppes où elle n'inscrivit pas son nom, de crainte que ces courriers aient été interceptés par des postiers islamistes. Dans un restaurant, un homme s'approcha un soir de sa table pour lui dire que « les Algériens qui se respectent sont fiers d'elle ». Hassiba Boulmerka répondait aux hommages en invitant ses compatriotes à entreprendre au lieu de désespérer. N'avait-elle pas prêché par l'exemple ?

Un professeur d'éducation physique découvrit ses dons pour le demi-fond lorsqu'elle eut dix-sept ans. Son père, qui conduisait des camions en France, ne s'offusqua pas de cette activité. Les amis de la famille y furent beaucoup plus hostiles. Elle persévéra. Quand elle courait la campagne aux environs de Constantine, sa ville natale, il lui arrivait de recevoir des pierres. Au collège, certains professeurs la firent redoubler pour la contraindre à abandonner le sport. Elle renonça plutôt à s'engager dans les études juridiques dans lesquelles elle aurait pu briller.

Hassiba Boulmerka voudrait faire comprendre à ses concitoyens qu'ils ont leur destin entre leurs mains, que rien n'est impossible en Algérie. Tous les jours, elle s'entraîne dans le complexe construit en 1975 pour les Jeux méditerranéens. La piste, qui n'a pas été refaite depuis dix-sept ans, est presque impraticable.

Noureddine Morcelli a estimé que les conditions étaient trop mauvaises pour y préparer les Jeux de Barcelone. Il a trouvé refuge dans une université américaine. Hassiba Boulmerka ne s'est pas expatriée. Une petite société de fruits et légumes d'Alger est devenue son commanditaire. Amar Bourras est resté son coach.

Hassiba Boulmerka est devenue célèbre. Elle n'a pas voulu changer de vie. Elle a apporté à Barcelone des vêtements traditionnels pour les défilés. Jeudi 6 août, en short et maillot verts, elle s'est qualifiée pour la finale du 1 500 mètres en gagnant sa série. Et samedi 8 août, comme à Tokyo l'an passé, elle avait rendez-vous avec sa principale rivale, la Russe Tatiana Dorovskikh.

A. G.

ATHLÉTISME : l'échec du recordman de saut à la perche

Le zéro pointé de Sergueï Bubka

Enorme surprise, vendredi 7 août, dans le stade olympique de Montjuich : grand favori du saut à la perche, l'Ukrainien Sergueï Bubka a été éliminé dès ses premières tentatives. Le concours a été gagné par Maxim Tarassov devant un autre athlète de la CEI, Igor Trandenkov. Les coureurs kényans ont réalisé un triplé dans le 3 000 mètres steeple. Chez les femmes, l'Allemande Heike Dreschler a remporté le saut en longueur. Le relais masculin français du quatre fois 100 mètres, ancien détenteur du record du monde, a été éliminé sans gloire en demi-finales.

L'éthiopienne Derartu Tulu a gagné le 10 000 mètres, vendredi soir 7 août, devant la Sud-Africaine Elana Meyer et l'Américaine Lynn Jennings. L'Afrique du Sud a obtenu ainsi sa deuxième médaille d'argent (avec le double hommes en tennis), les premières aux Jeux de Barcelone pour cette nation bannie de l'olympisme pendant trente-deux ans.

Il est 19 h 25. Sergueï Bubka grimpe à toute allure vers un parking poussiéreux, sur les hauteurs de Montjuich. A cette heure-ci, d'habitude, il commence seulement à dérouler ses grandes enjambées pour s'élancer vers les sautoirs. Vendredi soir, il s'en sert pour fuir le stade par la petite porte, pour échapper à cette colline maudite d'où il vient de tomber, de haut. L'Ukrainien a le regard fixe de celui qui s'éveille d'un mauvais rêve. Il se raccroche à quelques certitudes, esquisse des excuses. Il lève les bras au ciel, parle de vent tourbillonnant, de perches molles, de retour à Atlanta. « Après tout, dit-il, j'ai été champion olympique à Séoul. » Une portière claque sur le meilleur perchiste du monde, point final de cette chronique d'une débâcle inattendue.

Trois heures et demie plus tôt, c'est effectivement en champion olympique que Sergueï Bubka était entré dans le stade. Commençaient pour lui ces longs moments d'attente, pendant lesquels des sous-fifres s'éreintent à passer des hauteurs infimes pour le champion. Bubka lisait, Bubka se vautrait dans l'herbe, déambulait sur la pelouse. Une sorte de promenade champêtre en attendant d'entrer en scène. Aucun signe apparent de doute sur le visage de l'Ukrainien lorsqu'il s'avance pour son premier essai à 5,70 mètres. Que craindrait-il ? L'homme a déjà effacé vingt-deux barres au dessus des 6 mètres, il a amélioré trente fois le record du monde pour l'installer à 6,11 mètres en plein air.

Pourtant, au moment de s'élancer, Sergueï Bubka hésite. Il guette les souffles de vent qui agitent son maillot. « Avant d'entrer dans le stade, expliquera son ami Philippe Collet, il m'avait dit que ce concours serait une loterie, à cause de ces rafales tourbillonnantes. » Le chronomètre, chargé de compter les deux minutes imparties à chaque concurrent pour effectuer leur saut, égrène les secondes. Il en reste vingt lorsque l'Ukrainien s'élance, puis se ravise. Il en reste deux lorsqu'il se décide à courir vers le sautoir, trop déconcentré pour penser à passer la barre.

Un concours amputé

A partir de ce premier échec, Sergueï Bubka va sombrer dans une sorte d'état comateux. Assis sur son banc, il ne se rend pas compte que l'athlète qui le précède a passé son tour. Le chronomètre, pour une fois impitoyable, lui a déjà volé près d'une minute lorsqu'il se déshabille et se dirige vers ses marques. Nouveau faux départ, nouvelle course précipitée et Bubka touche la barre avec ses bras. Pour desserrer l'étau de panique, il réserve son troisième saut pour la hauteur suivante. Tout peut encore se réduire aux dimensions d'un léger incident sur la route de son triomphe. Bubka se couche d'ailleurs à terre, les jambes surélevées sur son banc, comme un accidenté inconscient. Mais le maître de la discipline continue à trembler comme un potache à la veille d'un oral de rattrapage. « Il est venu me demander des conseils sur l'orientation du vent, il a voulu que j'essaye sa perche », expliquera, encore abasourdi, son compatriote Igor Trandenkov.

C'EST VOUS QUI REMBOURSEZ LES BILLETS ?

PESSIN

Il est 19 heures et Sergueï Bubka part à l'assaut de son troisième essai, à 5,75 mètres. Il a cette fois-ci pris la précaution de ne pas gaspiller son temps. L'athlète court, s'élève, pour mieux se coucher sur la barre. Le stade entier en cet instant doit se pincer. Le public siffle, sans trop y croire encore. Ses adversaires s'ébrouent, s'interrogent du regard. Sergueï Bubka vient de buter sur une latte placée près de quarante centimètres en deçà de son record du monde. Comme pour se raccrocher à quelques gestes sûrs, l'athlète à la technique vacillante range ses barres, plie machinalement ses affaires et quitte le stade. Il rêvait d'atteindre de nouveaux chiffres magiques, il sort de l'épreuve avant même d'y être entré, sur un zéro pointé.

En abandonnant ce moignon de concours, amputé de son vainqueur certain, Sergueï Bubka aura seulement réussi à montrer combien il a étouffé le saut à la perche depuis des années. Dans ces Jeux de Barcelone qui, à force de se vouloir trop pleins, auront vu tous leurs grands rendez-vous se vider de leur émotion, son ratage a ressemblé à l'absence de Carl Lewis sur 100 mètres. La défection des deux hommes ne faisait que souligner l'ampleur de la tyrannie qu'ils exercent sur leur discipline.

Gérer une nouvelle responsabilité

« C'était comme si le couvercle avait sauté », expliquait Igor Trandenkov à propos de l'échec de son équipier. Mais le saut à la perche ne s'est pas mis à bouillonner. Les prétendants au trône ont paru tout à coup effrayés par leur nouvelle liberté. Au lieu de perdre leurs inhibitions, ils semblaient écrasés par leurs ambitions tout à coup légitimes, par la perspective de cette médaille d'or qui leur tombait dessus sans qu'il s'y attendent. Pétrifiés de timidité, les vainqueurs n'auront même pas osé approcher les sommets défrichés par leur maître. Ils se sont arrêtés respectueusement à 5,80 mètres, la hauteur qui avait décerné le bronze à Séoul. « Peut-être un jour oubliera-t-on que cette médaille d'or représente la défaite de Bubka, pour penser qu'elle récompense ma victoire », pouvait rêver Maxim Tarassov.

Bubka avait involontairement prouvé que cette discipline est celle d'un seul homme, d'un unique talent. Et qu'en abonnant l'épreuve à l'exploit, l'athlète la condamne à l'anonymat dès qu'il lui fait défaut. Car Sergueï Bubka ne possède pas seulement un don qui fait de lui le meilleur perchiste de tous les temps, il sait le soupeser pour créer régulièrement l'événement. Un peu comme si Bob Beamon avait pu tronçonner son saut en longueur miraculeux de Mexico, et le vendre en pièces détachées. Le perchiste, dont on dit qu'il pourrait atteindre les 6,30 mètres, sait monnayer ces parcelles d'exploit : il gagnerait aujourd'hui près de 700 000 francs par mois. Et l'ancien membre des Jeunesses communistes, converti sans effort aux valeurs capitalistes, pouvait ainsi arriver à Barcelone précédé d'une réputation de star.

Lui a-t-elle coûté sa médaille d'or ? A Barcelone, Sergueï Bubka s'étalait sur d'immenses affiches, aux côtés de Michael Jordan. Le chausseur Nike avait tout misé sur les deux hommes pour éclipser le rival Lewis. Du haut de ses performances exceptionnelles, du haut de sa réputation de vedette infaillible, l'Ukrainien a semblé pris de vertige. Car ses excuses pour ce concours raté sonnaient creux. Jamais auparavant le triple champion du monde ne s'était trompé de perches. Jamais sa marge de sécurité n'avait été érodée par le vent. Pour se faire prendre à ces pièges, Sergueï Bubka aura sans doute succombé à la peur. Comme s'il se rendait compte tout à coup de son nouveau statut, de la pression économique qui pèse sur ses épaules. Comme s'il sentait subitement la différence entre les primes rondelettes empochées dans les meetings et les enjeux mondiaux d'un titre olympique.

Le perchiste apprendra sûrement à gérer cette nouvelle responsabilité. Il vient de creuser un trou dans son palmarès, qu'il cherchera vite à combler. Il vient de glisser un peu de drame dans sa perfection. Et sans doute de faire rebondir sa valeur marchande : on finit toujours par se lasser des champions infaillibles.

JÉROME FENOGLIO

ESCRIME : les sabreurs français médaillés de bronze

L'hymne à Lamour

Les sabreurs français ont décroché vendredi la médaille de bronze du tournoi par équipes remporté par la CEI. A cette occasion, le champion olympique 1984 et 1988, Jean-François Lamour, a fait ses adieux à la compétition.

Certains êtres semblent susciter naturellement les événements, provoquer les chocs, créer les émotions. Jean-François Lamour est de ceux-là. La trajectoire de cet escrimeur d'exception est intimement liée aux Jeux olympiques, le seul cadre dans lequel un homme pratiquant son sport trouve une chance de passer à la postérité. Les adieux du double champion olympique à la compétition ne pouvaient donc se faire en catimini. Après dix-sept années de bons et loyaux services rendus à l'équipe de France, Jean-François Lamour est parti en offrant aux siens une nouvelle médaille, sa cinquième en quatre Jeux olympiques. Elle est de bronze, tout comme celle remportée quelques jours plus tôt lors du tournoi individuel.

Il était comme un débutant. Pâle, tendu, comme tourné vers l'intérieur de lui-même à force de concentration. Quand ses coéquipiers hurlaient leurs encouragements à celui des leurs en train de disputer sur la piste cette médaille de bronze à l'équipe de Roumanie, lui se retirait dans un coin, absent. Pour resurgir survolté au moment où son tour venait, pour laisser exploser une rage joyeuse sur chaque touche victorieuse. Puis le sort l'a choisi, une dernière fois. Ce fut à lui de monter sur cette piste mille fois arpentée pour aller chercher le point victorieux et cette dernière médaille. Un Roumain moustachu du nom de Szabo se dressait sur sa route.

« J'adore ce genre de situation un peu symbolique, cela donnait une dimension en plus à cet ultime assaut. Finir ma carrière sur un point donnant une médaille olympique à l'équipe de France... » Il ne pouvait en être autrement. Le Roumain eut beau mener au score, contester chaque touche du Français, rien n'y fit. Nul ne pouvait imaginer que « Jeff », monument du sport français, champion olympique de sabre en 1984 et 1988, puisse tirer sa révérence autrement que sur un dernier geste de victoire. A cinq touches partout, l'histoire pouvait bafouiller mais Lamour porta l'estocade. Il pleura, un peu, fut congratulé, beaucoup. Une médaille d'or n'aurait pas déclanché plus de liesse.

Générique de fin

« Pendant toute la journée, j'avais eu présente à l'esprit cette idée que je vivais mes derniers instants en équipe de France », raconta le Parisien. Lamour évoqua aussi ses débuts en équipe de France, en 1975. Il rendit hommage à Laszlo Szepesi, le maître hongrois qui prit en charge le sabre français, au creux de la vague, au début des années 80, au moment où le futur champion olympique songeait à abandonner la compétition, découragé par les vexations qui avaient suivi sa médiocre prestation aux Jeux de Moscou. « C'est comme si je voyais défiler ma carrière devant moi. » Comme un générique de fin.

GILLES VAN KOTE

BOXE : neuf Cubains pour douze finales

Une vitrine pour l'exportation

L'introduction de la machine à compter les coups (le Monde du 1er août) dans le tournoi olympique, n'a pas modifié la hiérarchie de la boxe amateur. Absents des Jeux depuis 1980 à Moscou, les Cubains ont réussi un retour en force en qualifiant neuf de leurs douze boxeurs pour les finales olympiques programmées samedi 8 et dimanche 9 août.

L'hymne révolutionnaire cubain retentit derrière la porte des vestiaires. L'heure n'est pas encore à la remise des médailles, mais Alcides Sagarra, le patron de la boxe cubaine n'a rien trouvé de mieux pour motiver ses protégés avant chaque combat. Roberto Balado s'apprête à disputer l'ultime demi-finale du tournoi olympique de boxe. A vingt-trois ans, ce grand boxeur noir compte déjà 181 victoires en 193 combats et deux titres mondiaux en super-lourds (plus de 91 kg), obtenus en 1989 à Moscou et en 1991 à Sydney.

Sur le ring, Roberto Balado se prend parfois pour Mohammed Ali. Garde baissée, il virevolte autour de Brian Nielsen, un Danois de 110 kg pour 1,91 mètre, au corps couvert de tatouages marins. L'issue du combat ne fait aucun doute. Au coup de gong final, le Danois est tout sourire. Il embrasserait presque son adversaire. Trop heureux de s'en tirer physiquement intact avec une médaille de bronze. La machine donne un avantage de 15-1 au Cubain. Ses huit compatriotes présents en demi-finales se sont aussi qualifiés pour les finales.

La vedette incontestée de l'équipe n'est pourtant pas Roberto Balado mais le poids lourd Felix Savon (91 kg pour 1,84 mètre). Invaincu depuis quatre ans, ce boxeur de vingt-quatre ans serait le digne successeur de Teofilo Stevenson, le seul pugiliste trois fois médaillé d'or aux Jeux (Munich, Montréal et Moscou). L'homme qui avait préféré les honneurs d'un titre de héros national cubain aux millions de dollars que lui offraient les promoteurs américains pour rencontrer Mohammed Ali.

Ce retour en force des Cubains dans le tournoi olympique est la pire des choses qui pouvait arriver aux promoteurs de boxe de tous les pays venus jouer les maquignons dans la salle de la jeunesse de Badalone, dans la banlieue de Barcelone. Une médaille d'or olympique est encore la meilleure des publicités pour le lancement d'une carrière professionnelle. Mais avec neufs représentants dans les douze finales, les Cubains ne devraient pas laisser beaucoup d'or aux autres boxeurs.

Pressentant ce désastre, Bob Arum, l'un des grands promoteurs américains n'a pas fait cette fois le déplacement. Lou Duva, l'un de ses concurrents, espère encore que leurs deux compatriotes qualifiés pour les finales, le poids moyen Chris Byrd et le poids léger Oscar De La Hoya, deux jeunes de moins de vingt et un ans, sauront saisir leur chance. Les frères Acariès, qui montent pour la rentrée une nouvelle écurie patronnée par Canal Plus et le Paris SG, ont dû se rabattre sur quelques boxeurs de l'Est ou d'Afrique du Nord et les cinq sélectionnés français, dont le meilleur, Julien Lorcy, a été battu en quart de finale des poids légers.

« Dans l'intérêt de la patrie »

Les neuf médailles assurées pour les boxeurs ne donneront pas seulement un peu de baume au cœur des Cubains. Ces bons résultats peuvent permettre d'importantes rentrées de devises. Gros importateur de techniciens soviétiques et allemands de l'Est après la révolution castriste, Cuba s'est, en effet, transformé en exportateur pour financer le développement de ses activités sportives.

« Si le sport cubain ne souffre pas de la pénurie imposée par les Américains, c'est parce qu'il est autofinancé, expliquait, avant l'ouverture des Jeux, M. Conrado Martinez, ministre des sports, venu à Barcelone à la tête d'une délégation de 190 athlètes. Depuis quelques années, nous en avons fait un produit d'exportation. Nous avons aujourd'hui plus de cent entraîneurs envoyés dans vingt-cinq pays. A Barcelone, treize d'entre eux dirigent des équipes qui seront nos rivales. Ces gens-là méritent notre admiration car ils ont accepté de vivre loin de leur famille, dans l'intérêt de la patrie. »

Parmi ces techniciens expatriés, les entraîneurs de boxe figurent en bon rang. A Barcelone, ils sont à la tête des équipes chinoise, espagnole (un finaliste), indienne, irlandaise (deux finalistes), mexicaine, pakistanaise, tanzanienne, thaïlandaise et ougandaise. La moitié des sommes versées par ces Fédérations va aux techniciens tandis que l'autre moitié finance le sport cubain. « La principale différence entre les Irlandais que j'entraîne et les boxeurs cubains, c'est que les premiers sont des boxeurs à temps partiel alors que mes compatriotes le sont à plein temps, explique Nicholas Hernandez. Ils s'entraînent sans avoir le souci de perdre leur travail ou d'en trouver un autre. »

La meilleure vitrine de ce commerce très particulier est constituée par les résultats des Cubains au Jeux. L'objectif fixé à la délégation par Fidel Castro était de faire au moins aussi bien qu'à Moscou en 1980, où le total des médailles s'élevait à vingt (8 or, 7 argent, 5 bronze). A la veille de la clôture des Jeux, le « commandant en chef » peut être fier de ses troupes. Cuba a signé des victoires de prestige dans des sports collectifs comme le base-ball (le Monde du 31 juillet), le volley-ball féminin, en athlétisme avec Javier Sotomayor au saut en hauteur et Maritza Marten au disque, ou encore en judo et en haltérophilie.

Vendredi soir, dix-neuf médailles (7 or, 3 argent et 9 bronze) avaient déjà été gagnées. A ce total viendront s'ajouter, au moins, les neuf médailles d'or ou d'argent de la boxe. A ce titre-là, Cuba aura marqué sa rentrée olympique en rejoignant les grandes puissances, juste derrière les quatre super-puissances des Jeux : la CEI, les Etats-Unis, l'Allemagne et la République populaire de Chine.

GÉRARD ALBOUY

OLYMPIQUES D'ÉTÉ

De nos envoyés spéciaux à Barcelone

Saut en longueur dames

Drechsler, le passé oublié

De son passé, elle se méfie comme de la peste. Ses regards ne se promènent qu'au loin, ses phrases hésitent sur le sens de chaque mot et elle-même évite soigneusement de se tourner vers ses plus jeunes années. Heike Drechsler n'est plus une Allemande de l'Est. Elle le dit tout haut, le répète sans cesse et s'enveloppe à chaque prouesse sportive d'un épais drapeau de l'Allemagne unie. Mais le passé, parfois, la rattrape et l'étouffe. Il est plus fort que tout.

Son premier geste de championne olympique a trahi ses vieilles amitiés. Elle a couru vers les rangs les plus bas de la tribune des spectateurs. Et là, c'est avec Marita Koch qu'elle a voulu partager le bonheur de cet instant de gloire. Marita Koch, le plus réussi des modèles de championne produit par les laboratoires de l'ancienne RDA. Marita Koch, rangée des couloirs d'athlétisme mais toujours recordwoman du monde du 400 mètres. Les deux jeunes femmes ont échangé une longue accolade. Et l'image de cette scène a soudain fait resurgir, au-dessus de Barcelone, une époque refusée par l'Histoire.

Plus tard, Heike Drechsler a pris un air mi-résigné mi-agacé pour répondre aux questions les plus perfides d'une conférence de presse survolée par le fléau du dopage. *« Non, je n'ai jamais utilisé de stéroïdes. Non, je ne regrette pas l'époque de l'Allemagne de l'Est. Non, je ne vous parlerai pas de Katrin Krabbe, elle ne m'intéresse pas et je n'ai rien à en dire. Eh oui, je me sens Allemande, simplement Allemande. J'ai été émue de voir le drapeau de l'Allemagne unie monter dans le ciel pour saluer ma victoire olympique. »* L'exercice l'ennuie autant qu'il l'insupporte. Mais Heike Drechsler en accepte l'usage. Sans doute parce qu'elle sait bien qu'elle n'a pas d'autre choix.

Elle est la dernière, la seule des « anciennes Est-Allemandes » que le sport ait gardée dans son cercle. Du coup, c'est toujours dans ses muscles que la suspicion s'incruste. L'an passé, une enquête de l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* a cité son nom, au milieu de bien d'autres, dans une liste d'athlètes nourris depuis l'enfance au bon lait du dopage. Cet hiver, un livre a repris les mêmes mots pour l'accuser du pire. La rumeur la pourchasse et la montre du doigt depuis que la chute d'un solide mur de pierre, à Berlin, a fait toute la lumière sur le sport est-allemand. Mais de tout cela, Heike Drechsler n'a que faire. Elle l'a dit brutalement, vendredi, à peine descendue du podium olympique : *« J'ai tiré les leçons du passé. Maintenant, je suis heureuse de vivre et de sauter pour l'Allemagne unie. Le reste n'a plus d'importance. »*

Pour son fils Toni

Le discours la soulage, elle sait pourtant qu'il ne convainc personne. Normal : son passé pèse trop lourd. Enfant, elle se prend vite au jeu de l'effort athlétique dans les gymnasiums que le régime communiste a fait pousser de terre. En 1979, elle a quinze ans et sort déjà du rang par ses trois victoires – longueur, hauteur et pentathlon – aux Spartakiades, ces grandes messes du sport et de la jeunesse dont raffolait l'Europe de l'Est. A dix-huit ans et demi, elle se couvre de gloire aux championnats du monde. Le parti lui tend les bras, elle s'y jette volontiers. Et joue à fond le jeu du communisme, jusqu'à se faire élire au comité central du Freie Deutsche Jugend, l'organisation de la jeunesse, puis au Volkskammer, la Chambre du peuple.

En dix jours, pourtant, sa vie va basculer. Le 1er novembre 1989, elle met au monde un petit Toni. Le 9 novembre, le mur de Berlin s'écroule. Le choc l'ébranle et embrouille ses idées. Elle se dit *« perturbée par sa nouvelle existence »*, puis se ravise et enfile avec peine sa nouvelle peau d'Allemande. Exercice délicat. Mais sa famille est là pour ressourcer ses muscles. *« Avant, je courais pour mon pays, son peuple et le parti,* confesse-t-elle. *Aujourd'hui, c'est mon fils Toni qui me fait sauter loin. »*

C'est à lui que la douce Heike a dédié vendredi son premier titre olympique. Elle a souri tendrement en prononçant son nom. *« Toni, c'est désormais pour moi ce qui compte le plus »*. Puis l'immense Allemande a quitté prestement le stade de Montjuïch. En prenant bien soin de ne pas se retourner.

ALAIN MERCIER

10 000 mètres dames

Les deux Afriques

Faut-il y voir un symbole ? L'Afrique noire et l'Afrique blanche côte à côte pour célébrer le *retour du paria dans le giron sportif* du continent, l'image saute forcément aux yeux. D'autant que ce doublé consacre le retour en force des femmes africaines dans le demi-fond. *« C'est un exemple pour l'Afrique. Nous l'avons fait pour l'Afrique »*, a d'ailleurs dit Elana Meyer associant d'elle-même la championne olympique, Derartu Tulu, à une victoire pour le continent.

Ensemble, elles sont allées recueillir les vivats de la foule dans un tour de stade commun. Un officiel a bien tenté d'en empêcher la petite Sud-Africaine, de réserver cet honneur à la championne. L'envie était trop forte. Sa joie était trop grande. Elle a donc rejoint l'Éthiopienne enveloppée dans son drapeau national. Sans pouvoir brandir le sien mais uniquement la bannière olympique puisque les couleurs de son pays ne sont pas encore acceptées par le Comité international olympique. Cela ne l'a pas gênée, a-t-elle indiqué, *« c'est celui de l'équipe »*. Elle a malgré tout été contente de voir des dizaines de drapeaux sud-africains s'agiter pendant sa course. Avec elle, son pays renouait avec l'athlétisme international. Après une aussi longue absence, ce fut un beau retour.

Après avoir collé aux talons de la championne du monde britannique Liz McColgan pendant quatorze des vingt-quatre tours, Elana Meyer a décidé d'attaquer parce que *« le train n'était pas assez rapide »*. Seule Derartu Tulu a pu la suivre, et à un tour de la fin, cette dernière l'a irrémédiablement distancée. L'Éthiopienne était la plus forte. Elana Meyer l'a reconnu dans un sourire. Elle aurait évidemment préféré l'or mais tant pis, *« c'est une motivation pour le futur,* s'est-elle consolée. *C'est une médaille pour toute l'Afrique du Sud. » « Mon pays était derrière moi,* a-t-elle ajouté. *Je l'ai senti. Il fallait que je le fasse car mon pays serait si content. »*

Elles sont là toutes les deux dans des survêtements aux mêmes couleurs (vert et jaune), souriantes et frêles. Deux petits bouts de femme de 1,55 mètre et de 45 kilos qui viennent d'avaler *10 kilomètres* en à peine plus de 31 minutes et qui songent déjà à battre le record du monde dans un avenir proche. Derartu, vingt ans ans, lui donne peu à vivre et Elana, ving-cinq ans, estime que c'est tout à fait *« réaliste »* de s'attaquer au « chrono » de la Norvégienne Ingrid Kristiansen dont elles ne sont chacune qu'à une minute.

Une belle entrée

Toutes deux aiment courir. Pour Derartu, née à 175 kilomètres d'Addis-Abeba, cela a commencé à l'école primaire, et depuis cette envie ne l'a plus quittée. Pourtant ce ne fut pas facile de s'opposer à la famille qui refusait de la laisser sortir, de mettre des shorts. Sa première sélection pour se rendre à un cross-country, à Oslo, fut une vraie bataille. Depuis, les choses se sont arrangées justement à cause de cette victoire en Norvège. On n'en saura guère plus sur cette sportive réservée et intimidée par les journalistes. Elle n'a encore ni palmarès, ni histoire. Elle garde son passé et sa volonté intactes.

Elana Meyer est également une fana de course à pied : *« J'adore ça. »* Elle a commencé à onze ans, à Albertina, près du Cap, sa ville natale. C'était dans une compétition scolaire. Puis, elle a continué parce que c'est une chose naturelle, pour cette fille de fermier, de courir. Détentrice du record africain du 5 000 et du 10 000 mètres, athlète de l'année dans son pays en 1991, cette gazelle d'apparence fragile va assurer la relève de Zola Budd, *la coureuse aux pieds nus*, sa rivale d'antan qui n'est pas parvenue à se qualifier pour les Jeux. Pour sa première confrontation avec les grandes dames du fond mondial, cette étudiante en marketing (elle prépare un master) à l'université de Stellenbosch a réussi une belle entrée.

Elana Meyer représente un pays à la respectabilité retrouvée. Derartu Tulu, la perle révélée, est pour sa part le résultat d'une bataille difficile sur des traditions oppressives pour la femme. Deux images, deux libérations, deux conquérantes africaines du bout de leurs semelles.

MICHEL BOLE-RICHARD

De l'argent pour le pays de l'or

Comme les flammes aux couleurs de leur pays qui descendent vertes et jaunes sur les manches de leur maillot, Wayne Ferreira et Piet Norval portaient vendredi sur leurs épaules le premier espoir de médaille d'or de l'Afrique du Sud, de retour dans la famille olympique après trente ans de bannissement. Finalistes malheureux de l'épreuve de double du tournoi de tennis face à la paire Becker-Stich, ils ne rapporteront que l'argent au pays, comme la coureuse de fond Elana Meyer sur 10 000 mètres.

A l'exception d'une surprise *de taille, ces deux podiums* devraient être les seuls des Jeux. En 1960, à Rome, l'Afrique du Sud avait gagné trois médailles, le bronze au 400 mètres et chez les poids plumes en boxe, quand le poids lourd Daniek Bekker était monté sur la deuxième marche du podium. Le souvenir de l'or se fait de plus en plus lointain, enlevé en 1952 à Helsinski par Esther Brand, qui réalisa un *bond de 1,67 m au saut en hau*teur, et Joan Harrisson qui s'imposa dans le 100 m nage libre. Forts d'une sélection de 97 athlètes, les responsables nationaux pensaient au moins améliorer le score romain pour leur grand retour dans le concert olympique.

Les autres meilleurs athlètes du pays ont difficilement passé cette première épreuve du feu, à l'exception de la marathonienne De Reuck, qui a franchi la ligne d'arrivée en neuvième position. A la voile, Martin Lambrecht, en 470, a terminé à la 31e place et Bruce Savage s'est classé vingtième sur son Soling.

« Pendant trois décennies, les Sud-Africains n'ont pas pu se mesurer aux meilleurs sportifs du monde, explique Wayne Ferreira. *Ainsi, ils se sont préparés aux Jeux en s'entraînant sans repère, à l'aveuglette. »* Les deux joueurs de tennis, actuellement 49e et 125e au classement mondial, rencontrent les plus grands adversaires dans les tournois du monde entier. Pour *eux, ce tournoi était un rendez-*vous comme les autres, avec en plus la fierté de porter enfin les couleurs de leur pays sur les épaules.

Les tennismen auraient juste voulu voir hisser le drapeau sud-africain, qui a été remplacé par une variation colorée sur les anneaux olympiques. Les dix athlètes noirs de la sélection avaient en effet refusé de courir *sous les couleurs du gouverne*ment blanc de Pretoria. *« Aux Jeux olympiques d'Atlanta, les choses seront très différentes. Les athlètes bannis auront eu le temps de se mesurer aux meilleurs dans les meetings, et nous nous serons mis d'accord sur un drapeau que nous entendons voir souvent se lever. »*

B. M.

« Magic » Johnson le passeur de rêves

Suite de la première page

Les Lakers de Los Angeles lui ont offert l'un des premiers « contrats à vie » de la National Basket-Ball Association (NBA). Vingt-cinq millions de dollars sur vingt-cinq ans. « Magic » s'est engagé. Et il s'est réjoui du boycottage de Moscou.

« Magic » n'a pas toujours été gentil. Pendant dix ans, il a tout réussi. Il a été trois fois meilleur joueur de la Ligue, cinq fois champion avec les Lakers et meilleur joueur de la NBA *« de tous les temps »* aux passes *« décisives »*. Il est resté célibataire et il a *« fait de son mieux »* pour répondre aux sollicitations de Los Angeles. Aujourd'hui, il déconseille les expériences *« sans précautions particulières »*, même s'il assume entièrement les siennes (1).

« Magic » Johnson a découvert sa séropositivité à travers une histoire d'argent, lorsqu'il a réclamé une augmentation de salaire et que les Lakers, qui ne pouvaient pas l'augmenter – la masse salariale des clubs de la NBA est plafonnée, – lui ont accordé un prêt de 3 millions de dollars cautionné par une assurance-vie. La compagnie d'assurances a exigé un certificat médical, et, le 25 octobre 1991, le docteur Michael Mellman lui a communiqué le résultat des analyses. Le basketteur venait de se marier et sa femme était enceinte. Il n'a retrouvé de sens à la vie qu'après avoir appris que Cookie et le futur Earvin Johnson troisième n'étaient pas contaminés. Et il a décidé que le virus n'était pas plus terrifiant que les Chicago Bulls, le club de l'ami Jordan. Il n'a pleuré qu'une semaine plus tard dans le vestiaire des Lakers où toute l'équipe pleurait aussi.

Earvin Johnson est entré dans la légende le 7 novembre en tenant une conférence de presse pour annoncer son retrait de l'équipe. Aux Etats-Unis, la terre s'est arrêtée de tourner. Ailleurs, on a souvent découvert l'existence du magicien du basket en même temps que sa séropositivité. A l'issue d'un sommet de l'OTAN, George Bush a été consterné. Et le monde a été bouleversé. Puis il est retourné aux habitudes, et chacun des faits et gestes du sportif a été commenté et jugé. Certains sponsors ont été un peu effrayés par les nouvelles perspectives d'image que leur ouvrait cette nouvelle, et ils ont fait savoir que leur collaboration avec « Magic » prendrait d'autres formes. Des fans ont hurlé qu'ils ne porteraient plus le T-shirt dossard 32 des Lakers. Les médias se sont souvenus l'avoir vu faire la bise au joueur Isiah Thomas avant un match.

L'Amérique reconquise

« Magic » Johnson a eu un moment de flottement. Il a voulu acheter une équipe. Devenir commentateur. Président de fondation. Vite, faire beaucoup de choses. Son médecin lui a prescrit le traitement à l'AZT. Et il lui a appris qu'il avait le temps et qu'il fallait le gérer. Il a regardé une mille-et-unième fois la cassette de son match de rêve, celui qui l'a fait roi, le match de la finale de 1980, où il a inauguré son style, celui de tous les rôles à la fois, alors qu'il ne figurait qu'en remplacement d'un autre joueur pivot, Kareem Abdul-Jabbar. Il a téléphoné aux femmes dont il avait conservé les coordonnées et qui ont été terrifiées. Et il a décidé de se vivre une nouvelle fois comme un exemple, un *« porte-parole des contaminés ». Un pas*seur, mais cette fois d'expériences. Et le rôle du passeur consiste à rendre meilleurs les autres joueurs.

L'Amérique a applaudi, comme soulagée de le cantonner dans un rôle de futur malade. Mais quelques professionnels de la prévention l'ont critiqué. L'ont trouvé trop moralisateur dans sa croisade, pas assez informatif, pas assez sec, pas assez souffre-douleur. Il rendait presque la séropositivité chaleureuse, elle faisait moins peur. Et « Magic » n'a pas voulu s'effacer. Trois mois après l'annonce de sa retraite, il est revenu en sportif, avec l'autorisation de ses médecins *et des autorités du basket*. En février, il a participé à l'All Star Game, la rencontre où s'opposent les meilleurs joueurs de la NBA, plébiscité par le public, qui choisit les joueurs. « Magic » a reconquis l'Amérique qui culpabilisait de l'avoir si vite relégué. On avait prévu pour les soigneurs des gants de caoutchouc, au cas où.

« Magic » Johnson a tout gagné dans sa carrière. Le championnat universitaire, celui de la NBA. Il ne lui manquait que la médaille d'or, alors que Jordan l'aérien l'avait obtenue à Los Angeles avant de passer professionnel. Une modification du règlement de l'olympisme, en 1989, a ouvert les Jeux aux basketteurs professionnels. « L'équipe de rêve », une sélection des meilleurs du championnat, a été chargée de ramener la médaille *« là où elle doit être »*. Il s'est trouvé quelques Australiens pour affirmer leurs craintes de jouer contre l'équipe américaine alors que, pour « Magic » Johnson, cette seconde chance de médaille était peut-être la dernière de jouer. Les Australiens se sont vite aperçus de leur retard culturel. Et, encore plus vite, ils ont été éliminés.

Un rôle d'ambassadeur

Les critiques ont recommencé tout de suite après l'arrivée de l'équipe, en provenance de Monaco, où le prince Rainier avait tenu à déjeuner entre « Magic » et Michael. Les rêveurs avaient pris sur leurs vacances, on leur a reproché de s'installer à l'hôtel. Pétri d'esprit olympique, « Magic » Johnson avait prévu de prendre un repas quotidien au village. Sa première apparition l'a découragé d'y retourner. Selon son ami Josh Rosenfeld, il a lui-même été surpris par sa notoriété. Même les médaillés ne l'ont plus considéré comme l'un d'entre eux. On l'a approché comme s'il était un saint. On est venu saisir chacun de ses instants comptés. « Magic » Johnson rêvait d'être le porte-drapeau américain à la cérémonie d'ouverture. Ou, sinon lui, Larry Bird. La délégation a choisi hors basket-ball. Sur le plan sportif, la *dream team* n'a pas été assez hypocrite. Elle aurait dû creuser moins les écarts.

« Magic » Johnson n'a pas été déçu par l'esprit olympique ou le village planétaire. Ses proches l'assurent. Il a seulement été frustré par la foule d'un petit déjeuner sur les Ramblas avec sa famille. L'équipe en tout cas semble avoir eu le mal du pays et elle était pressée de quitter Barcelone tout de suite après la finale. Earvin Johnson va se reposer à Hawaï. Il prendra l'avis de ses médecins avant de se prononcer sur ses projets sportifs, pour autant qu'une équipe vienne le solliciter. Et il sera de retour en Espagne dans un mois. Après son succès diplomatique, le CIO voudrait se lancer dans l'humanitaire et la lutte contre le sida. Et sa majesté Juan Antonio (Samaranche), qui n'avait pas applaudi, dit-on, à la participation du basketteur, a tenu à le rencontrer vendredi à Barcelone.

Earvin Johnson n'a ni regrets ni amertume. Il assume son rôle d'ambassadeur du sourire malgré tout, dans la vie publique comme sur le terrain où il est devenu l'homme qui remonte le moral des autres et relativise toutes les égratignures. *« Que je meure demain, l'année prochaine, n'importe quand, je sais que j'ai eu une vie fantastique. Un véritable conte de fées. Je me dis souvent que je rêve et j'insiste toujours pour que l'on ne me réveille pas. »* « Magic » a réussi *sans rage ni* haine. C'est l'apanage des grands.

CORINE LESNES

(1) Les citations sont extraites d'un texte écrit par le basketteur pour le magazine américain *Sports Illustrated* et que *l'Equipe magazine* a également publié.

□ **CANOË-KAYAK : médaille de bronze française dans le 1 000 mètres C2 messieurs.** – Les Allemands Ulrich Papke et Ingo Spelly ont remporté, samedi 8 août, la médaille d'or du 1 000 mètres en canoë biplace messieurs, devançant les Danois Arne Nielsson et Christian Wigeo Frederiksen. Les Français Didier Hoyer et Olivier Boivin ont obtenu la médaille de bronze.

RÉSULTATS

ATHLÉTISME

DAMES

Poids. – 1. Krovemeva (CEI) 21,06 m ; 2. Huang (Chine) 20,47 ; 3. Neimke (All.) 19,78 m.

Longueur. – 1. Drechsler (All.) 7,14 m ; 2. Kravets (CEI) 7,12 m ; 3. Joyner-Kersee (E-U) 7,07 m.

10 000 mètres. – 1. Tulu (Eth.) 31 mn 6 s 02 ; 2. Meyer (AFS) 31 mn 11 s 75 ; 3. Jennings (E-U) 31 mn 19 s 89.

4 x 100 m. – En demi-finales du relais féminin 4 x 100 mètres, l'équipe de France a battu son record national en 42 s 58 (ancien record : 42 s 68).

MESSIEURS

50 km marche. – 1. Perlov (CEI) 3 h 50 mn 13 s ; 2. Mercenario Carbajal (Mex.) 3 h 52 mn 9 s ; 3. Weigel (All.) 3 h 53 mn 45 s.

Perche. – 1. Tarassov (CEI) 5,80 m ; 2. Trandenkov (CEI) 5,80 m ; 3. Garcia Chico (Esp.) 5,75 m... 7. Collet (Fra.) 5,55 m.

3 000 mètres steeple. – 1. Birir (Ken.) 8 mn 8 s 84 ; 2. Sang (Ken.) 8 mn 9 s 55 ; 3. Mutwol (Ken.) 8 mn 10 s 74.

BASKET-BALL

DAMES

Finale. – CEI b. Chine 76-66.

Match pour la troisième place. – Etats-Unis b. Cuba 88-74.

Podium. – 1. CEI ; 2. Chine ; 3. Etats-Unis.

BOXE

48 kg. – 1. Rogelio Marcelo (Cub.) ; 2. Daniel Bojinov (Bul.) ; 3. Roël Velasco (Phil.) ; Jan Quast (All.).

54 kg. – 1. Joël Casamayor Johnson (Cub.) ; 2. Wayne McCullough (Ir.) ; 3. Gwang Sik Li (CdN) ; Mohamed Achik (Mar.).

60 kg. – 1. Oscar de la Hoya (E-U) ; 2. Marco Rudolph (All.) ; 3. Namjil Bayarsaikhan (Mong.) ; Sik Hong Sung (CdS).

CANOË-KAYAK

DAMES

K1 500 mètres. – 1. Schmidt (All.) ; 2. Koban (Hon.) ; 3. Dylewska (Pol.)... 6. Goetschy (Fra.).

K2 500 mètres. – 1. Allemagne ; 2. Suède ; 3. Hongrie.

MESSIEURS

C2 1 000 mètres. – 1. Allemagne ; 2. Danemark ; 3. France (Hoyer-Boivin).

K1 500 mètres. – 1. Kolehmainen (Fin.) ; 2. Gyulay (Hon.) ; 3. Holmann (Nor.).

C1 500 mètres. – 1. Boukhalov (Bul.) ; 2. Slivinski (CEI) ; 3. Heukrodt (All.)... 7. Sylvoz (Fra.).

K2 500 mètres. – 1. Allemagne ; 2. Pologne ; 3. Italie.

C2 500 mètres. – 1. CEI ; 2. Allemagne ; 3. Bulgarie... 6. France (Hoyer-Boivin).

ESCRIME

MESSIEURS

Sabre par équipes. – 1. CEI ; 2. Hongrie ; 3. France (Lamour, Ducheix, Guichot, Granger-Veyron, Daurelle).

HOCKEY SUR GAZON

DAMES

Finale. – Espagne b. Allemagne 2-1.

Match pour la troisième place. – Grande-Bretagne b. Corée du Sud 4-3.

Podium. – 1. Espagne ; 2. Allemagne ; 3. Grande-Bretagne.

LUTTE LIBRE

Catégorie 57 kg. – 1. Diaz (Cub.) ; 2. Smal (CEI) ; 3. Sik Kim (Sud-Corée).

Catégorie 62 kg. – 1. Smith (E-U) ; 2. Mohammadian (Ira.) ; 3. Martinez (Cub.).

Catégorie 82 kg. – 1. Jackson (E-U) ; 2. Jabraijlov (CEI) ; 3. Azghadi (Ira.).

Catégorie 90 kg. – 1. Khadartsev (CEI) ; 2. Simsek (Tch.) ; 3. Campbell (E-U).

NATATION SYNCHRONISÉE

Duo. – 1. Etats-Unis 192,175 pts ; 2. Canada 189,394 pts ; 3. Japon 186,868 pts... 5. France (Aeshbacher, Capron) 181,795 pts.

TENNIS

DAMES

Simple (finale). – Capriati (E-U) b. Graf (All.) 3-6, 6-3, 6-4.

MESSIEURS

Double (finale). – Becker-Stich (All.) b. Ferreira-Norval (Af. S.) 7-6, 4-6, 7-6, 6-3.

VOLLEY

DAMES

Finale. – Cuba b. CEI 16-14, 12-15, 15-12, 15-13.

Match pour la troisième place. – Etats-Unis b. Brésil 15-8, 15-6, 15-3.

Podium. – 1. Cuba ; 2. CEI ; 3. Etats-Unis.

MESSIEURS

Demi-finales. – Pays-Bas b. Cuba 3-0 ; Brésil b. Etats-Unis 3-1.

AGENDA

THÉATRE

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). La Fille sur la banquette arrière : 20 h 45, dim. 15 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). L'Eloge de la folie : 18 h et 21 h.

BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55).Dim. Les Champêtres de joie : 20h30.

BOBINO (43-27-75-75). Télé-folies : 21 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Sans mentir : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Le Graphique de Boscop : 21 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Pétaouchnok : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 19 h et 21 h.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Livre d'heures : 16 h 30. Le Roi Lear : 18 h 15, dim. 17 h.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage de Figaro : 18 h, dim. 17 h 30. La Mouette : 20 h, dim. 19 h 30. Feu la mère de madame : 20 h, dim. 18 h. Danse avec les fous : 23 h, dim. 19 h.

GRAND EDGAR (43-20-90-09). Qui va à la chasse... : 20 h 15. Eric Thomas : 22 h.

HÉBERTOT (43-87-23-23). La Vérité sur maman : 21 h.

HOTEL DE SULLY (44-61-21-50). Coup de chance : 21 h 15.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Feu la mère de madame : 20 h. Le Rire de Tchekhov : 21 h 30. Théâtre rouge. Bereshit : 18 h. Adieu monsieur Tchekhov : 20 h.

MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Marchand de rêve : 21 h, dim. 16 h.

MICHEL (42-65-35-02). Les Aviateurs : 21 h.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). La Puce à l'oreille : 17 h et 20 h 30, dim. 16 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : 18 h et 21 h.

PALAIS-ROYAL (). Roméo et Juliette : 21 h 30.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : 17 h 30 et 20 h 30.

PARC DE LA VILLETTE (42-78-70-00).Dim. La Baraque foraine : 17h, 18h, 19h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Madame de La Carlière : 21 h, dim. 16 h.

RANELAGH (42-88-64-44). Exercices de style : 20 h 30, dim. 17 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). La Java des mémoires : 17 h et 21 h.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Clovis et les Musicodingues : 21 h.

SALLE BRASILIA (48-07-20-17). De passion en passion : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30.

THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Gérard David : 20 h 30. La Peur des couples : 22 h.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Douce Violence : 20 h 15.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Un jeune homme pressé ; On purge bébé : 21 h, dim. 15 h.

TOURTOUR (48-87-82-48). Les Trois Sœurs : 18 h 45. Candide : 20 h 30. Délire à deux : 22 h 15.

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24-)

SAMEDI

Une histoire du film policier français : Bob le Flambeur (1955), de Jean-Pierre Melville, 16 h 30 ; le Cercle rouge (1970), de Jean-Pierre Melville, 18 h 30 ; Un flic (1971), de Jean-Pierre Melville, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24-)

SAMEDI

Le Cinéma américain regarde ses indiens : The Call of the Wild (1908, v.o.), de D. W. Griffith, Jeremiah Johnson (1971, v.o. s.t.f.), de Sidney Pollack, 18 h 30 ; Circle Dance (1897), de T. Edison ; Buck Dance (1897), de T. Edison ; The March of Prayer and Entrance of the Dancers (1901) : Parade of Snake Dancers before the Dance (1901), de T. Edison ; Moki Snake Dance by Wolpi Indians (1901), de T. Edison ; le Convoi sauvage (1971), de Richard C. Sarafian, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles
(40-76-62-00)

SAMEDI

Portraits de Paris : Travail perdu : Portraits - la bistrote (1987) d'Alain Cavalier, Pierre et Paul (1969) de René allio, 14 h 30 ; Adolescences : Bing Bang (1987) d'Eric Woreth, l'Argent (1983) de Robert Bresson, 16 h 30 ; Adolescences : Uhloz (1989) de Guy Jacques, De bruit et de fureur (1987) de Jean-Claude Brisseau, 18 h 30 ; Vivre à Paris : Spot : Paris sur canapés, Playtime (1967) de Jacques Tati, 20 h 30 ; Paris latin : Querelle de jardins (1982) de Raul Ruiz, Belle de jour (1966) de Luis Bunuel 14 h 30.

LES GRANDES REPRISES

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LES AMANTS DE LA NUIT (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

BABY FACE NELSON (POLICIER, v.o.) : Passage du Nord-Ouest, cafécine, 9e (47-70-81-47).

BOB ET CAROLE ET TED ET ALICE (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

LES DUELLISTES (Brit., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LA FEMME DES SABLES (Jap., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

GLORIA (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Reflet République, 11e (48-05-51-33).

HAIR (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

INDIA SONG (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

JUGEMENT A NUREMBERG (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

MOROCCO (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA PARTY (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

PETER PAN (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES PRODUCTEURS (A., v.o.) Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA ROSE ET LA FLÈCHE (Brit., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

SENSO (It., v.o.) : Reflet République, 11e (48-05-51-33).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Passage du Nord-Ouest, cafécine, 9e (47-70-81-47).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UNE VIERGE SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

LES FILMS NOUVEAUX

BLUE, L'ORCHIDÉE SAUVAGE II. (**) Film américain de Zalman King, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

DAR L'INVINCIBLE II. Film américain de Sylvio Tabet, v.o. : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LE DIMANCHE DE PRÉFÉRENCE. Film italien de Francesco Barilli, Giuseppe Bertolucci, Marco Tullio Giordana, Giuseppe Tornatore, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS II. Film Hong Kong de Ching Siu Tung, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

LA P'TITE ARNAQUEUSE. Film américain de John Hughes, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SANGO MALO. Film camerounais de Bassek Ba Kobhio, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES SÉANCES SPÉCIALES

A TOUTES VITESSES () : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) 19 h.

ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 20 h 10.

LA BELLE NOISEUSE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 17 h 20.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 16 h.

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME D'AUTRUI (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

DIAMANTS SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h 15.

DIVA (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h.

DOUZE HOMMES EN COLÈRE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 19 h.

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 0 h 15.

EVA (Fr.-Brit.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10.

EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h 15.

FANTASIA (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 19 h.

HAIRSPRAY (A., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60) 0 h.

HENRY, PORTRAIT OF A SERIAL KILLER (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 35.

L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

IN BED WITH MADONNA (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h 20.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 0 h 30.

LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 17 h 30.

LA MORT D'UN MAITRE DE THÉ (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 17 h 15.

LES PASSAGERS DE LA NUIT (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 0 h 30.

POINT BREAK (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 15.

LA PUTAIN (**) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 17 h 45.

LE QUATRIÈME HOMME (*) (Hol., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 19 h 40.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF? (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 21 h 50.

RASHOMON (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

REGGAE SUNSPLASH (All., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 22 h.

ROUTE ONE-USA (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 19 h 45, 22 h.

RUDE BOY (Brit., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 19 h.

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 10.

SATYRICON (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 21 h 30.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 15.

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 19 h 15.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 22 h 30.

LA VIE DES MORTS (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 18 h.

PARIS EN VISITES

LUNDI 10 AOUT

« De la galerie Vero-Dodat au passage Verdeau par le passage des Panoramas », 10 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

« Des galeries souterraines de l'hôtel de Cluny, anciens thermes gallo-romains, aux arènes de Lutèce », 10 h 30, 6, place Paul-Painlevé (E. Romann).

« Hôtels et curiosités du Marais, l'étrange dédale du village Saint-Paul, les vestiges du mur de Philippe-Auguste, les synagogues, la place des Vosges et l'évolution du quartier », 11 heures, 15 heures et 17 h 30, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Unesco, architecture et décors des années 50 » (limité à 30 personnes), 14 h 30, devant les grilles, place Fontenoy (Monuments historiques).

« Hôtels du Marais spécialement ouverts. Passages, ruelles insolites, jardins, plafonds et escaliers inconnus », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le parc floral de Vincennes, une leçon de botanique », 14 h 45, entrée du parc, métro Château-de-Vincennes (Regards).

« Promenade révolutionnaire sur les pas des insurgés du 10 août 92 », 15 heures, métro Tuileries (P.-Y. Jaslet).

« Le château de Vincennes : donjon, Sainte-Chapelle », 15 heures, sortie du métro Château-de-Vincennes, côté château (Monuments historiques).

« Chefs-d'œuvre de l'art asiatique du Musée Guimet à travers les collections de l'Inde, de la Chine, de l'Asie du Sud-Est et du Japon », 15 heures, entrée du musée, 6, place d'Iéna (Paris et son histoire).

« Chemins inconnus et jardins secrets de la butte Montmartre », 15 heures, métro Place-Clichy, sortie Caulaincourt (C. A. Messer).

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du vendredi 7 août 1992

– *Un arrêté du 13 juillet 1992* autorisant, au titre de l'année 1993, l'ouverture de concours externe et interne pour le recrutement dans le corps des professeurs agrégés stagiaires de l'enseignement du second degré (femmes et hommes);

– Des arrêtés du 26 juin 1992 relatifs à la limitation du niveau sonore des bruits aériens émis par des engins de chantier.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

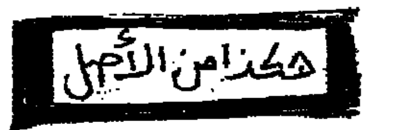
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33



Chez les peintres

Martial Raysse, le « primitif »

Un artiste qui croit à la hiérarchie des genres et se place dans le sillage de la « trinité sacrée » : Fouquet, Poussin, David

La campagne où Martial Raysse s'est retiré est sereine et modérée, pays de collines élégamment modelées, pentes striées de vignes et sommets plantés de chênes. Le vert des pâturages s'harmonise avec celui, plus sombre, des feuillages et l'ocre crayeux de la terre. Dispersées, au centre de leurs bois et de leurs champs, chacune au bout d'une route blanche où les averses creusent des flaques laiteuses, des fermes basses de pierre grise. Raysse habite l'une d'elles, en Dordogne, depuis plus de vingt ans.

Quand il l'a achetée, ses voisins l'ont cru agriculteur comme eux et, pour ne pas les détromper, à moins que ce ne soit par goût, il élève encore quelques vaches rousses et leurs veaux dans les prés autour de la maison. Des poules naines courent dans les haies et les fleurs. Un lapin observe derrière le grillage qui le protège les manœuvres menaçantes du chien. Le fils de l'artiste court dans l'herbe mouillée. C'est là l'image accomplie du bonheur bucolique, l'Eden selon Virgile ou selon Ausone, le poète de la contrée.

Cette nature, Raysse aime à la peindre. Peut-être même ne vit-il ici que pour mieux l'observer. Dans l'un de ses deux ateliers, deux granges assez sommairement aménagées, il achève un grand paysage composé. Quatre hommes traversent une plaine entourée de bois et creusée de mares. Un groupe les observe, dissimulé dans l'ombre d'un buisson. On voudrait admirer le traitement des arbres, l'illusion d'étendue, les nuances des feuillages. Mais le peintre n'en laisse guère le loisir. Les quatres hommes au centre, explique-t-il, sont des maquisards, et les trois autres les lâches qui, durant l'Occupation, n'ont eu d'autre souci que de survivre et se cacher de leur mieux. Peinture d'histoire alors? *« Je crois à la hiérarchie des genres. »*

Motif réel et mythologique

Une autre toile, plus vaste encore, occupe l'autre mur. On y voit, debout ou assis sur une sorte d'avant-scène de pierre, un groupe d'enfants. L'une poursuit une souris, un autre joue avec une grenouille, un troisième avec un escargot. Mais ces détails, comme ceux des vêtements et du style pictural, n'apparaissent qu'au second regard. Le premier se déplace de visage en visage, dérouté par la diversité des expressions et des mimiques, quelques-unes fort mystérieuses. Quelle est cette scène? Une *Enfance de Bacchus* puisque l'un des marmots, la couronne de travers, brandit une grappe de raisin, et un autre une pomme de pin. *« J'ai vu la scène à la fête de l'école de mon fils »*, précise le peintre.

Nulle contradiction entre les deux explications : une fête d'écoliers agités devient une enfance de Bacchus, non point par amour et respect de l'Antiquité, mais parce que le motif mythologique émane tout naturellement du motif réel et en exprime et concentre l'essentiel.

L'autre atelier, autre grange au sol cimenté, abrite deux grands tableaux non moins stupéfiants : une *Source*, jeune fille nue, les pieds dans une mare outremer, au centre d'une niche de feuillages et de fleurs, et une composition monumentale dénommée *le Carnaval à Périgueux*. De Périgueux parce que c'est le chef-lieu du département. Carnaval parce que la toile se révèle une vision contemporaine du *Songe d'une nuit d'été*, enrichie d'allusions d'aujourd'hui et d'allégories propres au peintre. Dans cette œuvre, qui laisse muet, défilé de monstres et de travestis dans une rue, l'inquiétante étrangeté de Raysse est à son comble.

Tout est étrange ici du reste, la ferme transformée en thébaïde artistique, ces peintures qui n'ont rien de commun avec l'art dit contemporain, ce peintre parfaitement courtois et parfaitement singulier et jusqu'au climat, une journée entière d'orage et de moussons diluviennes.

Tout est étrange, à commencer par les instruments de l'artiste, trois récipients remplis l'un de poudre rouge, le second de jaune et le dernier de bleu. Raysse refuse d'employer les chimies en tube, les mélanges dosés par les marchands de couleurs et les laboratoires. Il obtient la variété des nuances qu'il déploie dans chaque toile à partir des trois tons primaires, travail nécessairement lent et empirique.

« Pendre les professeurs »

Travail au rythme changeant, dit-il. Il peint quand il sent le moment propice Il lui arrive d'attendre des jours avant d'attaquer tel objet, tant qu'il ne se sent pas dans l'état convenable à l'exécution. Que fait-il alors? Il est dans les champs, il prend soin des bêtes, il dessine. Seule règle à respecter scrupuleusement : ne pas peindre à la lumière électrique, mais à celle du jour. Il y a du reste bien peu d'ampoules dans ses ateliers – et aucune de ces fortes lampes halogènes qui font la fierté de tant d'artistes.

« Il n'y a eu personne pour m'apprendre, et j'ai perdu vingt ans à redécouvrir les bases de mon art. Ne serait-ce qu'apprendre à dessiner... Imaginez l'atelier de Raphaël, les gamins qui faisaient les courses, qui préparaient les couleurs et apprenaient à dessiner peu à peu. Imaginez quelle émulation les entraînait. Il n'existe plus rien de tel – et surtout pas les écoles des beaux-arts. Citez-moi un artiste de qualité qui soit sorti de l'une d'elles depuis cent cinquante ans? C'est bien simple : les écoles des beaux-arts n'ont pour fonction que de faire place nette afin que nul ne vienne gêner ceux qui sont en place – prémunir ceux qui ont le pouvoir contre les plus jeunes... Depuis plus d'un siècle! Est-ce qu'on ne devrait pas pendre les professeurs pour cela? »

Il rit. *« Pas les vivants, je les épargne... Mais les morts, on devrait bien... Pour l'exemple... L'art s'apprenait dans les ateliers des maîtres, comme s'apprenait le savoir-faire, la beauté du faire de n'importe quel autre métier. Il n'en reste rien... Il faudrait tout reprendre au commencement et cesser d'enseigner aux élèves les moyens de ne pas créer. Si je peux servir à quelque chose, c'est à cela : à les convaincre qu'ils doivent s'y mettre. Il faut cesser de décourager les jeunes peintres d'aujourd'hui. Avec ce qu'on leur raconte, ils ne gagneront pas de quoi manger dans vingt ans. Il faut leur donner espoir. C'est le plus important... »*

Un temps. Puis, revenant à l'image de l'atelier de Raphaël et à l'apprentissage du dessin : *« Viollet-le-Duc a dit une chose admirable : « Le dessin apprend à voir, et voir c'est savoir. » Quand j'ai commencé à dessiner, dans mon jardin, je ne voyais pas les arbres, je ne percevais pas bien la profondeur des feuillages ou le mouvement des branches. Petit à petit, c'est venu. Maintenant, je les vois... Songez à la photographie, ce n'est guère différent : une photo ne montre qu'un aspect très limité de la réalité, une apparence pauvre et plate comme le canal de Suez. Elle manque de toute profondeur. Aussi faut-il aller à l'inverse, vers la perspective qui hiérarchise les plans et les êtres. La perspective remet les choses à leur place et introduit entre les choses une nuance, des nuances. Voilà pourquoi je suis allé vers elle, à rebours de messieurs Mondrian ou Matisse, qui mettent tout sur le même plan et suscitent une fiction de similitude là où il n'y a que différences et distances. Quand j'ai commencé ce travail, il y a vingt ans, s'intéresser à la perspective était véritablement révolutionnaire. »*



GÉRARD RONDEAU

Martial Raysse : « La grande peinture, c'est de l'intelligence partout. »

« Tout doit être signifiant »

Perspective, nuances, plans, dessin – les thèmes essentiels d'une esthétique s'organisent logiquement. Vient une définition : *« La grande peinture, c'est de l'intelligence partout. La peinture doit rendre le monde intelligible. Elle ne peut se réduire aux jeux des formes entre elles. La peinture, c'est l'art de créer de la lumière avec de la matière – une lumière intérieure aussi bien. Rembrandt... »* Autrement dit : *« Dans la peinture, je cherche le vivant, et le vivant, en peinture, est dans la justesse de l'émotion. Etre juste dans l'émotion, c'est être juste dans la forme et dans la couleur sans y penser. »*

Il s'explique : *« La peinture doit aller au-delà de l'imitation des apparences, elle doit redoubler le principe qui a fait naître l'objet qu'elle veut représenter. Il faut que soit conservée en elle l'émotion sacrée de la vie qui la fait naître.*

– Comment?

– Ah ça, on ne peut le dire. Peut-être ce sacré tombe-t-il du ciel, comme on tombe amoureux. C'est une image poétique que l'on est obligé de rendre...

– ... Du sacré?

– Oui... Il y a du sacré dans toutes les grandes œuvres... Genet a écrit qu'il ressentait du sacré dans la sculpture de Giacometti quand il la voyait dans son atelier. Il me semble que, chez Giacometti, ce sacré est celui de la peur, celui de la mère terrible, Isis terrifiante... Un autre sacré, à l'opposé de celui-ci, je l'éprouve dans les œuvres de Géricault, un sacré presque sacrilège, celui du peintre qui fait face à la mort et la regarde le plus froidement qu'il est possible. Géricault, quand il travaillait au Radeau de la Méduse, *a poussé l'expérience jusqu'à peindre des fragments de cadavres dans son atelier. C'est la force d'un individu qui, dans le chaos, se tourne délibérément face à son propre destin... Géricault est trop loin en avant de moi... Le* Radeau... *Une fois peut-être, ou deux, il m'est arrivé dans un tableau de toucher à cette sorte de sacré. »*

La voix est très nette, la parole lente, le peintre tout entier occupé à la recherche de l'expression précise et juste de sa pensée. Il reprend et corrige mots et opinions pour atteindre à la plus complète clarté. *« On pourrait définir la peinture comme un ensemble d'images qui a fonction d'intervenir dans la psyché des individus. Toutes ces images ont un sens profond, et les divers éléments qui les composent concourent à cette signification. Il faut des symboles et des archétypes, afin que le tableau raconte une histoire – c'est-à-dire afin qu'il appréhende d'une certaine manière un fragment de réalité. Tout doit être signifiant, jusqu'aux plus minimes détails, et le peintre doit employer le vocabulaire le plus large possible. Il doit donc savoir peindre les fleurs, les avions, les enfants... »*

Nature morte et art contemporain

La conversation, qui est un soliloque, se poursuit dans la maison, alors que l'orage se donne en spectacle au-dessus des bois et des vignes. *« Voilà pourquoi je crois à la hiérarchie des genres. Il y a la nature morte, à laquelle se réduit l'art contemporain, et qui n'est qu'un petit genre. Puis il y a le portrait, le paysage et enfin la peinture d'histoire, qui rassemble les trois autres genres. Un artiste qui conjuguerait ces trois éléments rendrait compte de la totalité du réel – ce serait l'idéal, une peinture qui apprendrait quelque chose. »*

Puis, quittant le champ de l'idéal : *« A l'inverse, il y a l'abstraction, des formes sans références, toutes également valables, des formes qui naissent comme des endives dans une baignoire. Elles rencontrent une audience très large parce qu'elles jouent sur le non-dit. Chacun peut donc y loger ce qui lui plaît, dans ce non-dit.*

» Le même phénomène s'observe chez Chardin. Ses natures mortes et ses portraits touchent parce qu'ils jouent également sur le non-dit. Ils distraient, ils n'enseignent rien. A l'opposé, chez Piero della Francesca, on sent une intelligence à laquelle se réchauffer. Cet esprit, qui s'exerçait en son temps par rapport à une situation donnée – une situation politique, économique –, agit de nos jours dans une situation changée. Ainsi le résultat est le même en dépit des transformations. C'est cela qui est admirable, la persistance de l'esprit. »

Martial Raysse aime à en énumérer des exemples, afin de rendre mieux intelligible son raisonnement et la définition de l'art qu'il sous-entend. *« Quand Michel-Ange découvre le* Laocoon, *ce marbre a douze siècles de plus que lui. Mais, dans le temps de l'esprit, il est loin devant lui. Et lui-même, au moment où il le sort de terre, le voit neuf parce qu'il est entièrement chargé d'esprit et que le temps ne l'affecte pas. »* L'art tient donc à un *« équilibre entre l'esprit et son incarnation »*. *« On pourrait dire la chose ainsi : un équilibre entre le classique et le moderne, entre ce qui demeure exemplaire et ce qui convient au présent. »*

Le maniérisme du vingtième siècle

Une longue chaîne de garants se développe, de Lascaux à Sumer, à Pompéi, à Raphaël, au Dominiquin et à Poussin. *« Peu importe les peintres, leurs styles... L'important c'est que leurs personnages continuent à vivre et à courir de toute éternité. Qu'ils n'aient pas d'âge, comme les nuages. »* Le nom de Poussin revient souvent, que ce soit pour déplorer la restauration du *Déluge* du Louvre, qui l'indigne, ou pour le replacer au sein de ce que Raysse appelle sa *« trinité sacrée »* : Fouquet, Poussin et David.

Autre exemple encore de cette continuité qui traverse l'histoire et s'incarne à chaque époque de façon différente, exemple plus récent et plus inattendu, celui du peintre allemand Otto Dix. *« En lui, dans ses œuvres, il y a évidemment le souvenir de Dürer et d'Altdorfer. Mais c'est Dix néanmoins qui se voit et non pas eux, et c'est lui parce qu'il était... comment dire...? il était dans le coup, au sens où je l'entends, c'est-à-dire concerné par ce qui l'entourait. »* Dans sa bibliothèque, Martial Raysse s'en va chercher un catalogue d'Otto Dix pour montrer par l'exemple la puissance concentrée de quelques portraits et autoportraits du peintre allemand, excluant de sa démonstration les toiles plus théâtrales. Il cite encore Chirico et Beckmann, pour s'étonner aussitôt de leur faible notoriété. *« De nos jours, les œuvres ne sont plus appréciées pour ce qu'elles révèlent profondément. »*

A cet aveuglement, une raison majeure : ce que Raysse appelle *« maniérisme »*, car *« le vingtième siècle est tombé dans un maniérisme complet »*. *« Les maniéristes italiens, Pontormo ou Bronzino, avant de chercher à raconter une histoire, voulaient faire un tableau. Ils recherchaient l'effet, une surprise – éléments qui n'ajoutent rien de durable à l'œuvre. La manière de faire l'emporte sur le fond, exception faite peut-être des portraits, où ces peintres sont forcés par le sujet d'être plus précis et plus justes. Les maniéristes, tous, ceux d'aujourd'hui et ceux du passé, veulent exécuter un bon tableau, rien d'autre. Aussi visent-ils à séduire, et, pour séduire, utilisent un code préétabli connu de tous afin de susciter un accord pavlovien. Ils obtiennent ainsi le plaisir de la reconnaissance... Il y a une logique entre ces trois termes : maniérisme, séduction, vanité – une logique dont je ne veux pas. Il ne faut pas se laisser prendre au piège de vouloir plaire. »*.

Un peu de colère dans la voix. *« Pensez à Giotto, aux fresques de San Francesco. Il commence à peindre en s'opposant à toutes les contorsions byzantines à la mode, qui ressemblent de près aux contorsions actuelles... Je suis un primitif, comme lui. »*

PHILIPPE DAGEN

La semaine prochaine : **Claude Viallat**

Un ermite périgourdin

Martial Raysse est né en 1936 à Golfe-Juan. Après des études de lettres, il rejoint dès 1960 le Nouveau Réalisme, participant à toutes ses manifestations et signant sa déclaration de principes. Employant des objets, des montages photographiques, la sérigraphie et, dès 1962, le néon, il s'impose comme le plus inventif et le plus acide des Nouveaux Réalistes. Il décrit sur le mode de la parodie les mythologies de ses contemporains et leurs comportements.

Il expose alors à Paris chez Alexandre Iolas, à Los Angeles chez Virginia Dwan et dans de nombreuses expositions collectives. En 1964, il participe à Mythologies quotidiennes, au Musée d'art moderne. En 1965, le Stedelijk Museum d'Amsterdam l'honore d'une rétrospective. En 1966, il est à la Biennale de Venise. Cette première phase de son œuvre dure jusqu'en 1970.

A partir de cette date, il s'éloigne du monde de l'art et rompt avec les techniques d'assemblage qu'il avait inventées. Désormais, il dessine, peint et expose peu, si ce n'est chez Karl Flinker en 1976, 1978 et 1984 et au Centre Georges-Pompidou en 1981.

Dans les années 80, des commandes publiques, à Nîmes et à Paris, accompagnent sa démarche de sculpteur, mais son œuvre peint demeure secret. La Galerie nationale du Jeu de paume l'accueillera cet hiver pour une exposition rétrospective.

Il vit et travaille en Dordogne.

ARCHITECTURE

□ **Le castel Béranger classé.** – L'immeuble parisien du castel Béranger, construit par Hector Guimard en 1898 au 12, rue La Fontaine, dans le seizième arrondissement de Paris, vient d'être classé en totalité monument historique, par le ministère de la culture. Ce bâtiment construit en 1898 avec des matériaux divers (pierre de taille et meulière, brique, faïence et fonte) est, à lui seul, un abrégé de l'Art nouveau. Une exposition consacrée à son architecte par le Musée d'Orsay (*le Monde* du 26 mai) vient de fermer ses portes.

□ **Semaine et Salon de l'architecture.** – Les organisateurs de la 4e Semaine de l'architecture et du Salon international de l'architecture (SIA) ont décidé, cette année, d'harmoniser leurs dates, afin de renforcer l'impact de ces deux manifestations. Ainsi, la Semaine aura lieu du 19 au 25 octobre, et le SIA prendra le relais du 24 octobre au 1er novembre. Organisée par le ministère de l'équipement et l'ordre des architectes, cette Semaine de l'architecture aura pour thème l'« Art de ville ». Le SIA, qui, en 1991, s'était tenu à Milan, retrouvera cette année la grande halle de La Villette, à Paris. Il accueillera un congrès international ainsi que l'exposition « Technologie et systèmes pour l'architecture ».

► **SIA, tél. : 46-33-05-62. Semaine de l'architecture, tél. : 40-70-12-95.**

□ **Écologie, technologie.** – Le premier forum international ECO-TEC 1992 se tiendra du 1er au 14 septembre au Cap-Corse, à l'initiative du Storefront for Art and Architecture, association d'architectes et d'artistes américains, en collaboration avec l'Université de Corte. Ces rencontres ont pour vocation de réconcilier l'écologie et la technologie. Des travaux d'atelier, sous forme d'œuvres d'art environnementales et de projets d'architecture paysagiste, accompagneront le colloque. Le forum ECO-TEC 92 s'achèvera par une exposition ouverte au public.

► **Tél. : 95-35-63-48.**

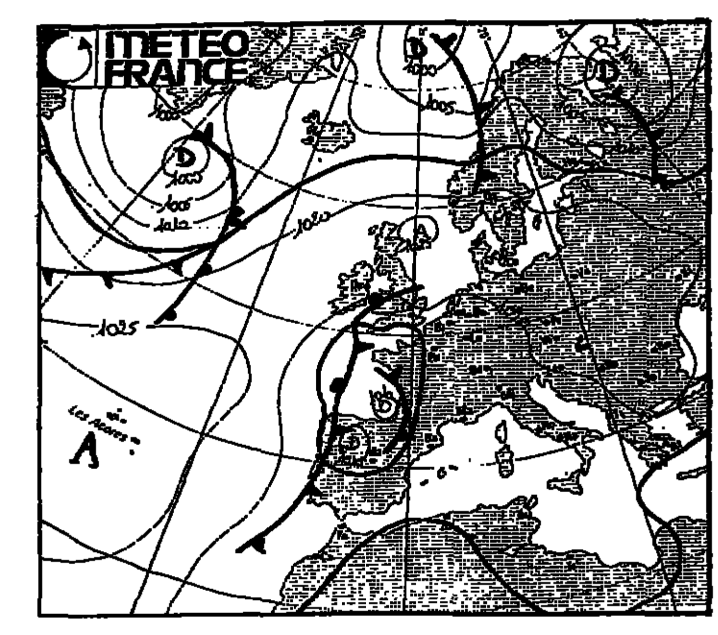
□ **« Projet urbain 92 ».** – Organisé par la direction de l'architecture et de l'urbanisme, le ministère de l'équipement, du logement et des transports, avec le concours de l'Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération de Strasbourg, le colloque international « Projet urbain 92 » réunira à Strasbourg, au Palais de la musique et des congrès, les 29 et 30 septembre, des architectes et des élus. Ils réfléchiront sur le sens politique des projets d'urbanisme.

► **Tél : 88-37-67-67.**

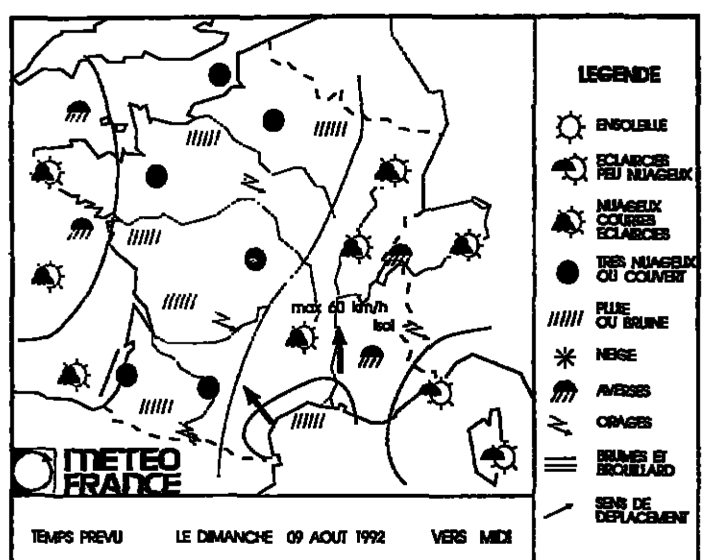
هكذا من الأصل

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 8 AOUT 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 9 AOUT 1992

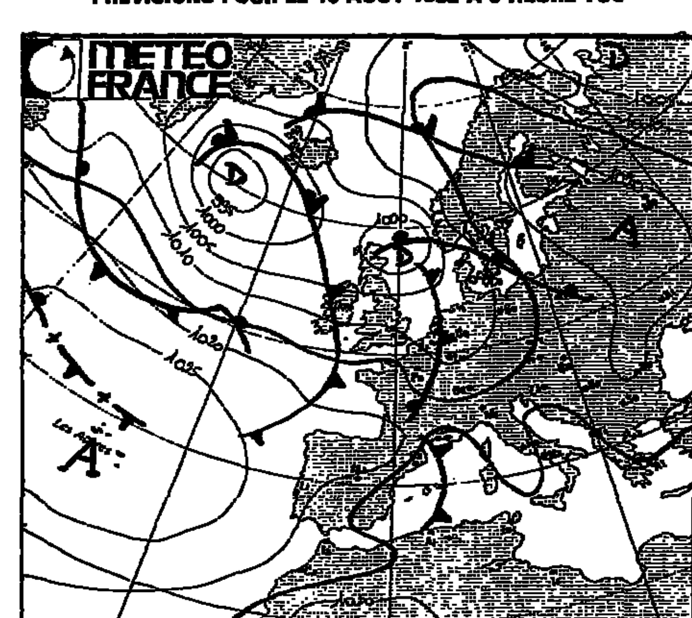


Dimanche : nuages et orages progressent vers l'est. – Le matin, le ciel sera très nuageux, à l'ouest d'une ligne Perpignan-Reims et quelques orages pourraient déjà éclater. Les nuages seront plus nombreux vers l'Atlantique, avec quelques éclaircies sur la pointe de la Bretagne. A l'est de l'axe Perpignan-Reims, les nuages deviendront plus abondants au fil des heures. Le soleil brillera encore largement sur le Sud-Est et la Corse. Le vent de sud soufflera à 50 km/h sur l'ouest du pays. L'après-midi, le soleil se maintiendra sur le Sud-Est et la Corse. Sur tout le reste du pays les nuages seront nombreux et les orages fréquents, parfois violents, surtout en fin de journée. Des éclaircies apparaîtront sur la Bretagne en cours d'après-midi.

Les températures minimales iront de 17 à 20 degrés au nord et de 19 à 22 degrés au sud.

L'après-midi, le thermomètre indiquera 25 à 28 degrés sur l'ouest du pays, et 30 à 36 degrés à l'est.

PRÉVISIONS POUR LE 10 AOUT 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 08-8-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 07-8-1992 à 18 heures TUC et le 08-8-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	32	21	D
BIARRITZ	35	22	D
BORDEAUX	35	22	C
BOURGES	36	21	C
BREST	25	16	C
CAEN	29	18	C
CHERBOURG	22	17	C
CLERMONT-FER	36	19	N
DIJON	35	18	D
GRENOBLE	34	19	P
LILLE	29	18	N
LIMOGES	33	22	C
LYON	35	21	D
MARSEILLE	33	21	D
NANCY	34	19	D
NANTES	33	18	C
NICE	32	24	D
PARIS-MONTS	35	21	N
PAU	33	21	N
PERPIGNAN	30	22	D
RENNES	31	19	C
ST-ETIENNE	34	18	C
STRASBOURG	33	19	D
TOULOUSE	36	22	N
TOURS	35	20	N
POINTE-A-PITRE	32	22	D
ÉTRANGER			
ALGER	32	19	N
AMSTERDAM	25	17	N
ATHÈNES	32	25	D
BANGKOK	34	26	C
BARCELONE	29	20	D
BELGRADE	32	17	D
BERLIN	28	18	N
BRUXELLES	29	19	N
COPENHAGUE	22	12	N
DAKAR	32	26	D
DELHI	37	24	C
GENEVE	34	19	D
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	30	22	D
JÉRUSALEM	30	17	D
LE CAIRE	35	23	N
LISBONNE	29	17	D
LONDRES	27	18	P
LOS ANGELES	27	20	C
LUXEMBOURG	31	21	D
MADRID	38	20	D
MARRAKECH	38	21	D
MEXICO	21	12	N
MILAN	33	19	D
MONTRÉAL	25	14	N
MOSCOU	29	16	N
NAIROBI	17	11	C
NEW-YORK	27	18	D
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ	33	20	D
PÉKIN	29	23	C
RIO-DE-JANEIRO	25	19	N
ROME	34	23	D
SÉVILLE	38	23	N
SINGAPOUR	33	25	C
STOCKHOLM	22	12	D
SYDNEY	16	7	N
TOKYO	33	26	C
TUNIS	33	22	D
VARSOVIE	32	15	D
VENISE	35	22	D
VIENNE	34	20	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 8 août

TF 1

19.55 Jeux olympiques. Football : finale, en direct ; à 21.00, 2e mi-temps et remise des médailles. A 21.55, Basket : finale messieurs, en direct ; à 22.35, mi-temps et Tapis vert ; à 22.50, 2e mi-temps et remise des médailles.
23.25 Magazine : Club olympique.
23.40 Sport : Football. Résumé de la première journée du championnat de France : Marseille-Toulouse, Monaco-Toulon, Lens-Auxerre, Strasbourg-Lille, Nantes-Metz.
1.55 Documentaire : L'Aventure des plantes. Le Troisième Règne.

A 2

20.45 Série : Tatort. Dans le port de Duisbourg, de Hajo Gies.
22.25 Magazine : Le Bar de la plage.
23.20 Journal et Météo.
23.35 Magazine : Les Arts au soleil.
23.40 Série : Un privé sous les tropiques.
0.30 Jeux olympiques. Les meilleurs moments.

FR 3

20.00 Jeux olympiques. Athlétisme : finales 1 500 m messieurs, 5 000 m messieurs, relais 4 × 400 m dames et messieurs ; Basket-ball : finale messieurs ; Hockey sur gazon ; finale messieurs ; Water-polo : demi-finales.
22.30 Journal et Météo.
22.50 Série : Les Incorruptibles.
23.40 Traverses. Le Corps de mon identité : être transsexuel, d'Anne Gaillard et Jacques-René Martin. *Témoignage impressionnant. Rediffusion.*

CANAL PLUS

16.30 Jeux olympiques. Athlétisme : finales hauteur dames, javelot messieurs, relais 4 × 100 m dames et messieurs, 1 500 m dames et messieurs, 5 000 m messieurs, relais 4 × 400 m dames et messieurs ; Basket-ball : finale messieurs ; Football : finale ; Gymnastique rythmique et sportive : finale ; Handball : finale messieurs ; Hockey sur gazon : match de classement 3e place messieurs, finale messieurs ; Water-polo : demi-finales.
0.00 Débat : Jeux de mots.
0.15 Jeux olympiques. Les compétitions non retransmises en direct dans la journée ou leurs meilleurs moments sont diffusés dans la nuit.

M 6

20.40 Téléfilm : Le Mécréant. De Jean Lhôte.
22.25 Téléfilm : Biceps Business. De Harry Grant.
23.55 Musique : Flashback.
1.00 Six minutes d'informations.
1.10 Musique : Dance Machine.
1.35 Magazine : Nouba.
2.00 Rediffusions.

ARTE

20.40 Documentaire : Frères et sœurs. De Pavel Schnabel.
22.15 Cinéma d'animation. Pas de deux et Lignes verticales, de Norman McLaren.
22.35 Documentaire : Sing Loud, Play Strong. De Jo O'Sullivan.
23.30 Documentaire : Flamenco Road. De Martine Voyeux.

Dimanche 9 août

TF 1

18.15 Magazine : Téléfoot. Championnat de France (première journée).
19.00 *Loto sportif.*
19.05 Série : Tonnerre de feu.
20.00 Journal, Résumé des JO, Tiercé, Météo et Tapis vert.
20.50 Cinéma : Le Verdict. ■■ Film américain de Sidney Lumet (1982). Avec Paul Newman, Charlotte Rampling, Jack Warden.
23.00 Magazine : Ciné dimanche.
23.05 Cinéma : Jeunes filles en uniforme. ■ Film germano-français de Geza Radvanyi (1958). Avec Romy Schneider, Lili Palmer.
23.50 Cinéma : Accatone. ■■ Film italien de Pier Paolo Pasolini (1961). Avec Franco Citti, Franca Pasut (v.o.).

A 2

18.30 Magazine : Stade 2. Jeux olympiques : résumé des épreuves ; Résultats de la semaine ; Football : championnat de France ; Handisport : jeux para-olympiques ; Cyclisme : classique de San-Sebastien.
19.30 Jeux olympiques (suite).
19.59 *Journal, Journal des courses et Météo.*
20.40 Série : Taggart. Le mort a disparu, d'Alan McMillan, avec Mark Mac Manus, James McPherson.
22.25 Magazine : Etoiles. Présenté par Frédéric Mitterrand. Jean Gabin (rediff.).
23.35 Journal et Météo.
23.50 *Magazine :* Les Arts au soleil.
23.55 Musique : Festival de jazz 1992 à Pointe-à-Pitre. Akiyo.
0.45 Jeux olympiques. Les meilleurs moments.

FR 3

16.30 Tiercé.
16.45 Dessin animé : Our Gang.
17.00 Les Vacances de Monsieur Lulo. Télétoon ; Lucky Luke ; Jeu : les Mondes fantastiques (rediff.) ; Les Aventures de Tintin : L'île noire.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 Jeux olympiques. Athlétisme : finale marathon messieurs ; Rappel des meilleurs moments et des médailles françaises.
21.30 Journal et Météo.
21.55 *Jeux olympiques :* Cérémonie de clôture. Spectacle conçu par Antonio Miralda, chorégraphie de Cesc Gelabert, avec les troupes de la Fura dels Baus et Els Comediants.

CANAL PLUS

14.00 Jeux olympiques. Sports équestres : finale saut d'obstacles individuel ; Water-polo : match de classement ; Volley-ball : finale messieurs.
16.00 Le Journal télévisé olympique.
16.30 *Jeux olympiques.* Athlétisme : marathon messieurs ; Water-polo : finale.
20.50 Le film des Jeux. Les grands moments.
21.55 Cérémonie de clôture des Jeux olympiques.
0.00 Cinéma : Triplex. ■ Film français de Georges Lautner (1990). Avec Patrick Chesnais, Cécile Pallas, François-Eric Gendron.
1.30 Cinéma : Elémentaire, mon cher... Lock Holmes. ■ Film américain de Thom Eberhardt (1989). Avec Michael Caine, Ben Kingsley, Jeffrey Jones (v.o.).

M 6

19.54 Six minutes d'informations, Météo, Spécial JO.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Sport 6.
20.38 Météo des plages.
20.40 Téléfilm : Passion interdite. De Waris Hussein, avec Robin Shou, Melissa Gilbert.
22.20 Magazine : Culture pub. Présenté par Anne Magnien et Christian Blachas.
22.50 Cinéma : Nuits très chaudes aux Caraïbes. □ Film français de Francis Leroi (1979). Avec Carmen Sailer, Bernard Baudouin, Jack Gatteau.
1.00 Six minutes d'informations.
1.05 Magazine : Sport 6.

ARTE

19.20 Téléfilm : Pilote de bombardier. De Werner Schrœter, avec Carla Aulaulu, Masch Elm. *Trois jeunes danseuses et chanteuses en 1942.*
20.40 Cinéma : Le Marchand des quatre saisons. ■■ Film allemand de Rainer Werner Fassbinder (1971). Avec Hans Hirschmüller, Irm Hermann, Hanna Schygulla.
22.20 Téléfilm : Chéri, chéri. De Rosa von Praunheim, avec Luzi Leryn, Dietmar Kracht. *Une histoire d'amour improvisée devant la caméra.*

CARNET DU Monde

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. François BAJON,
ancien président de l'ANCEAS,
directeur général
de l'OPHLM de Toulouse,

survenu le 1er août 1992, en son domicile toulousain.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le 3 août.

De la part de
Mme Marie-Claude Augusti,
sa compagne,
Le docteur Daniel Bajon,
M. Patrice Bajon,
ses enfants,
M. Jean Bajon,
son frère.

– Sa famille,
Ses proches,
Ses amis,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Colette BLAIR-CROCHARD,

survenu à Los Alamos, le 2 août 1992, à l'âge de soixante-trois ans.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Yvette CONRY,
professeur
à l'université de Picardie Jules-Verne,
directrice du Centre européen
d'histoire des sciences
et des cultures philosophiques,

survenu à Paris, le 4 août 1992.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière du Montparnasse, dans la plus stricte intimité.

– Mme Yvonne Pour,
son épouse,
Hélène Pour,
sa fille,
Le docteur Maurice Pour,
son frère,
sa femme et leurs enfants,
font part du décès du

docteur Henri POUR,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 5 août 1992.

L'inhumation aura lieu le mardi 11 août, à 10 h 30, au cimetière parisien de Pantin.

Ni fleurs ni couronnes, mais vos pensées pour l'accompagner.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, avenue de Bouines,
75011 Paris.

Remerciements

– Edmond Msika
et ses enfants,
M. et Mme Gabriel Alliel
et leurs enfants,
remercient tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de

Joëlle MSIKA,
directrice de l'école Gancnou,
présidente de l'association Gancnou,

survenu le 28 juillet 1992.

Joëlle restera dans notre mémoire comme une image de rayonnement, de sourire et de courage.

Anniversaires

– Le 9 août 1991, chagrin indicible,

Laurent-Oleg CORBERAND

nous quittait, dans sa vingt-troisième année.

« ... Que mes proches m'érigent un monument en eux-mêmes, en restant fermes et inébranlables dans toutes les circonstances de la vie. »
Nicolas Gogol.

Merci à tous, famille, amis, collègues de travail, qui nous aidez à construire ce monument.

– Le 10 août 1991,

Henriette TAVIANI,

notre amie, notre sœur, nous quittait.

Nous nous souvenons.

« La véritable mort, ce n'est pas l'absence, c'est l'oubli. »

– *Le 9 août 1983,*

Georges VALLIN

nous quittait.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5841

HORIZONTALEMENT

I. *A peu près trente-trois fillettes.* Il connaît la hart avant d'aller au feu. – II. Gages retenus. Il regrettera un jour d'avoir fait des boulettes. – III. Toile de mauvaise qualité. Si on lui confie des cancres, on est sûr qu'il les rendra excellents. – IV. Ne manque pas de culot. Filin. – V. Coule à l'étranger. Content. Conduit rapidement un ballon à terre. – VI. Il y a de nombreuses ouvrières dans ses cadres. Patron. – VII. Il rappelle une histoire en le faisant chanter. Quartier de Tours. Palais florentin. – VIII. Décrit une grande voûte. Souvent rencontré par Cortot. – IX. Abréviation. Vend des lentilles. Est réfléchi. Ses grilles sont très dures. – X. Il tondrait un œuf. Se montre toujours en petite tenue. De l'eau dans une botte. – XI. Pas rétro. Préfixe. Passés par la filière. – XII. Supportent bien les chinoiseries. Plateaux retenus par qui commande des tournées. – XIII. Ce dont sont pourvus les anges. Un expert en grimaces. – XIV. Pièce qui touche les quilles. Sous-produits métallurgiques. Terme musical. – XV. Accueille des aigles et chasse théoriquement les bécasses. La proie pour l'ombre. Cochonnet ou furet.

VERTICALEMENT

1. Il connaît bien les dames mais pas les échecs. Laisse tous les jours de l'argent aux courses. – 2. Vieux caractère. Est planté pour qu'il repousse. – 3. Saute avec sa bombe. Jadis invoqué par ceux ou celles qui étaient sur des charbons ardents. – 4. Moyen, en Histoire. Est le plus souvent offert avec le jus. – 5. Mère de jumeaux. Qui n'est donc plus attendue. Grand agitateur de la Grèce ancienne. – 6. En France. Un verre ou une saucisse. Air qui nous vient d'Italie. – 7. Frit ou flambé. Certains de ses articles ont des manchettes. – 8. Evoque certaines taches. Manches de sport. – 9. Dirige un cours sans quitter son lit. Deux parties du monde. Fait ouvrir et fermer la parenthèse. – 10. Préfixe. On les retrouve généralement là où on les a jetés. Marque la surprise. – 11. Le bétail ne manque pas dans son champ. Lettre. Fut dépouillé de ses plumes avant d'être flambé. – 12. Efface une tache. Soldes réservés aux hommes. – 13. Se retirent des affaires quand elles marchent bien. La fouine en est une pour les pêcheurs. – 14. Premier à Eton. Nous le connaissons par le disque. On la prend au mouton. – 15. Abrite des « soldats » en des régions tropicales. Est volontairement renversé par qui l'a soulevé.

Solution du problème n° 5840

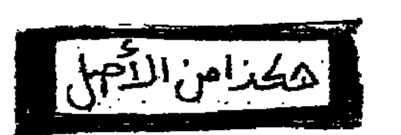
Horizontalement

I. Tristesse. – II. Usées. – III. Taffetas. – IV. Oder. En. – V. Rôt. Thé. – VI. Erines. E.V. – VII. Ocrés. – VIII. Étrennes. – IX. Noises. As. – X. Tut. Eure. – XI. Testeras.

Verticalement

1. *Tutoiement.* – 2. *Ad. Tout.* – 3. Infériorité. – 4. Fronces. – 5. Tué. Terne. – 6. Este. Sensée. – 7. Séant. Se. Ur. – 8. Ses. Hé! Sara. – 9. Es. Névé. Ses.

GUY BROUTY



ÉCONOMIE

BILLET

Fausse reprise de l'automobile américaine

Après une année 1991 catastrophique, les résultats dégagés ce premier semestre par les trois grands constructeurs automobiles américains sont encourageants.

En 1991, Chrysler, Ford et General Motors avaient à eux trois déclaré 7 milliards de dollars de pertes (environ 350 milliards de francs), dont environ 3 milliards durant le premier semestre. Un an plus tard, Ford et Chrysler sont bénéficiaires pour cette première moitié de l'année et General Motors aurait pu l'être s'il n'avait provisionné plus de 700 millions de dollars pour couvrir les coûts de restructuration de sa filiale Hughes Aircraft.

Néanmoins, il serait tout à fait aventureux d'en déduire que l'heure de la reprise a sonné pour l'industrie automobile américaine. Tout d'abord parce que ces résultats financiers donnent une mauvaise vision de l'activité proprement automobile des firmes concernées. Ainsi en est-il de General Motors. Certes, malgré la provision de Hughes, GM ne déclare «que» 218 millions de dollars de pertes pour ce premier semestre. Mais ce bon résultat est largement dû aux performances de sa filiale informatique EDS, de sa société financière GMAC et de Hughes Electronics Corporation.

L'activité automobile reste en revanche déficitaire. Beaucoup moins que l'an passé, il est vrai. Chez Chrysler, ce n'est pas un bénéfice de 165 millions de dollars qui aurait été annoncé pour le premier semestre mais une perte de 141 millions de dollars si la firme n'avait bénéficié de deux sources de profits exceptionnels : vente de la moitié de sa participation dans Mitsubishi Motors en mars dernier et modifications comptables.

Ford, en revanche, dégage un bénéfice de 840,3 millions de dollars.

Cet assainissement financier des trois grands constructeurs américains prouve néanmoins que leur bataille en faveur de la productivité porte ses fruits. Car le marché reste déprimé : les ventes d'automobiles n'ont progressé que de 1,6 % aux Etats-Unis durant ce premier semestre, et les chiffres de juillet (– 2,5 %) ne laissent rien présager de bon pour le second. D'autant plus que dans le reste du monde les chiffres n'incitent pas à l'optimisme. Le marché européen a baissé de 0,7 % durant le premier semestre. Et le japonais est en repli de 4,9 % pour les sept premiers mois de l'année.

ANNIE KAHN

ÉTRANGER

Les négociations sur la zone de libre-échange nord-américaine

Le traité Etats-Unis - Canada - Mexique pourrait être conclu prochainement

Après quatorze mois de négociations entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique, le jour et l'heure de l'annonce du traité de libre-échange de l'Amérique du Nord (NAFTA) ne semblent plus dépendre que de questions d'opportunité politique. Les dossiers délicats que constituent l'automobile, l'énergie et le textile ne sont pas tout à fait bouclés, mais les grandes lignes de l'accord sont désormais tracées.

LOS ANGELES

correspondance

Le président Bush, très attaché à ce grand marché de 363 millions de personnes risque fort, s'il annonce la conclusion du traité dans les prochains jours, de s'aliéner une nouvelle partie de l'électorat américain. Si le NAFTA, qui supprimera quelque 20 000 barrières tarifaires en quinze ans, peut lui rapporter des voix en Californie ou au Texas où petites et grandes entreprises gagneront de nouveaux marchés, il lui coûtera en revanche des voix dans le Midwest. Les friches industrielles de la *Rust Belt* (ceinture de rouille) ont déjà vu bien des emplois partir pour le Mexique où les salaires sont huit fois moins élevés.

Le traité, une fois signé, devra encore être ratifié par les trois Parlements américain, canadien et mexicain. Il est probable que le NAFTA ne sera discuté au Congrès que début 1993. Toutefois, les démocrates n'ont pas attendu pour critiquer l'accord : Richard Gephardt, leader démocrate de la Chambre des représentants, assisté par Henry Waxman, représentant de Californie, ont fait voter une résolution selon laquelle le Congrès n'acceptera pas un traité qui nuirait à l'équilibre écologique, aux règles médicales et aux normes de travail américaines. Le candidat démocrate à l'élection présidentielle, Bill Clinton, qui pendant les élections primaires s'était montré bien plus libre-échangiste que son adversaire Tom Harkin, a nuancé sa position en déclarant devant des «cols bleus» : *«Le traité apporte beaucoup à ceux qui investissent et peu à ceux qui travaillent.»*

Empêcher que le Mexique soit une tête de pont

Le marathon de la semaine qui vient de s'achever n'en a pas moins permis de progresser dans plusieurs domaines. Les trois parties semblent s'être entendues sur un chiffre de 60 % déterminant le contenu nord-américain des voitures assemblées dans les trois pays. Ce qui est en deçà des 80 % demandés par les syndicats américains de l'automobile mais au-delà des 36 % aujourd'hui appliqués par le Mexique. Il s'agit ainsi d'empêcher que les constructeurs asiatiques ou européens se servent du Mexique comme tête de pont pour entrer sur le marché américain. Par ailleurs, le Mexique accepte d'ouvrir progressivement son marché aux voitures d'occasion, pour la plus grande joie des marchands de pièces détachées.

Les barrières tarifaires sur les textiles et les vêtements tomberont entre les Etats-Unis et le Mexique en l'espace de cinq ans. Le Canada proteste sur les clauses de cet accord car bien des vêtements canadiens sont fabriqués avec de la laine, de la soie ou des fibres synthétiques d'autre origine que nord-américaine.

Les compagnies pétrolières américaines, qui joueront un rôle comme groupe de pression au moment de la ratification par le Congrès américain, demandent que Petroleos Mexicanos ouvre son marché à plus de 50 % en huit ans. Elles savent que, tôt ou tard, le Mexique devra ouvrir ses portes. Il n'est pas sûr que le traité en préparation les satisfasse, bien que le Mexique se soit déjà montré conciliant en réduisant de 34 à 7 le nombre des produits pétroliers dont l'Etat a le monopole.

Les partisans américains du NAFTA insistent sur les effets d'entraînement que devrait avoir le traité qui, selon certaines projections, créerait 350 000 emplois – et en ferait perdre 150 000 – d'ici 1995. Le *Wall Street Journal* comparait ainsi les trois contractants à deux agneaux couchés auprès d'un lion. Il est vrai que l'économie canadienne ne représente qu'un dixième et l'économie mexicaine qu'un vingtième de l'économie américaine.

RÉGIS NAVARRE

Baisse du chômage en juillet aux Etats-Unis

L'économie américaine a créé 198 000 emplois au mois de juillet, a annoncé, vendredi 7 août, le ministère du travail, qui a précisé que le taux de chômage était revenu de 7,8 % à 7,7 % de la population active.

Les créations d'emplois annoncées sont les plus nombreuses depuis deux ans, et la baisse du taux de chômage est la première enregistrée depuis avril dernier. Mais 88 000 des 198 000 emplois créés en juillet l'ont été par les Etats et les collectivités locales, 60 000 relevant de programmes fédéraux temporaires destinés à fournir un travail aux jeunes pendant l'été. Ainsi le secteur privé n'aurait créé que 110 000 emplois, pour l'essentiel dans les services (+ 1 000 seulement dans l'industrie). La construction, qui avait semblé redémarrer au printemps, a supprimé 15 000 emplois en juillet.

Les chiffres de juillet n'en manifestent pas moins une amélioration après les mauvais résultats de mai et de juin qui avaient vu grimper le taux de chômage à son plus haut niveau depuis 1984.

En quarante ans

Le boycottage arabe aurait coûté 225 milliards de francs à Israël

Le boycottage imposé depuis quarante ans par les Etats arabes à Israël aurait causé une perte cumulée de près de 45 milliards de dollars (225 milliards de francs) à l'économie, selon une étude de la Chambre de commerce rendue publique jeudi 6 août.

Cette étude souligne que sans le boycottage décrété par la Ligue Arabe, les exportations israéliennes auraient augmenté de 10 % chaque année depuis 1952, ce qui équivaudrait à une perte de 20 milliards de dollars sur quarante ans. Cette décision aurait également obéré les investissements en Israël pour un montant de plus de 24 milliards de dollars, soit 15 % de tous les investissements étrangers en quarante ans.

Le boycottage a été appliqué *pour la première fois en 1946*, sous une forme limitée, lorsque la Ligue Arabe interdit aux hommes d'affaires arabes de commercer avec la communauté juive en Palestine. En 1952, quatre ans après la création d'Israël, les pays arabes s'engagèrent à ne rien acheter ni vendre à l'Etat hébreu, et à boycotter toute entreprise qui, à travers le monde, commercerait avec lui.

Le calcul fait par la Chambre de commerce israélienne semble néanmoins hasardeux. Comment est-il possible de chiffrer aussi précisément, sur une période de quarante ans, le coût du boycottage ? Comment évaluer les exportations qu'Israël aurait pu réaliser en d'autres circonstances ? *«Le coût de la fermeture à Israël de ses marchés de proximité est incommensurable»*, estime-t-on à la Chambre de commerce France-Israël à Paris. *«L'économie israélienne souffre réellement de ce boycott. Certains bureaux d'études israéliens ont même évalué le manque à gagner à 80 milliards de dollars»*, estime M. Yaakov Gabay, conseiller économique de l'ambassade d'Israël en France.

Cette étude est publiée à un moment fort opportun. Le Premier ministre M. Itzhak Rabin, rencontrera le président Bush aux Etats-Unis lundi 10 et mardi 11 août, notamment pour rediscuter de la garantie américaine aux emprunts israéliens . Le président de la Chambre de commerce, M. Danny Gillerman, en a profité pour demander à M. Rabin d'évoquer avec le président américain la levée du boycottage arabe avant la reprise des pourparlers de paix, le 24 août à Washington.

PASCALE KRÉMER

COMMUNICATION

En conflit avec M. Alain Ayache

Le Livre CGT s'oppose au changement d'imprimerie du «Meilleur» et de «Spécial dernière»

Le Comité intersyndical du Livre parisien CGT (CILP) s'oppose vivement à M. Alain Ayache depuis que ce dernier a décidé de retirer à l'imprimerie parisienne Offprint la fabrication de deux de ses titres, les hebdomadaires *le Meilleur* et *Spécial dernière* et de les confier à d'autres entreprises. Offprint fabriquait *le Meilleur* depuis six ans et sous-traitait l'impression de *Spécial dernière* à l'IPSN, imprimerie gérée par le Livre CGT. Le premier titre, dont le tirage atteint 335 000 exemplaires, a été confié à à une imprimerie de la région parisienne, le second – 360 000 exemplaires – à une entreprise de Bernay (Eure).

Le CILP a immédiatement réagi par un communiqué diffusé le 7 août indiquant que, *«au mépris des engagements contenus dans l'accord-cadre du 26 juin que le CILP a conclu avec l'ensemble des éditeurs de la presse parisienne, M. Ayache a décidé de retirer ses titres à l'imprimerie Offprint à compter de ce jour. Malgré les propositions faites le 4 août par le CILP à la direction d'Offprint permettant une réduction importante des coûts d'impression, M. Ayache a maintenu sa décision de quitter l'imprimerie, montrant ainsi que son intention n'était pas de négocier mais bien de perpétrer un coup de force contre les travailleurs du Livre. Au nom de la liberté de la presse, M. Ayache cherche en réalité à introduire une compétition sauvage et anarchique des coûts – pratique dénoncée par l'imprimeur M. Jean Didier lui-même dans un courrier adressé au premier ministre – dont les conséquences risquent de remettre gravement en cause les équilibres et les moyens d'impression indispensables à la défense du pluralisme de la presse»*. Le CILP, *«avec l'esprit de responsabilité dont il a toujours fait preuve»*, a appelé *«l'ensemble de la profession à s'opposer avec détermination»* à cette décision.

Vendredi 7 août, l'imprimerie de Bernay où est tiré *Spécial dernière*, était sous la protection des forces de l'ordre tandis que l'imprimerie du Blanc-Mesnil, dont la direction démentait avoir accepté d'imprimer *le Meilleur*, était momentanément occupée par des militants de la CGT. Toutefois, les deux journaux étaient en kiosques le lendemain matin.

Dans un éditorial publié par *le Meilleur* du 8 août, M. Ayache écrit que *«les propositions du Syndicat du Livre sont inacceptables pour moi : impossibilité d'améliorer la qualité de mes journaux en utilisant la quadrichromie et des tarifs revus à la baisse (14 %), qui restent cependant près de trois fois supérieurs à ceux qu'on obtient sur le marché libre de l'imprimerie»*. M. Ayache note qu'il n'est pas lié par l'accord-cadre du 26 juin sur la modernisation des imprimeries de la presse quotidienne parisienne (*le Monde* du 29 juin). *«Je ne suis pas membre du Syndicat de la presse parisienne (SPP), je ne suis pas signataire des accords du 26 juin qu'évoque le Syndicat du Livre et, de plus, je publie des hebdomadaires»*, a déclaré M. Ayache. *«Alors qu'on est au seuil de l'Europe, on ne peut en France commercer avec le plus offrant, compte tenu des menaces que fait alors peser le Livre. Je me bats pour la liberté de la presse tout entière»*, ajoute M. Ayache, qui craint que ses magazines *Réponse à tout* et *Réponse à tout-Santé* soient menacés et regrette *«le silence radio du gouvernement dans cette affaire»*. Il estime *«avoir les moyens de tenir et pouvoir prendre le risque de ne pas sortir* le Meilleur *et* Spécial dernière*»* si le Livre maintient sa pression.

La semaine précédente, les locaux de M. Ayache avaient été occupés par 300 militants du Livre CGT et l'éditeur avait été séquestré, après qu'il eut annoncé sa décision de transférer ses journaux ailleurs qu'à Offprint (*le Monde* du 1er août).

Y.-M. L.

SOCIAL

Selon le syndicat patronal

Menaces de licenciements massifs dans le bâtiment réunionnais

SAINT-DENIS

de notre correspondant

Trois à quatre mille emplois pourraient être supprimés dans le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) d'ici la fin de l'année, estime le syndicat patronal du bâtiment de la Réunion. Certes, l'industrie du BTP a connu, entre 1987 et 1990, une croissance exceptionnelle, fruit de la loi de défiscalisation des investissements dans les départements d'outre-mer.

En moins de quatre ans, les effectifs ont ainsi doublé pour atteindre 15 000 salariés et le nombre d'entreprises – souvent de petites unités – est passé de 900 à 1 500.

Mais aujourd'hui, les difficultés du financement des logements locatifs sociaux sont grandes : si les pouvoirs publics en assurent toujours 50%, les banques locales et les organismes financiers n'accordent qu'avec parcimonie les «crédits complémentaires» aux organismes constructeurs.

Conséquence : pour 5 000 logements sociaux programmés, 3 500 à peine sont physiquement réalisés chaque année, et seulement 110 des 1 982 logements locatifs sociaux prévus en 1991 étaient achevés fin avril.

Second handicap : les entreprises du BTP souffrent des retards de paiement importants des collectivités locales. Sur un chiffre d'affaires global de 5,5 milliards de francs, 30 % *«sont en attente de règlement»*, précise le président du syndicat, M. Roger Roland.

Il est vrai que nombre de communes sont «dans le rouge», certaines ont même été épinglées pour leur gestion laxiste des fonds publics. Plus d'une année après les émeutes qui ont secoué la banlieue de Saint-Denis, ces difficultés risquent fort d'accroître le mécontentement de nombreuses familles à qui on a «promis» un logement et qui devront continuer de s'entasser dans les bidonvilles.

ALIX DIJOUX

□ **Grève des dockers lundi 10 août au Havre.** – Le syndicat CGT des dockers du Havre a appelé ses adhérents à faire grève lundi 10 août pour protester contre ce qu'il a qualifié de *«propos provocateurs»* de l'Union nationale des industries de la manutention (UNIM). Tout en soulignant que les négociations entre le patronat et les dockers havrais *«se déroulent normalement dans le respect de [ses] revendications»*, le syndicat veut montrer que les dockers ne *«sont pas à genoux et toujours solidaires»*. L'UNIM avait fait le 31 juillet devant la presse le bilan des négociations et les gains de productivité escomptés dans les ports (*le Monde* du 4 août).

EN BREF

□ **M. Patrice Vial nommé directeur général de la nouvelle Banque Pallas-Stern.** – M. Patrice Vial, quarante-quatre ans, vient d'être nommé directeur général de la nouvelle banque Pallas-Stern, née officiellement en juin dernier (*le Monde* du 24 juin) de la fusion des deux banques Pallas et Stern. Directeur de la prévision au ministère de l'économie depuis 1987 jusqu'en février dernier, M. Vial aura autorité sur les activités financières, immobilières, les directions d'opérations de marché et de gestion de patrimoine, ainsi que sur les départements administratifs, budgets et contrôle de gestion.

□ ***Monsanto cède Fisher Controls International à Emerson Electric.*** – Monsanto, un des premiers groupes chimiques américains, a annoncé, mardi 4 août, qu'il allait céder pour 1,27 milliard de dollars (6,35 milliards de francs) sa filiale Fisher Controls International à la firme électronique Emerson Electric. Basée à Saint-Louis (Missouri), la société Fisher Controls International est le premier fabricant mondial de valves et de systèmes électroniques de contrôle dans le secteur du pétrole, du gaz et de l'industrie de la pâte à papier. Elle emploie 7000 salariés et a réalisé un chiffre d'affaires 1991 de 928 millions de dollars (4,6 milliards de francs).

□ **Toshiba et Ericsson vont créer une société mixte de téléphonie mobile.** – Les groupes japonais Toshiba et suédois Ericsson ont annoncé vendredi 7 août à Tokyo qu'ils allaient créer une société mixte spécialisée dans la téléphonie mobile portable. Baptisée Ericsson Toshiba Telecommunications Systems KK, elle est dotée d'un capital initial de 200 millions de yens (environ 8 millions de francs) et prévoit de réaliser un chiffre d'affaires de 32 milliards de yens en 1994. Cette nouvelle société sera contrôlée à 60 % par Ericsson et à 40 % par Toshiba. Elle fournira et maintiendra les systèmes de téléphonie numérique portable de Digital Phone Group, un réseau national japonais qui entrera en fonction en 1994. En outre, Ericsson vient de remporter un contrat de 25 millions de dollars (125 millions de francs) pour installer à Hongkong un réseau de téléphones mobiles.

□ **Trois filiales de Nippon Credit Bank sauvées par leur pairs.** – Plus de cent institutions financières japonaises ont décidé de mettre en place une opération de sauvetage de trois établissements de crédit non bancaires affiliés à la Nippon Credit Bank. Il s'agit de leur permettre d'équilibrer leur bilan d'ici trois ans. Aux termes de ces mesures, les trois filiales de Nippon Credit Bank pourront différer leurs paiements à la maison mère pour un montant de 230 milliards de yens (9 milliards de francs). Les trois établissements de crédits non bancaires sont affectés par les difficultés de Nippon Credit Bank, troisième banque japonaise de crédit à long terme et la plus exposée à la crise de l'immobilier (26 % de son encours de prêts).

□ **Travail du dimanche : publication d'un décret interministériel.** – le décret interministériel autorisant le travail dominical a été publié, vendredi 7 août, au *Journal officiel*. Il concerne les salariés travaillant dans des secteurs récemment admis à fonctionner de droit le dimanche, au même titre que d'autres qui l'étaient déjà (*le Monde* du 19 juin). Parmi ces activités, au nombre d'une quinzaine, figurent notammment les services de garde à domicile, de change de monnaies et de dépannage d'urgence. Le texte précise que les établissements concernés *«sont admis à donner le repos hebdomadaire par roulement»* à leur personnel, et renforce les moyens de sanction et de contrôle à l'égard des ouvertures illégales. Outre la possibilité de *«saisir en référé le président du tribunal de grande instance»*, précise-t-on au ministère du travail, *«des amendes* (jusqu'à 6 000 francs) *multipliées par le nombre de salariés»* pourront être infligées aux contrevenants.

INDICATEURS

ALLEMAGNE

• **Commerce extérieur : recul en juin des exportations et des importations.** – La balance commerciale de l'Allemagne a été excédentaire de 2 milliards de DM en juin (6,7 milliards de francs environ). Les exportations (51,5 milliards de DM) ont reculé de 1,2 % par rapport à mai et de 3,8 % par rapport à juin 1991. Par ailleurs, les importations (49,5 milliards de DM) ont baissé de 2,9 % par rapport à mai et de 6,8 % en un an. La baisse des importations est due à un ralentissement de la demande en Allemagne de l'est, et les exportations sont victimes de la mauvaise conjoncture que connaissent les principaux partenaires de l'Allemagne. Sur le premier semestre, l'excédent de la balance commerciale s'est élevé à 12,7 milliards de DM. La balance des paiements courants a au contraire été déficitaire de 19 milliards de DM au cours des six premiers mois de l'année.

GRANDE-BRETAGNE

• **Paiements extérieurs : 6,3 milliards de livres de déficit en 1991.** – La balance des paiements courants de la Grande-Bretagne a été déficitaire de 6,3 milliards de livres (60 milliards de francs) en 1991 après révision – par l'Office central des statistiques – des chiffres officiels, qui portaient sur un déficit de 5,2 milliards de livres (50 milliards de francs). Cette correction s'explique par les chiffres concernant la balance des «invisibles» (tourisme, assurances, services financiers, transports...) dont l'excédent a été ramené de 4,9 milliards de livres à 3,97 milliards de livres. L'Office central des statistiques indique par ailleurs que les investissements britanniques dans la CEE sont passés de 5,21 milliards de livres en 1990 à 5,58 milliards de livres en 1991, tandis que les investissements européens en Grande-Bretagne progressaient de 5,28 milliards de livres à 6,56 milliards de livres.

هكذا من الاصل

ÉCONOMIE

AFFAIRES

Les limitations aux importations de produits alimentaires nippons

Les Japonais s'interrogent sur l'attitude de la France à leur égard

Feinte surprise et indignation : certains journaux nippons ont qualifié d'« embargo » les nouvelles mesures sanitaires imposées par les Français à l'importation des denrées *animales et végétales en* provenance du Japon (*le Monde* du 6 août), entrées en vigueur début août. *« Mesures préventives de nature technique »,* fait-on valoir du côté français, destinées à devancer les risques de radioactivité que pourraient présenter ces produits.

TOKYO

de notre correspondant

Si la grande presse n'accorde pas plus d'importance à cette affaire qu'elle ne le mérite, le *Tokyo Shimbun* se demandait récemment s'il s'agissait de *« malice ou de représailles »* et évoquait une résurgence de « diabolisation » du Japon par les *autorités françaises, spéculant sur* les manœuvres d'un lobby anti-nippon cherchant à contrer la politique de M. Bérégovoy. La controverse suscitée au Japon (et aux Etats-Unis) par l'affiche du PS français pour le référendum sur Maastricht, présentant un *sumo et un américain* (très caricatural aussi) assis sur la Terre, ne fait qu'échauffer davantage les esprits. Les Japonais peuvent certes légitimement se poser des questions sur l'attitude de Paris à leur égard, qui passe allègrement du froid au chaud au fil des humeurs dirigeantes. Cette fois, le bras de fer entre Paris et Tokyo semble indépendant des aléas de la politique française vis-à-vis du Japon.

Les raisons sanitaires peuvent constituer d'excellents prétextes à des restrictions « politiques » aux importations. De ce point de vue, et indépendamment de la légitimité ou non des mesures prises dans le cas d'espèce, Paris ne fait qu'appliquer aux Japonais leurs propres méthodes : invoquer des raisons sanitaires pour restreindre l'entrée de produits alimentaires.

Cheval de bataille

Le Japon est autosuffisant à 94 % pour ses légumes et à 75 % pour ses fruits. Habilement utilisé par un gouvernement qui doit faire face à la colère des agriculteurs opposés à l'ouverture du *marché agricole, le risque que* présenteraient pour la santé publique les produits alimentaires étrangers est devenu un cheval de bataille des associations de ménagères et a fait passer au second plan le fait que certains aliments coûtent comparativement plus cher au Japon qu'ailleurs : *une* belle pêche (vendue à l'unité) vaut ainsi, en été, dans les *120 yens*, soit la moitié du prix d'un café et une livre de raisin dans les 1 000 yens (la conversion en francs a peu de signification du point de vue de la bourse d'un Japonais étant donné l'écart 1 à 4 des cours des monnaies française et nippone).

La France réclame depuis des années la suppression de dispositions de contrôle des importations agroalimentaires, qui constituent, à ses yeux, des *« obstacles non-tarifaires »*. Bien que, depuis 1990, des assouplissements aient été introduits (le contrôle systématique a été remplacé par des prélèvements, et une ouverture se dessine en matière de viande), la *France rend aux Japonais la monnaie* de leur pièce, cherchant, semble-t-il, à se mettre en bonne position pour négocier un meilleur accès au marché nippon.

Un bras de fer dont l'enjeu n'est cependant pas de même valeur pour les deux partenaires : *les exportations de produits agro*alimentaires nippons en France se sont chiffrées en 1991 à 196 *millions* de francs (sur un total de 53,6 milliards) et sont principalement destinées à la communauté nippone ; arrivant de pays tiers, beaucoup de ces produits sont peu affectés par les nouvelles mesures françaises que les transitaires nippons semblent prendre avec sérénité.

Les exportations agroalimentaires *françaises au Japon sont* plus importantes : sur les 4 milliards de francs qu'elles représentent, les trois quarts sont néanmoins constitués par des vins et spiritueux.

PHILIPPE PONS

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 3 AU 7 AOÛT 1992

PARIS

Sous la coupe des sondages

INDICE CAC 40

+ 1,31 %

La timide reprise enregistrée la *semaine dernière* par la Bourse de Paris s'est poursuivie, mais toujours sans réelle conviction. Le cœur n'y est pas vraiment, et les boursiers se préoccupent plus de la météo des plages, des médailles françaises à Barcelone *et des perspectives électorales* de la rentrée que des résultats semestriels des entreprises.

Conséquence, la semaine a été une suite de soubresauts désordonnés au gré des rumeurs, des inquiétudes et lubies. Une *nervosité d'autant plus flagrante* que la faiblesse des volumes de transactions a donné des proportions considérables à chaque retournement de tendance.

Et puis, il y a ce fameux « syndrome de Maastricht ». A force de *chercher sans les trouver* des certitudes sur la reprise de la croissance, l'évolution des taux d'intérêt ou la rentabilité future des entreprises, les boursiers ont *fini par se lasser. Leur sujet de* spéculation préféré n'est plus économique mais politique, ils ne pensent qu'à cela : le référendum sur le traité de Maastricht. *« Le seul sport qui rapporte de l'or aujourd'hui dans les salles de marché, c'est la prédiction électorale »*, explique, goguenard, un gestionnaire de Sicav.

Mais, derrière le folklore spéculatif d'un marché vidé de la moitié *de ses opérateurs pour cause de* trêve estivale, transparaissent tout de même des préoccupations plus sérieuses. Les conséquences sur les marchés d'une victoire du « non » au référendum sur Maastricht seraient considérables. Un véritable scénario catastrophe qui donnerait au mark et à la Bundesbank une suprématie cette fois incontestable sur les marchés monétaires du Vieux Continent. Les espoirs, certes lointains, de baisse des taux français et de reprise de l'activité en seraient réduits à pas grand-chose.

Illustration parfaite de la pré*dominance du politique avec la* séance de lundi. Le marché s'était progressivement orienté à la baisse plus par faute d'acheteurs qu'à la suite d'une pression à la vente réellement forte. *La reprise* du Matif au début de la journée et l'ouverture plus tard en hausse de Wall Street n'y faisaient rien. L'indice CAC 40 était parti pour perdre *près de 1 % quand, en milieu* d'après-midi, l'annonce de la publication par *Libération* d'un sondage qui donnait 57 % de « oui » au référendum sur Maastricht *mettait le feu aux poudres*. Le CAC 40 repassait brutalement à la hausse pour terminer sur une progression de 1,70 %. Ce sera sa plus belle performance de la semaine.

Le lendemain, mardi 4 août, la *Bourse de Paris s'offrait à nouveau* un scénario à rebondissements. La journée commençait sur une envolée sensible qui portait le CAC 40 au-delà de la barre *des 1 800 points, franchie à la* baisse le 20 juillet après le relèvement de son taux d'escompte par la Bundesbank. Mais, rendu soudain inquiet par son audace, le *marché finissait par reperdre* l'essentiel de ses gains. En fin de séance, l'indice gagnait timidement 0,18 %. L'annonce par l'INSEE d'une baisse de 0,4 % de la production industrielle française au premier trimestre en France et l'attente d'un *nouveau sondage* sur Maastricht avaient eu raison du vent d'optimisme.

On achète sur la rumeur, on vend sur la nouvelle

La journée de mercredi était encore plus indécise avec une succession ininterrompue de renversements de tendance. A tel point que la plupart des opérateurs *finissaient par avouer* ne plus trop savoir où ils en étaient. Après avoir ouvert en baisse et perdu près de 1 %, le CAC 40 effaçait ses pertes pour s'inscrire *en hausse* en milieu de journée. Dans l'après-midi, il se retrouvait à nouveau dans le rouge pour néanmoins terminer la journée sur une hausse de 0,58 % obtenue *dans la dernière heure de cotations !*

Le tournant aura encore été la publication d'un sondage sur Maastricht (cette fois de *Paris-Match*) qui donnait 56 % d'électeurs favorables au « oui ». Un résultat qui n'était pas vraiment une surprise et faisait refluer la spéculation. *« On achète sur la rumeur et on vend au moment de l'annonce officielle »*, commentait un responsable d'une salle de marché.

Dans un registre identique, le marché entamait la journée de *jeudi tambour battant*, réussissant une nouvelle fois à franchir le seuil des 1 800 points de l'indice CAC 40. Mais c'était sans compter avec un énième renversement de situation. Et, en fin de séance, le CAC 40 finissait par perdre *0,23 %. Sans réelle raison* d'ailleurs, puisque la décision de la Bundesbank de maintenir ses taux inchangés et le retour des investisseurs étrangers sur le Matif étaient plutôt des nouvelles positives.

Finalement, la journée la plus calme aura été celle de vendredi. *A l'approche du week-end*, les investisseurs préféraient ne pas prendre position. La Bourse de Paris perdait néanmoins progressivement du terrain tout au long de la journée et finissait en baisse de 0,92 %, les opérateurs qui *attendaient avec impatience* les statistiques concernant le chômage américain étant plutôt déçus. La petite baisse constatée en juillet (7,7 % au lieu de 7,8 %) n'a pas réussi à les convaincre. Le nombre des créations d'emplois est *trop faible et la reprise américaine* toujours aussi mièvre.

A noter enfin du côté des valeurs, la suspension de cotation *d'Accor*, dans la journée de jeudi, après le jugement en appel du tribunal de Bruxelles obligeant le groupe hôtelier à augmenter le prix de son offre sur les actions *Wagons-Lits*.

ÉRIC LESER

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 7 août 1992
Nombre de contrats : 83 178 environ

COURS	ÉCHÉANCES			
	SEPT. 92	DÉC. 92	MARS 93	JUIN 93
Premier	105,84	106,16	106,60	–
+ haut	105,90	106,22	106,64	107,02
+ bas	105,66	106	106,42	106,96
Dernier	105,80	106,14	106,50	106,96
Compensation	105,80	106,12	106,52	107,04

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	31-7-92	3-8-92	4-8-92	5-8-92	6-8-92
RM	1 901 008	1 377 604	1 182 867	1 309 815	1 367 551
Comptant R. et obl.	19 187 965	8 631 664	27 313 577	11 956 351	16 184 312
Actions	87 493	94 416	90 029	157 714	154 099
Total	21 176 466	10 103 684	28 586 473	13 423 880	17 705 962

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1991)

	31-7-92	3-8-92	4-8-92	5-8-92	6-8-92
Françaises	101,7	103,2	103,5	103,8	103,7
Etrangères	93,1	92,8	93,0	92,5	92,1

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	3-8-92	4-8-92	5-8-92	6-8-92	7-8-92
Indice gén.	482,4	489,2	486,8	488,6	486,9
(base 100, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 784,44	1 787,63	1 797,98	1 793,84	1 777,27

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
CSEE	+ 30,6	Olipar	- 22,9
Bafip	+ 8,6	SPEP	- 12,4
Legrand Priv	+ 8,4	Ciments Franç	- 7,8
Nord-Est	+ 8,3	Suez Fi nanp	- 6,9
Legrand	+ 7,6	Simco	- 6,2
Soc. Gén. A	+ 7,2	BP France	- 6,1
Cas. Guichard	+ 6,9	Fives-Lille	- 5,8
Lebon	+ 6,8	Exst. In. ADP	- 5,3
Av. Havas Med	+ 6,8	Dynact	- 5,3
SCOR	+ 6,7	Worms et Cie	- 5,2
Bancaire (Cie)	+ 6,5	Rhône-Poul. Ci	- 5,2
Club Méditer.	+ 5,8	Cetelem	- 5,2
Emlan. Beghin	+ 5,6	CCF	- 4,9
Sokeho	+ 5,5	Bis	- 4,8

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Alcatel Alsth.	1 192 440	748 198
BSN	415 231	424 173
Elf Aquitaine	1 098 400	374 851
Euro Disney	3 177 700	277 677
Eaux (Cie gle)	133 130	277 518
Peugeot	397 325	265 938
LVMH	67 240	250 616
Suez	949 675	248 816
Michelin	1 155 050	247 698
Total	876 355	202 717
Oréal (L')	202 486	187 666
St-Gobain	342 400	187 444
Air Liquide	227 775	173 056
Accor	249 450	157 053

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 31-7-92	Cours 07-8-92
Or fin (kilo en barre)	57 900	56 800
– (kilo en lingot)	58 600	57 400
Pièce française (20 fr.)	334	326
• Pièce française (10 fr.)	401	419
Pièce suisse (20 fr.)	336	321
Pièce latine (20 fr.)	330	324
• Pièce tunisienne (20 fr.)	330	325
Souverain	427	422
• Souverain Elisabeth II	420	425
• Demi-souverain	300	300
Pièce de 20 dollars	1 830	1 830
– 10 dollars	927,50	920
• – 5 dollars	680	650
– 50 pesos	2 140	2 110
• – 20 marks	410	410
– 10 florins	337	336
• – 5 roubles	220	220

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

Première étape vers leur privatisation

Quatre grands groupes publics italiens sont transformés en sociétés anonymes

Quatre des principaux groupes publics italiens, l'IRI (industrie), l'ENI (énergie), le groupe d'assurances INA et la société nationale *d'électricité* ENEL, *ont été transformés* en sociétés anonymes, vendredi 7 août, et ont vu leur conseil d'administration réduit au minimum. Cette mesure constitue une première étape vers la privatisation de ces groupes, qui devrait rapporter près de 18 *milliards de francs à l'Etat* italien d'ici à la fin de l'année.

Désormais, ces quatre sociétés, seront rattachées directement au Trésor. *Elles* seront dirigées par un conseil composé d'un président, d'un administrateur délégué, qui sera l'ancien directeur général de chaque groupe, et d'un administrateur représentant les ministères économiques.

D'ici trois mois, le ministre du Trésor présentera un plan de réorga*nisation de ces sociétés*, avec d'éventuelles cessions de filiales.

NEW-YORK

Prudente

INDICE DOW JONES

- 1,8 %

Atmosphère de retenue à Wall Street, qui a perdu la moitié des gains de la semaine passée au cours des quatre dernières séances, sous la pression de prises de bénéfices et de la lenteur de la reprise économique américaine. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé vendredi à 3 332,18 points en baisse de 61,6 points (- 1,8 %) dans un marché peu actif.

En fait, les investisseurs ont pré*féré rester sur la défensive en rai*son des statistiques mitigées sur l'état de santé de l'économie américaine et de l'indécision sur les résultats de l'élection présidentielle de novembre. La chute de 1,5 % des dépenses de construction et la baisse de 0,2 % de l'indice des *principaux indicateurs économiques*, censés donner une image de l'évolution future de l'économie, en juin, ont contribué à décourager les opérateurs.

Ces *derniers ont attendu avec* impatience les statistiques mensuelles du chômage publiées vendredi. Celles-ci ont montré une baisse de 0,1 % du chômage en juillet à 7,7 %, conformément aux prévisions des experts. Mais plus significatif a été le nombre des créations d'emplois. Il s'est établi à 198 000 en juillet, sachant qu'une grande partie de ces emplois rentre dans un programme fédéral temporaire mis en place pour permettre aux jeunes de travailler pendant l'été. L'annonce enfin par General Motors d'une perte de 357 millions de dollars au deuxième trimestre a refroidi les investisseurs.

Indice Dow Jones du 7 août : 3 332,18 (c. 3 393,78).

	Cours 31 juillet	Cours 7 août
Alcoa	73 3/4	70 3/8
ATT	43 7/8	43 9/7
Boeing	40	40 1/8
Chase Man. Bank	25	24 1/8
Du Pont de Nemours	53 5/8	53
Eastman Kodak	43 1/2	43 3/4
Exxon	63 1/2	63 1/2
Ford	45 3/4	40 9/7
General Electric	76 1/2	75 3/8
General Motors	41 5/8	37
Goodyear	68	66
IBM	94 3/4	87 1/8
ITT	67 3/4	67 3/4
Mobil Oil	65 1/8	64 1/4
Pfizer	78 1/4	80 5/8
Schlumberger	66 3/4	64 3/4
Texaco	64	62 7/8
UAL Corp. (ex-Allegis)	112 5/8	107 1/4
Union Carbide	15	14 3/8
United Tech.	57	56 3/8
Westinghouse	17 1/8	16 7/8
Xerox Corp	74 3/4	74 7/8

TOKYO

Reflux

INDICE NIKKEI

- 2,46 %

Le redressement un peu inespéré la semaine dernière de la Bourse de Tokyo a fait long feu. Dans un marché morne et sans le moindre enthousiasme, le Kabuto-cho a quasiment renoué avec ses *plus bas niveaux de l'année. L'in*dice Nikkei a terminé vendredi à 15 518,27 points, en baisse de 392,01 points (2,46 %) par rapport au vendredi précédent, après avoir *gagné 412,49 points une semaine* plus tôt. Le marché était peu actif, le volume quotidien d'échanges n'excédant pas 200 millions d'actions.

Les investisseurs japonais continuent à broyer du noir et ne font *plus confiance à leur gouvernement* pour relancer la croissance économique en dépit de l'annonce d'une rallonge budgétaire en septembre. Les inquiétudes sont fortes sur les perspectives des résultats des entreprises et plus encore sur la faiblesse du *système* bancaire. Nippon Telegraph and Telephone (NTT), la valeur la plus importante de la place nipponne, a même atteint vendredi les cours les plus bas de son histoire.

Le manque d'investisseurs étrangers, pourtant autorisés depuis le 1er août à acheter des actions NTT, *a incité les opérateurs nippons à* revendre ce titre très répandu. On estime à 1,66 million le nombre de détenteurs d'actions NTT.

Indices du 7 août : Nikkei 15 518,27 (c. 15 910,28) ; Topix 1 181,23 (c. 1 219,25).

	Cours 31 juillet	Cours 7 août
Akai	1 130	1 120
Bridgestone	1 060	1 120
Canon	1 230	1 240
Fuji Bank	1 370	1 360
Honda Motors	1 290	1 280
Matsushita Electric	1 240	1 220
Mitsubishi Heavy	526	504
Sony Corp.	3 980	3 910
Toyota Motors	1 420	1 420

LONDRES

Pessimiste – 2,1 %

La faiblesse de la livre sterling, les résultats semestriels décevants de British Petroleum et de Barclays Bank et la multiplication des déclarations pessimistes de chefs d'entreprise sur les perspectives économiques ont fait revirer la Bourse de Londres à la baisse au cours de la semaine écoulée.

Après avoir été brièvement réconforté lundi par un sondage donnant 57 % de « oui » au référendum sur le traité de Maastricht qui aura lieu en France le 20 septembre, l'indice Footsie des cent grandes valeurs s'est réorienté à la baisse et a terminé en recul de *49,5 points* (2,1 %) par rapport au vendredi précédent, à 2 350,1 points. Ceci porte sa baisse à près de 400 points et plus de 14 % depuis le record absolu (2 744,5) atteint le *11 mai dans l'euphorie* ayant suivi les élections générales.

Indices « FT » du 7 août : 100 valeurs 2 350,1 (c. 2 399,60) ; 30 valeurs 1 753,3 (c. 1 803,80) ; mines *d'or 88,7 (c. 90,90), fonds d'Etat* 88,28 (c. 88,31).

	Cours 31 juil.	Cours 7 août
Allied Lyons	6,16	6,07
BP	2,12	1,85
BTR	4,12	4,14
Cadbury	4,75	4,63
De Beers	10,56	10,56
Glaxo	7,22	7,08
GUS	19,70	19,88
ICI	11,65	11,43
Reuters	10,32	10,15
RTZ	5,73	5,54
Shell	4,72	4,55
Unilever	9,45	9,55

FRANCFORT

Nerveuse – 0,37 %

La Bourse de Francfort s'est montrée à la fois indécise et nerveuse cette semaine, l'indice DAX réagissant parfois brutalement à l'annonce des résultats semestriels des entreprises allemandes. Finalement au terme de cinq séances irrégulières, le DAX a terminé vendredi à 1 609,50 points, en recul de 0,37 %.

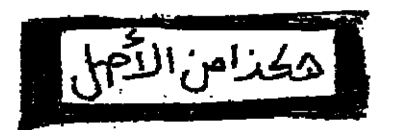
Le volume des transactions sur le marché des actions s'est élevé cette semaine à 23,3 milliards de marks, contre 26,27 milliards la semaine dernière.

Le marché a été affecté par le *recul des principales valeurs financières*, notamment la Deutschebank à la suite de la publication de résultats semestriels décevants, et l'assureur Allianz.

Selon les analystes, la Bourse allemande s'oriente actuellement vers la ligne de 1 580 points d'indice, considérée comme le nouveau seuil de résistance.

Indice DAX du 7 août : 1 609,50 (c. 1 615,42).

	Cours 31 juillet	Cours 7 août
AEG	178,10	171,60
BASF	225	225
Bayer	268,30	270,30
Commerzbank	237,50	240,30
Deutschebank	637	628
Hoechst	239,50	243
Karstadt	602	605
Mannesman	283	285,20
Siemens	625,50	625,60
Volkswagen	356,50	354,60



CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Une euro-émission provençale

L'emprunt de 100 millions de dollars australiens que vient d'émettre la région Provence-Alpes-Côte d'Azur figure parmi les plus intéressantes transactions de ce début du mois d'août sur le marché international des capitaux. C'est la première opération vraiment euro-obligataire d'une collectivité locale française à voir le jour depuis plus de cinq ans. La précédente, d'un montant de 50 millions d'écus, avait été lancée en mai 1987 pour le compte de la région Rhône-Alpes.

Certes, entre-temps, des débiteurs français du même genre ont contracté des emprunts internationaux, mais ils l'ont fait en dehors de l'euromarché proprement dit. Le placement de leurs titres s'est limité soit à un seul pays, la Suisse, soit à des cercles très restreints d'investisseurs. Leurs transactions sont dépourvues de ce caractère quasi universel qu'ont les euro-obligations. Deux jours après sa sortie, le nouvel emprunt provençal avait trouvé preneur pour une part importante à Hongkong et auprès d'institutions japonaises établies en Grande-Bretagne ainsi qu'en Europe continentale.

L'affaire a donc un aspect nouveau qui retient l'attention d'autres collectivités locales qui cherchent également à diversifier leurs sources de financement. L'essentiel de leurs ressources devrait continuer longtemps encore à provenir de prêts que leur consentent les banques spécialisées en ce domaine. De lourdes contraintes administratives ne leur permettent que marginalement de s'adresser directement aux investisseurs, mais quelques-unes de ces collectivités disposent d'une certaine marge de manœuvre qu'elles entendent exploiter. Comme, individuellement, leurs besoins sont relativement faibles, elles ne peuvent guère songer à solliciter les tout grands marchés comme ceux du dollar des Etats-Unis.

Normalement, ces marchés sont plutôt réservés aux transactions de grande taille, celles qui se chiffrent en milliards de francs, car les bailleurs de fonds sont des investisseurs professionnels, lesquels privilégient les émissions qui promettent d'être liquides, dont les titres seront facilement négociables.

Les départements ou les régions ont donc plutôt tendance à se tourner vers des marchés où les particuliers viennent s'approvisionner en nouveaux titres. Cela explique cette sorte de préférence que semblent avoir ces débiteurs pour le franc suisse en tant que monnaie d'emprunt.

En fait, les quelques émissions obligataires internationales émises depuis 1987 par des collectivités locales françaises, et dont les conditions étaient rendues publiques, ont toutes vu le jour en Suisse. Elles sont au nombre de trois. La première, sortie en 1991, porte sur 25 millions de francs suisses; elle a pour débiteur un office départemental de Haute-Savoie et bénéficie de la garantie de ce département. Les deux autres, qui datent de cette année, ont été réalisées pour le compte de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, celle-là même qui lève actuellement des fonds en dollars australiens, et la Haute-Savoie, qui cette fois s'est présentée directement.

Ces deux affaires se montent respectivement à 75 et 140 millions de francs helvétiques. Les trois emprunts ont été couronnés de succès. Le marché suisse, d'une façon générale, réserve un très bon accueil aux signatures françaises. Il est fort probable que d'autres départements ou régions s'y présentent cette année encore, mais ce serait une faute de ne puiser qu'à cette seule source. Les particuliers sont également très friands d'émissions libellées en d'autres monnaies, dont le dollar australien.

La notation, une arme à double tranchant

Dirigé depuis Londres par Hambros Bank, l'euro-emprunt provençal a une durée de sept ans. Son taux d'intérêt facial est de 8,25 %. Tout compris, frais d'émission et commissions inclus, son prix de revient est de 8,425 % l'an. Ce n'est pourtant pas ce que paiera l'emprunteur, car, n'ayant pas d'emploi de dollars des antipodes, les services du conseil régional de Provence ont conclu avec une banque tierce, l'Union de banques suisses, un contrat d'échange aux termes duquel ils disposent d'environ 400 millions de francs français à des conditions très économiques. Ils auront à rémunérer leur dette, non pas à taux fixe, mais à taux variable. L'ajustement se fera tous les six mois et il en coûtera en tout 15 points de base (ou centièmes de point de pourcentage) de plus que la principale référence du marché monétaire français, le taux interbancaire offert à Paris, le Pibor.

Si la région s'était procurée le même montant par la voie traditionnelle, c'est-à-dire en faisant appel au crédit des banques, le taux lui serait revenu plus cher, la différence étant de l'ordre d'une vingtaine de points de base. La date de règlement est le 15 septembre. L'emprunteur, qui profite de la période des vacances pour activer un important programme de rénovation de bâtiments scolaires, a besoin de fonds immédiatement. Il a obtenu un crédit relais de la part du Crédit agricole et de la Banque française du commerce extérieur.

Pour apprécier cette opération, il faut tenir compte du fait que la région Provence va bientôt être jumelée avec un des Etats du Commonwealth, l'Australie de l'Ouest. La perspective d'un rapprochement entre Marseille et Perth permet de mieux comprendre pourquoi le dollar australien a été retenu comme monnaie d'emprunt. Il est assez fréquent qu'une opération obligataire permette de répondre à d'autres objectifs que ceux de procurer des fonds aux débiteurs.

Un autre élément à considérer est le crédit de la région française qui a fait reconnaître sa qualité par les plus grandes maisons américaines spécialisées en ce domaine. Avoir obtenu de très bonnes notes de la part des arbitres internationaux que son Moody's et Standard & Poor's s'avère très utile et permet de drainer des fonds à des conditions intéressantes. Un assez grand nombre de collectivités françaises, plusieurs dizaines, s'apprêtent également à faire évaluer leurs crédits auprès de ces deux établissements, ou elles l'ont déjà fait.

Mais beaucoup d'autres se montrent très prudentes à cet égard, car la notation des crédits est une arme à double tranchant. Sujette à révision, elle risque d'être abaissée, et une telle éventualité est particulièrement redoutable. Elle ne demeurerait pas sans conséquences sur le plan politique. Aussi prévoit-on que l'exemple fourni en mai par Midi-Pyrénées soit prochainement suivi. Cette région, qui n'a pas fait évaluer son crédit, a émis un emprunt privé en francs français, certes sous son propre nom, mais sous le couvert d'une des meilleures signatures françaises, celle du Crédit local, qui, en quelque sorte, lui a loué son excellente notation en lui fournissant une lettre de garantie (*le Monde* daté 3-4 mai).

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Nouvelle intervention de la Réserve fédérale

Deux semaines à peine après la vague d'interventions concertées des banques centrales, le marché des changes, du moins celui du dollar, avait retrouvé un très grand calme et des volumes de transactions très estivaux. A défaut de grandes nouveautés sur l'état de santé de l'économie américaine ou sur la course à la présidence, les cambistes paraissaient s'être alanguis. Pourtant, il a suffi de la publication d'un indice économique mensuel, celui du chômage, pour provoquer vendredi 7 août une chute du billet vert et une salve d'interventions de la Réserve fédérale.

En juillet, le taux de chômage a été ramené à 7,7 % de la population active, contre 7,8 % le mois précédent. De plus, les créations d'emplois ont été fortes (120 000, sans compter les programmes de travail d'été pour les jeunes), et les pertes d'emplois du mois de juin révisées en baisse. Y avait-il de quoi s'inquiéter de ces statistiques, en apparence positives ? En tout cas, les cambistes se sont déclarés *«déçus»* et ont ramené le cours de la monnaie américaine, qui flirtait depuis plusieurs séances avec la barre des 5 francs, à 4,94 francs et 1,4630 mark. Ils considéraient qu'un point de support s'établissait à 1,4690 mark.

La Réserve fédérale a donc choisi d'intervenir, afin d'éviter que le billet vert retombe à son plus bas niveau historique contre la monnaie allemande (1,44 mark, en février 1991), comme cela avait été le cas le 20 juillet. Au moment où la Banque centrale des Etats-Unis a choisi d'agir, les places européennes étaient déjà fermées, et les transactions avaient été modestes pendant la journée de vendredi. Il s'agit donc surtout d'un mouvement préventif, pour éviter qu'à l'ouverture des marchés, lundi en Asie, une nouvelle spirale baissière ne s'enclenche.

Pessimisme à Londres

En Europe, au sein du SME, les fluctuations des changes demeurent assez fortes. La nervosité n'y disparaîtra certainement pas avant la tenue du référendum français du 20 septembre, et l'attention de ces dernières séances s'est concentrée sur les deux monnaies en queue du système, la livre sterling et la lire italienne. La première, toujours victime de rumeurs de dévaluation, la deuxième, qui s'est bien comportée malgré la diminution du taux de l'escompte annoncée par surprise lundi 3 août.

L'annonce par le chef du gouvernement italien d'un nouveau plan d'austérité budgétaire et celle de la disparition de l'échelle mobile des salaires ont beaucoup rassuré les marchés. La lire a donc échappé à une tourmente monétaire, ce qui était loin d'être acquis lorsque l'on pense que le 16 juillet encore la Banque d'Italie durcissait le crédit.

La semaine a une nouvelle fois été morose pour la livre sterling, tombée à son plus bas niveau contre le mark depuis son entrée dans le système monétaire européen, en octobre 1990. Une fois encore, la Banque d'Angleterre a dû intervenir pour ne pas franchir l'écart maximum autorisé entre la livre et l'escudo portugais, toujours la plus forte monnaie du système. La place de Londres sombre dans le pessimisme, et même si les rumeurs de dévaluation semblent pour l'instant exagérées, on voit mal ce qui pourrait doper la devise britannique. Selon le patron de la banque Barclays, Sir John Quinton, qui annonçait les pertes enregistrées par son établissement au premier semestre, la récession économique pourrait se poursuivre pendant deux années encore en Grande-Bretagne.

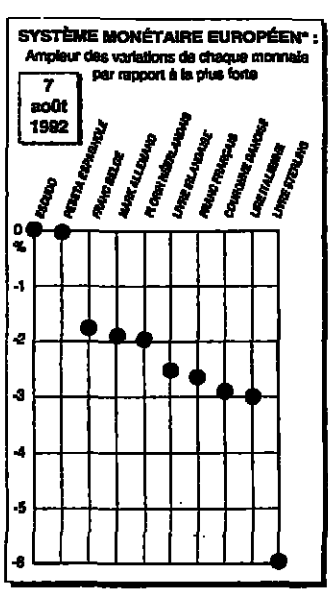
F. L.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 3 AOUT AU 7 AOUT 1992

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	1,9245	9,5609	2,5355	2,8306	58,3124	3,1879	2140,04
	–	1,9190	9,6046	2,5312	2,8430	58,5295	3,2028	2148,32
New-York	1,9245	–	20,1288	75,9013	67,9902	3,3003	60,3682	0,00899
	1,9190	–	19,9800	75,8150	67,4992	3,2787	59,9161	0,00893
Paris	9,5609	4,9680	–	377,0778	337,7754	16,3960	299,9094	4,4676
	9,6046	5,0050	–	379,4541	337,8333	16,4098	299,8802	4,4707
Zurich	2,5355	1,3175	26,5197	–	89,5771	4,3482	79,5352	1,1848
	2,5312	1,3190	26,3536	–	89,0314	4,3246	79,0294	1,1782
Francfort	2,8306	1,4708	29,6055	111,6357	–	4,8541	88,7896	1,3227
	2,8430	1,4815	29,6004	112,3199	–	4,8574	88,7657	1,3234
Bruxelles	58,3124	30,30	6,0990	22,9981	20,6018	–	18,2916	2,7248
	58,5295	30,50	6,0939	23,1236	20,5872	–	18,2744	2,7244
Amsterdam	3,1879	1,6565	333,43398	1,25731	112,62578	5,46700	–	1,4896583
	3,2028	1,6690	333,46653	1,26535	112,65609	5,47213	–	1,4908441
Milan	2140,04	1112,00	223,8325	844,0228	756,0511	36,69967	671,2949	–
	2148,32	1119,50	223,6763	848,7491	755,6531	36,70492	670,7609	–
Tokyo	245,72	127,68	25,70048	96,91082	86,80990	4,21386	77,07818	0,114820
	244,19	127,25	25,42458	96,47460	85,89268	4,17213	76,24326	0,113667

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 27 juillet, 3,8909 F contre 3,9332 F le vendredi 31 juillet 1992.



Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France

MATIÈRES PREMIÈRES

Moscou veut plus de blé européen

Traditionnellement le mois d'août – début de la saison céréalière – apporte en même temps une moisson de promesses d'achats. Cette campagne ne dérogera pas aux habitudes : les premières rumeurs de contrats russes arrivent et avec elles une certaine fermeté des cotations en France, qui gagnent près de 2 francs du quintal pour le blé (115 francs le quintal, rendu Rouen).

«La Russie pourrait modifier son programme d'achat de céréales à l'étranger et en importer davantage l'année prochaine en provenance de l'Europe», déclarait le président russe, M. Boris Eltsine, le 25 juillet. M. Elstine estimait que le recours traditionnel aux marchés américain et canadien est loin de garantir les meilleures conditions, *«d'autant que le coût de transport se répercute sur le prix final»*. Il est vrai que les liens entre la France et la Russie, déjà étroits, devraient se resserrer : M. Louis Mermaz, ministre de l'agriculture et de la forêt, a conclu lors de son récent voyage en Russie deux accords bilatéraux avec les autorités russes (*le Monde* du 6 août). Dans ce cadre, une ligne de crédit de 1,5 milliard de francs vient d'être ouverte pour l'achat *«d'équipements et la livraison de 200 000 tonnes de céréales»*.

PRODUITS	COURS DU 7/8
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 326 (– 10) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 336 (– 3) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	7 415 (–) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Octobre	268,1 (+ 1,4) Dollars/tonne
Café (Londres) Septembre	740 (– 5) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Septembre	1 070 (+ 57) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Septembre	307 (– 10) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Septembre	212 (– 8) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Septembre	167,7 (– 7,4) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Ces accords s'inscrivent dans un contexte agricole morose pour la Russie. Elle va, selon le Conseil international du blé (CIB), devoir augmenter ses importations de céréales : 22 millions de tonnes contre 17 millions l'an dernier. *«La sécheresse sévit aux quatre coins de la Fédération»*, a expliqué M. Victor Khlistoun, ministre russe de l'agriculture, à son homologue français. De violents orages de grêle auraient endommagé les récoltes du nord du Caucase.

Un cinquième du marché mondial

Pourtant, le gouvernement russe avait fait un effort particulier en faveur de son agriculture – 300 milliards de roubles, soit 10 milliards de francs – octroyés à titre de subventions.

La décentralisation de l'ancienne URSS, aujourd'hui Communauté des Etats indépendants, et des Etats baltes, n'aura pas été semble-t-il de meilleur profit. Au dire de M. Victor Khlistoum lui-même, si au Kazakhstan la récolte s'annonce bonne et moyenne en Ukraine, elle est médiocre en Biélorussie. Le Conseil international du blé (CIB) estime quant à lui à 175 millions de tonnes la production céréalière de l'ex-URSS (151,7 millions de tonnes la saison dernière). La récolte de blé devrait atteindre 84,4 millions de tonnes (73,5 millions de tonnes la saison dernière), celle des céréales dites secondaires (destinées à l'alimentation animale) 88,7 millions de tonnes (contre 76,9 millions de tonnes l'an dernier) et celle de riz, 1,5 million de tonnes (contre 1,3 million de tonnes). Malgré cette progression, le CIB prévoit que l'ex-URSS importera au total 25 millions de tonnes de céréales.

Quoique en diminution par rapport à la campagne précédente – l'ex-URSS importait 38,1 millions de tonnes de céréales, – ce chiffre ne doit pas leurrer. En dépit des efforts de certaines républiques pour devenir autosuffisantes, les importations de tous ces pays représentent environ un cinquième du marché mondial du blé et des céréales secondaires depuis 1980 et elles devraient constituer un important débouché pour les principaux exportateurs comme pour les plus petits. Trop de déficiences en matière d'organisation de marché, de stockage et même de transport, aggravées par le morcellement du territoire, subsistent encore.

Les déclarations fracassantes du président Eltsine ne manqueront pas, une fois de plus, d'attiser la vieille polémique déjà abondamment nourrie par l'affaire récente des exportations américaines de soja (*le Monde* du 30 juillet) entre l'Europe et les Etats-Unis.

Contentieux d'autant plus regrettable que les négociations du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) piétinent en raison même de ce différend. Le partage des marchés entre les deux plus grands exportateurs de céréales ne trouve pas de solution. Le commissaire européen à l'agriculture, M. Ray Mc Sharry, a pourtant rencontré le ministre américain, M. Edward Madigan, en Irlande pour la énième fois afin de faire progresser ce dossier, sans grande illusion.

Les déclarations d'intention russes d'accroître leurs «achats» en Europe coïncident avec l'annonce par le CIB d'une révision à la baisse de ses estimations de la production mondiale de céréales. Pour la campagne 1992-1993, celle-ci, sans atteindre les sommets escomptés, serait cependant en augmentation par rapport à l'année précédente, où elle s'élevait à 1,34 milliard de tonnes. Les stocks devraient atteindre 249 millions de tonnes (contre 256 millions prévus en juin), soit un chiffre voisin de celui de l'an passé.

Pour autant, le CIB ne prévoit pas, en dépit d'une régression du «disponible exportable» pour certains pays exportateurs de moindre importance comme la Suède, la Hongrie ou la Pologne, une dégradation des échanges. Bien au contraire, ceux-ci devraient augmenter de 2 millions de tonnes (1 million de tonnes de blé et 1 million de tonnes de céréales secondaires) et atteindront probablement 197 millions de tonnes.

MARIE DE VARNEY

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Toujours Maastricht...

Le «syndrome de Maastricht» n'a pas disparu. Loin de là, et tous les opérateurs, tous les responsables de la politique monétaire savent bien qu'il ne s'évanouira pas avant le 20 septembre. Tous ont pourtant appris à vivre avec, et aux réactions irrationnelles de la semaine précédente ont succédé des mouvements nerveux, mais un peu plus ordonnés.

Les événements principaux sur les places européennes sont désormais la publication des sondages sur le référendum. Fort heureusement pour la stabilité des marchés, ces sondages, notamment celui de BVA-*Paris-Match*, mercredi 5 août, ont révélé une avance relativement confortable (56 % des intentions de vote parmi les votants déclarés) des partisans du «oui». Au début de la semaine, le sondage IFOP-*Libération* donnait pour sa part 57 % de «oui».

Heureusement encore pour la stabilité des mêmes marchés, la Bundesbank a maintenu inchangée sa politique monétaire lors de la réunion de rentrée de ses gouverneurs, le 6 août. Les opérateurs sont encore loin d'avoir oublié le choc de la réunion du 16 juillet, lorsque le taux de l'escompte fut remonté de trois quarts de point. Le président de la Buba, M. Helmut Schlesinger, a déclaré jeudi qu'il n'y avait pas de raison de relever les taux dans un avenir proche, tout en mettant les observateurs en garde contre une interprétation trop rapide de la forte baisse de l'inflation observée en juillet (3,3 % de hausse des prix sur un an). De quoi alimenter encore les spéculations des marchés au cours des prochaines semaines.

Monté jusqu'à 9,25 %, le rendement de l'OAT à dix ans est revenu, au gré de l'apaisement du marché, à 8,98 % vendredi, tandis que le MATIF est remonté de 105,18 le 31 juillet à 105,80 le 7 août. Dans ces conditions, l'adjudication mensuelle d'OAT, jeudi, pour une valeur de 10,75 milliards de francs, s'est relativement bien déroulée, avec des taux en légère hausse par rapport à l'opération précédente. Le rendement de l'OAT dix ans 8,50 % s'est établi à 9 %, et celui du titre 8,50 % 2023 à 8,94 %.

Nouveau record sur le MATIF

Le mois de juillet a marqué un nouveau record d'activité sur le MATIF, avec 4 993 982 contrats négociés au cours des 21 séances du mois, selon les statistiques publiées mercredi par MATIF SA. Le mois de juin, qui s'était ouvert sur le «non» au référendum danois sur le traité de Maastricht, avait déjà marqué un record absolu avec 4 962 621 contrats. Le volume cumulé sur les sept premiers mois de l'année s'établit à 28 180 409 contrats, soit une croissance de plus de 30 % par rapport à la même période de 1991.

Tous les contrats actifs du MATIF ont effectué des progressions de l'ordre de 70 % par rapport au mois de juillet 1991. Le seul contrat notionnel, qui représente un peu plus de la moitié de l'activité sur le MATIF, a enregistré 2 648 752 lots, soit une moyenne quotidienne de 126 131 lots. En revanche, l'option écu ne compte plus qu'une moyenne quotidienne de 475 lots, conséquence directe du «non» danois et des inquiétudes relatives au scrutin français de septembre.

Le record de juillet ne reflète d'ailleurs pas une très bonne santé du marché parisien, mais témoigne plutôt des importants retraits des investisseurs étrangers observés en juillet. MATIF SA a par ailleurs annoncé une modification du contrat écu à long terme pour faire face au climat de crise qui règne sur ce marché. La limite de variation quotidienne a été augmentée (de 150 à 250 points de base à la hausse ou à la baisse), tandis que le niveau des dépôts de garantie a été doublé. Deux mesures destinées à mieux résister à la forte volatilité subie actuellement sur tous les instruments en écus, et à éviter de devoir interrompre les transactions en cas de variations trop brutales.

Du côté des Etats-Unis, les taux d'intérêt à long terme ont poursuivi leur mouvement baissier, influencé par les faibles anticipations d'inflation et le maintien des fonds fédéraux (l'argent que les banques se prêtent entre elles au jour le jour) à un niveau très bas (3 1/8 % vendredi). Le rendement de l'obligation phare du Trésor à trente ans a décliné jusqu'à 7,42 %, contre 7,46 % une semaine plus tôt. Il faut espérer que cette embellie se poursuivra lors des prochaines séances, lorsque le Trésor émettra, du 11 au 13 août, 36 milliards de dollars de bons à trois ans, d'obligations à dix et trente ans, dans le cadre de ses adjudications trimestrielles.

L'heure est décidément aux grosses opérations puisque sur le marché allemand, qui a bénéficié lui aussi d'une petite reprise, la Bundespost a lancé un emprunt de 5 milliards de marks.

En France, le marché primaire est clos jusqu'au 15 août, et pratiquement tout le papier du mois de juillet écoulé. Les emprunteurs ne se bousculent pas, loin de là, pour la rentrée, puisque pour l'instant seuls sont prévus la Caisse de refinancement hypothécaire (CRH) et le Crédit foncier.

FRANÇOISE LAZARE

Le Monde

La rencontre de MM. Bush et Rabin

Washington pourrait accorder la garantie bancaire réclamée par Israël

Pour sa première visite aux Etats-Unis depuis qu'il est de nouveau premier ministre, M. Itzhak Rabin a un programme bien rempli. Après un entretien qu'il a eu vendredi 7 août, peu après son arrivée à New York avec le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-ghali, le premier ministre israélien doit être reçu lundi et mardi à Kennebunkport, dans l'Etat du Maine, par le président George Bush. Il doit s'entretenir mardi à Washington avec le secrétaire à la défense, M. Richard Cheney et se rendre mercredi au Congrès puis rencontrer le candidat démocrate, M. Bill Clinton.

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

M. George Bush n'est pas sentimentalement attaché à Israël comme l'était M. Ronald Reagan. Mais il entend visiblement tourner la page, après les mois difficiles pour les relations américano-israéliennes, qui ont marqué la fin du mandat de M. Itzhak Shamir, lorsqu'il recevra le successeur de ce dernier, M. Itzhak Rabin, premier dirigeant israélien invité dans la résidence d'été du président américain. Il s'agit d'honorer ostensiblement un partenaire jugé plus facile que son prédécesseur. Tout sera fait pour présenter cette rencontre sous le meilleur jour et pour célébrer les vertus de l'amitié américano-israélienne.

On s'attend généralement, même si quelques doutes subsistent encore, à ce que M. Bush annonce à cette occasion l'octroi de la garantie du gouvernement américain à l'emprunt de dix milliards de dollars qu'Israël veut contracter auprès de banques privées, pour financer l'installation des centaines de milliers d'immigrants juifs arrivés de l'ex-URSS. M. Bush avait refusé cette garantie à M. Shamir, pour l'obliger à geler les nouvelles implantations de colons juifs dans les territoires occupés. L'engagement de M. Rabin à réduire fortement celles-ci a débloqué la situation.

Cette affaire empoisonnait depuis des mois les relations américano-israéliennes. M. Baker était en particulier ulcéré d'apprendre le lancement d'une nouvelle implantation pratiquement à chacun de ses voyages en Israël. Les rapports personnels entre MM. Baker et Shamir étaient devenus exécrables. Le secrétaire d'Etat n'était pas loin de considérer son interlocuteur comme un menteur invétéré, qui lui affirmait une chose à propos des colonies juives dans les territoires occupés, et faisait aussitôt l'inverse...

La fin d'un tabou

L'accord serait pratiquement au point. Le meilleur signe en serait la présence depuis plusieurs jours à Washington de M. Yacov Frankel, directeur de la banque centrale israélienne. Les Etats-Unis donneraient leur garantie pour la levée auprès du secteur bancaire privé d'une première tranche de quatre milliards de dollars dans les deux années qui viennent, et d'une seconde de six milliards sur une période un peu plus longue. Le remboursement serait étalé sur trente ans.

Le Trésor américain s'engagerait auprès des banques à les rembourser lui-même, si Israël s'avérait un jour incapable de le faire. Cette garantie était indispensable pour qu'Israël obtienne les meilleurs taux. La loi américaine exige d'autre part, depuis les faillites en série des caisses d'épargne, qu'un emprunteur ainsi couvert par la signature du Trésor verse dans un fonds commun d'assurances un pourcentage du prêt obtenu. Israël se serait déclaré prêt à procéder à ce dépôt.

Ce chapitre serait donc clos. Il a marqué la fin d'un tabou dans la politique étrangère américaine. Le président Bush avait en effet publiquement fait pression sur l'Etat juif et s'était opposé à une demande présentée comme vitale par ce dernier. L'événement avait secoué la communauté juive américaine, qui avait découvert avec stupéfaction que l'opinion publique suivait majoritairement le président dans cette querelle.

M. Baker sera présent à Kennebunkport. Le secrétaire d'Etat estime que les Israéliens ont fait le premier pas, en gelant les contrats de construction de nouvelles habitations dans les colonies juives situées dans les territoires occupés, et que la balle est dans le camp des pays arabes et des Palestiniens . Il a sondé à l'avance les uns et les autres, à propos des garanties bancaires à Israël, et croit que l'octroi de celles-ci ne devrait pas empêcher la reprise des conversations israélo-arabes, dans le cadre du processus de paix, prévue le 23 août à Washington.

Mais il n'est pas sûr que M. Baker, principal artisan de ce processus, soit encore secrétaire d'Etat en exercice à cette date. Beaucoup affirment même à Washington que sa participation à la rencontre de Kennebunkport sera sa dernière activité en tant que chef de la diplomatie américaine et qu'il prendra, aussitôt celle-ci terminée, la direction de la campagne électorale bien chancelante de son vieil ami le président. Il arriverait ainsi le 17 août à Houston, au premier jour de la convention républicaine, pour jouer son nouveau rôle. Il est évident qu'une rencontre réussie avec M. Rabin est électoralement utile à M. Bush, mais il ne faudrait pas exagérer cet aspect de la visite. Le vote juif est appréciable dans au moins trois Etats, New York, la Californie et la Floride. Les juifs américains votaient jadis majoritairement pour les démocrates, mais l'élection de M. Reagan, en 1980, a marqué un tournant.

Nombreux ont été parmieux ceux que l'on a appelé les «démocrates pour Reagan». Le candidat démocrate, M. Bill Clinton, s'efforce précisément, avec son programme très modéré, de reconquérir cet électorat centriste que M. Reagan avait su séduire. Les considérations intérieures, en tout premier lieu l'état de l'économie, sont ici dominantes, et tous les sourires dispensés par M. Bush à M. Rabin à Kennebunkport n'y changeront rien.

Tout est donc en place pour des retrouvailles américano-israéliennes. On répète ici à l'envi que M. Rabin n'a pas la mentalité d'assiégé de son prédécesseur et ne considère pas les idées qui lui sont suggérées par ses interlocuteurs américains, à propos des Palestiniens, des implantations dans le territoires occupés, ou de la réduction du secteur public israélien, comme autant d'intrusions inacceptables dans des domaines relevant de la seule souveraineté d'Israël. Cela fait en tout cas une heureuse différence avec l'attitude intransigeante de son prédécesseur.

DOMINIQUE DHOMBRES

□ **AFRIQUE DU SUD : M. Boutros-Ghali recommande l'envoi d'une trentaine d'observateurs.** – A la lumière des recommandations de son envoyé spécial, M. Cyrus Vance, le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, a recommandé, vendredi 7 août, au Conseil de sécurité, l'envoi d'une trentaine d'observateurs en Afrique du Sud. D'autre part, un témoin a affirmé vendredi à la commission chargée d'enquêter sur le massacre de Boipatong, qui a fait quarante-deux morts le 17 juin, qu'un homme blanc cagoulé avait ouvert le crâne d'une fillette noire de trois ans à coup de machette. Ce témoignage en confirme d'autres, faisant état de la présence d'hommes armés descendus de véhicules camouflés du type de ceux utilisés par les forces de sécurité. – (*AFP*.)

□ **NIGÉRIA : *report des élections primaires.*** – Les élections primaires, qui doivent permettre aux deux partis politiques nigérians de désigner leurs candidats à l'élection présidentielle du 5 décembre, se dérouleront du 5 au 19 septembre, a annoncé, vendredi 7 août, la Commission électorale nationale. En raison de nombreuses irrégularités, les partis avaient annulé les résultats des scrutins organisés le 1er août dans cinq Etats de la fédération, et décidé de reporter les élections qui devaient avoir lieu les 8 et 15 août dans dix autres Etats. – (*AFP*.)

Manpower et l'INFREP vont engager des actions concertées de formation

Entreprise de travail temporaire et organisme de formation, Manpower et l'INFREP (Institut *national de formation et de* recherche sur l'éducation permanente) ont signé un protocole d'accord qui consacre leur rapprochement pour engager, ensemble, des actions concertées.

A l'origine de cette initiative originale, les deux partenaires font un double constat. Malgré le chômage, les entreprises éprouvent parfois des difficultés pour trouver la main-d'œuvre qualifiée dont elles ont besoin. Il faut que la formation corresponde à des emplois effectivement disponibles. D'où le raisonnement suivant : l'intérim et la formation pourraient s'associer pour mieux répondre à la demande et ainsi placer sur le marché du travail du personnel adapté.

Au-delà, l'expérience qui a débuté cet été avec des *«préparations-formations pour des missions de petite qualification»* est révélatrice d'un changement radical dans le milieu du travail temporaire. La mission d'intérim est désormais considérée comme une étape dans un processus d'insertion sociale et professionnelle pour des personnes en difficulté d'emploi et sans qualification.

Le travail temporaire est un *«moment d'emploi»* qui peut permettre l'intégration et qui, grâce à la formation, peut avoir des *«visées qualifiantes»*. Dans le texte que Manpower et l'INFREP ont signé, il est reconnu que les bénéficiaires de la formule auront ainsi l'occasion de trouver une embauche à durée indéterminée dans les entreprises utilisatrices.

A l'automne, le projet de collaboration sera étendu aux métiers de la métallurgie et du bâtiment pour lesquels seront définis des *«systèmes de parcours»*. D'autres *«pôles de métiers»* seront ensuite constitués afin de construire, disent MM. Bertrand Denis, directeur général adjoint de Manpower, et Yvon Minvielle, directeur général de l'INFREP, autant de *«sas»* qui permettront *«de gérer et de mieux maîtriser les flux de personnel formé»*.

Ultime sursis pour le quotidien new-yorkais

Conrad Black pourrait racheter le «Daily News»

Propriété de Robert Maxwell *depuis le printemps 1991*, asphyxié par les dettes et touché comme les autres journaux new-yorkais par la récession, le *Daily News* n'a plus qu'une dizaine de jours pour trouver un nouvel acquéreur : la justice, qui devait trancher le 31 juillet, après que le journal a été placé sous la protection de la loi sur les faillites en décembre dernier, a reporté sa décision au 17 août. Mais les dissensions entre syndicats et direction ont jusqu'ici bloqué toute solution.

Avec 1 million d'exemplaires, le *Daily News* a longtemps été le troisième quotidien new-yorkais. Son tirage était remonté à 800 000 exemplaires, après avoir chuté à 300 000, avant que Robert Maxwell l'acquière. Depuis la mort de celui-ci, en novembre dernier, plusieurs candidats à son rachat sont apparus, comme M. Peter Kalikow, propriétaire du *New York Post*, mais sa candidature n'a pas été suivie de proposition concrète. Un second candidat, M. Mortimer Zuckerman, propriétaire du magazine *US News and World Report*, a offert 18 millions de dollars (90 millions de francs environ) aux créanciers, et promis de construire une nouvelle imprimerie. Cette proposition se heurte toutefois aux syndicats, opposés à une réduction du personnel et au regard sur la ligne éditoriale. Troisième solution, la prise de contrôle du journal par la direction et les employés, grâce à 25 millions de dollars apportés par Tom Bernstein et Roland Betts, patrons de Silver Screen Entertainment, actionnaire de l'équipe de base-ball les Texas Rangers et principal investisseur des films Disney.

Reste enfin le Canadien Conrad Black, patron du groupe de presse canadien *Hollinger*. Sa proposition – 75 millions de dollars, dont 22 pour les créanciers, 200 millions consacrés à la construction d'une nouvelle imprimerie – séduit la direction et les créanciers. En revanche, le personnel, menacé par une réduction d'effectifs, s'y oppose.

En Corse

Le FLNC «canal habituel» annonce qu'il va «reprendre l'initiative»

AJACCIO

de notre correspondant

En déclarant que le moment était venu de *«reprendre l'initiative, compte tenu de la situation qui va s'aggravant»*, le FLNC «canal habituel» a visiblement voulu apporter, vendredi 7 août, une réplique au FLNC «canal historique», la branche «dure» du mouvement nationaliste, qui avait tenu une conférence de presse le 14 juillet dans la région de Figari, se prononçant sans ambiguïté pour *«l'indépendance, qui suppose la responsabilisation de tous et constitue le prolongement du droit à l'autodétermination»*. Il a aussi souhaité innover en réunissant les journalistes en plein jour, dans la forêt de Valdoniello, à 80 kilomètres d'Ajaccio, se présentant à ceux-ci en uniforme noir (et cagoule), avec une seule arme à la ceinture (un pistolet).

«Notre combat pour l'autodétermination n'a d'autre vocation que celle qui consiste à intervenir en force d'appoint sur le terrain politique et militaire sans avoir la prétention de détenir et encore moins d'imposer la solution», ont précisé les intervenants, pour qui *«il n'est pas dans la nature du FLNC de se substituer au peuple corse pour déterminer les choix institutionnels ou autres qui lui appartiennent»*.

Le FLNC «canal habituel» critique les élus corses et l'Etat en reprenant ses thèmes habituels. Il constate que *«les dernières élections ont permis une recomposition du paysage politique insulaire»*, mais relève que *«si une majorité de Corses a opté pour le changement, force est de constater que le poids des mentalités, les réflexes clanistes et les calculs politiciens l'ont emporté sur la volonté populaire clairement exprimée»*. L'analyse de l'organisation nationaliste clandestine s'en trouve ainsi confortée : il faut à la Corse *«un rassemblement d'union nationale sur les éléments fondamentaux d'une politique qui prenne en compte l'intérêt collectif corse»*.

Les derniers attentats revendiqués

Le problème de la délinquance a été également évoqué. *«Certaines forces politiques* [NDLR : l'Accolta naziunali corse de M. Pierre Poggioli] *se mobilisent sur le thème de la dérive mafieuse, trouvant là un écho favorable de la part de l'Etat*, souligne le FLNC. *On parle même d'investissement de la Mafia en Corse* [allusion à l'aménagement de l'île de Cavallo]. *A notre connaissance le thème de la dérive mafieuse de la société corse participe de la confusion généralisée. La délinquance corse existe, le grand banditisme existe aussi.* (...) *Cela n'a rien de nouveau dans notre pays, même si la recrudescence des crimes peut inquiéter»*. Et le FLNC conclut que s'il avait le moindre élément de preuve d'implantation de la Mafia en Corse il agirait *«militairement, de la façon la plus radicale qui soit»*.

Enfin, l'organisation clandestine a revendiqué les attentats commis ces derniers jours à Marseille, Nice et Paris ainsi qu'à Sassari, en Sardaigne, contre les installations d'une société pétrolière dont les bateaux transitent par le détroit de Bonifacio, un détroit que tous les Corses – l'Assemblée territoriale a voté une motion unanime sur ce point – veulent débarrasser du passage des pétroliers en raison des risques majeurs de pollution dans le cas d'un naufrage.

PAUL SILVANI

L'organisation de la campagne pour le référendum

M. Marchais demande au gouvernement de répartir «équitablement» les temps de parole

Dans une lettre adressée vendredi 7 août au premier ministre et publiée par *l'Humanité* du samedi 8 août, le secrétaire général du Parti communiste, M. Georges Marchais, estime que les décrets d'organisation de la campagne pour le référendum du 20 septembre sur Maastricht *«manifestent un véritable entêtement dans l'attitude antidémocratique»* du gouvernement.

Ces décrets, adoptés en conseil des ministres mercredi 5 août, prévoient que les formations représentées au Parlement (dont le PCF) se partageront deux heures de télévision et de radio, réparties à la proportionnelle des groupes, et que les partis ou groupements politiques qui ont obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés à l'une des élections générales organisées depuis 1988 (les écologistes et le Front national) auront droit à cinq minutes d'antenne chacun (*le Monde* des 6 et 7 août).

«Au moment où toutes les enquêtes d'opinion indiquent que les Français se partagent presque équitablement entre le «oui» et le «non» et qu'un grand nombre demeure indécis et souhaite pouvoir se faire sa propre opinion en connaissant les arguments des uns et des autres, écrit M. Marchais, *vous décidez d'attribuer aux formations politiques partisanes du «oui» près de 90 % du temps d'antenne.»*

Dénonçant une *«tricherie»* et une *«atteinte grave à la démocratie»*, le secrétaire général du Parti communiste demande au premier ministre de *«prendre la seule décision que la démocratie appelle : une répartition équitable du temps d'antenne entre les partisans du «oui» et ceux du «non»*.

EN BREF

□ **Publication des décrets organisant la campagne du référendum.** – Le *Journal officiel* du 8 août publie les quatre décrets, adoptés par le conseil des ministres le 5 août, organisant la campagne du référendum du 20 septembre (*le Monde* du 7 août).

□ **M. Séguin pense que *«voter «non», c'est réveiller l'Europe»*.** – M. Philippe Séguin, député (RPR) des Vosges, qui anime avec M. Charles Pasqua, sénateur (RPR) des Hauts-de-Seine, le Rassemblement pour le «non» à Maastricht, dénonce, dans un article du *Figaro* du 6 août, la *«caricature de débat»* imposée par le gouvernement qui, selon lui, refuse *«de se plier à un débat de fond»* sur le traité de Maastricht. Il s'en prend également à l'*«imposture»* qui revient à *«travestir le point de vue de ceux qui entendent voter «non» au référendum du 20 septembre»* et à les désigner comme *«des anti-Européens acharnés, des nationalistes désuets, dangereux et irresponsables»*. S'il reconnaît que *«le refus français ferait l'effet d'un coup de tonnerre politique en Europe»*, il s'agirait, selon M. Séguin, d'une *«secousse salutaire»* car *«voter «non», c'est réveiller l'Europe»*.

□ **M. Charzat (PS) approuve les mesures en faveur du travail à temps partiel.** – M. Michel Charzat, membre du secrétariat national du PS, chargé du programme et des études, a estimé jeudi 6 août que les mesures en faveur du travail à temps partiel présentées par Mme Martine Aubry *«vont dans le sens du contrat-programme adopté par les socialistes à Bordeaux, qui fait de l'aménagement du travail et de la promotion son premier engagement»*. En revanche, M. Yvon Briant, *président du CNI, a affirmé* que ce plan *«n'est qu'un truc d'illusionniste visant à faire oublier l'inexorable montée du chômage»*.

□ **Mort d'un conseiller général de Moselle.** – André Ziegler, conseiller général (div. d.) du canton de Sarralbe (Moselle) depuis 1976, est mort mardi 4 août à l'âge de soixante-quatorze ans. Ancien exploitant forestier, André Ziegler avait été maire de Sarralbe de 1969 à 1989 et conseiller régional de Lorraine de 1976 à 1986.

□ **La fusée européenne Ariane lancera les deux satellites thaïlandais de télécommunications.** – Un contrat vient d'être signé entre la société Arianespace et la Shinawatra Satellite Company, une société privée chargée de l'exploitation du futur système thaïlandais de télécommunications par satellites, pour le lancement de Thaïcom 2, le second des deux satellites composant ce système.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 8 août 1992 a été tiré à 458 187 exemplaires.